Les fins d'empires / Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14802 – 7 F – DIMANCHE 30 - LUNDI 31 AOÛT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'inquiétante dérive du rouble

LA valeur d'une monnaie restant, qu'on le regrette ou non, un des signes les plus évidents de la santé d'une économie mais aussi un test probant de la confiance d'une population en elle-même et en son avenir, la bourrasque qui a soufflé, vendredi 28 août, sur le rouble qui a entraîné une ruée des Moscovites dans les magasins de la capitale, constitue une alerte inquiétante quant à l'évolution de l'économie russe et à sa transition vers un système libéral. Bien que tenant réunion sur réunion, les responsables de l'institut d'émission se refusaient à expliquer les raisons d'une dépréciation qui, en quelques heures, a fait passer la monnaie russe de 168 à 205 roubles pour 1 dollar.

Certes, on ne peut comparer le rouble à une monnaie «normale». Mais cette plongée de la monnaie russe accélère en fait une baisse régulière depuis quelques semaines, tant sur le marché officiel que sur le marché noir, où entreprises et particuliers veulent à tout prix se procurer des billets verts, sans doute pour se préserver d'un automne que tous jugent comme devant être particulièrement difficile.

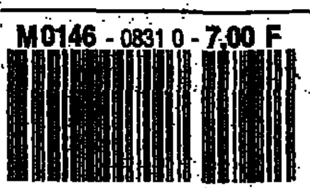
DEUX CENT CINQ roubles pour un dollar aujourd'hui, combien demain ? Sans doute beaucoup plus, car l'Histoire a toujours montré la difficulté, voire l'impossibilité, d'arrêter une telle spéculation à la baisse contre sa propre monnaie. En tout état de cause, les autorités russes semblent être en train d'échouer là où les Polonais, les Tchèques, les Bulgares, sont, sous bénéfice d'inventaire, en train de réussir, à savoir disposer d'une monnaie respectée à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières.

Cette dérive monétaire était si prévisible qu'on en arrive même à se demander si elle n'a pas été accompagnée, voire souhaitée, sinon sciemment provoquée par les dirigeants de l'appareil industriel, de plus en plus puissants à Moscou, et qui souhaitent tout simplement voir perdurer un système qui les a si bien servis. En déclarant ouvertement, dès son entrée en fonction, que son prédécesseur avait commis une énorme bêtise en voulant soutenir le rouble, mais aussi en accordant récemment des crédits importants aux entreprises, le nouveau gouverneur de la Banque centrale, qui était d'ailleurs le numéro un de la Gosbank soviétique, M. Viktor Guerachtchenko, a porté un coup sévère à la politique de restriction monétaire menée par le gouvernement de M. Egor Gaïdar.

LES autorités pourront-elles laisser ainsi filer leur monnaie indéfiniment ? Certains évoquent comme une hypothèse très plausible l'abandon, déjà dans les jours qui viennent, du taux de change flottant, et donc le retour à un taux fixe. D'autres estiment inéluctable à plus long terme l'adoption de mesures protectionnistes de plus en plus contraignantes qui fermeraient alors, pour un temps qui risque de durer, les rares fenêtres sur le grand large ouvertes depuis quelques années.

Si une politique trop strictement monétaire a obligatoirement des conséquences sociales éprouvantes, le retour systématique aux pratiques économiques du passé risque d'accentuer la déliquescence d'une économie et d'une société déjà malades. Sans oublier les risques d'un retour à un régime dictatorial. Tant il est vrai que n'ont jamais réussi à cohabiter démocratie politique et économie sous tutelle.

M 0146 - 0831 0 - 7,00 F



Un pont aérien contre la famine

Les Etats-Unis se mobilisent pour aider la Somalie

L'important pont aérien organisé par les Etats-Unis à destination de la Somalie a commencé vendredi 28 août. Quatre avions Hercules, partis du port kényan de Mombasa, ont acheminé un premier chargement de vivres jusqu'à la localité somalienne de Belet-Huen. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève) et l'UNICEF assurent déjà, de leur côté, un pont aérien à partir de Nairobi. A New-York, le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé le déploiement de trois mille «gardes bleus» supplémentaires, chargés d'assurer la sécurité des activités humanitaires.



Lire page 4 l'article de CATHERINE SIMON

Après dix mois de hausse

Léger recul du chômage

Pour la première fois depuis août 1991, le nombre de chômeurs a baissé de 0,5 % en juillet. Ce léger repli porte à 2 911 400 le nombre de demandeurs d'emploi en données corrigées. L'amélioration concerne principalement les chômeurs de longue durée et les femmes.

Après dix mois de détérioration ininterrompue, le marché de l'emploi a cessé de se dégrader en juillet. En données brutes, l'ANPE fait état de 2 829 076 chômeurs et d'un taux de chômage inchangé à 10,3 %. Pour le deuxième mois consécutif, les chômeurs de longue durée – sur lesquels le gouvernement a concentré ses efforts – voient leur effectif se réduire : on en dénombre 930 200, soit une baisse de 0,5 % en un mois ; le chômage des femmes recule pour sa part de 1 %. Alors que l'ancienneté au chômage passe de 389 à 375 jours, le ministère du travail estimait vendredi 28 août que *«cette amélioration s'inscrit toutefois dans une situation où les reprises d'emploi sont en diminution et où les hésitations des entreprises à embaucher ne semblent pas encore levées».*

Lire page 15 l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

La genèse du «nettoyage ethnique»

La sinistre doctrine, déjà prônée pendant la deuxième guerre mondiale, a été «adaptée» par l'actuel président de la «nouvelle Yougoslavie», M. Cosic

BELGRADE

de notre correspondante

«Purification», «épuration», «nettoyage ethnique», trois termes pour définir un concept que l'on croyait proscrit du monde moderne, mais qui a resurgi sur le sol européen, «à deux heures d'avion de nos plages», dans l'ex-Yougoslavie. Quelle formule choisir ? En condamnant fermement cette pratique, dans la résolution 771 de son Conseil de sécurité, l'ONU a en quelque sorte officialisé, le 13 août, l'expression *«épuration ethnique»*. Mais les termes consacrés dans les autres langues de l'ONU – *«cleansing»* en anglais, *«depuracion»* en espagnol – conduisent souvent les diplomates à préférer *«purification»* ou *«nettoyage»*.

En fait, ce que les Serbes, principaux accusés dans cette condamnation, appellent *«etnicko ciscenje»* se traduit littéralement par *«nettoyage ethnique»*. Evitant de prôner ouvertement cette notion et d'en faire une doctrine officielle, ils ne l'utilisent en public que pour accuser la partie adverse. Tout comme les Croates et les Musulmans l'emploient pour dénoncer les meurtres, l'internement de civils dans des camps, les expulsions et saisies de biens opérées contre des membres de leurs communautés établis dans les zones contrôlées par les Serbes.

Selon l'historien belgradois Andrej Mitrovic, le concept de *«nettoyage ethnique»* et la politique qui en découle sont apparus dans la région pendant la seconde guerre mondiale sous le régime pro-nazi d'Ante Pavelic en Croatie. Il ajoute toutefois que cette idéologie a appartenu *«par nature»* à tous les grands mouvements nationaux qui ont existé dans les Balkans, que ce soit en Grèce en 1830, en Serbie, au Monténégro ou en Bulgarie. Pour lui, il s'agissait alors d'une option *«normale»* visant à rétablir la structure ethnique *après les diverses invasions*, et cela se faisait *«sans douleur»*. Ce n'est qu'à la veille de la seconde guerre mondiale que cette politique devient violente, trouvant ses racines dans le racisme du dix-neuvième siècle réactualisé par Hitler.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite et nos informations page 3

Les rancœurs de Rostock

Trois ans après la destruction du mur de Berlin des Allemands de l'Est, désenchantés, retournent leurs frustrations contre les immigrés

ROSTOCK

de notre envoyé spécial

Brigitta est furieuse : contre les Tziganes, les skinheads, les communistes et le gouvernement Kohl, à qui elle avait pourtant donné sa voix dans l'euphorie de la réunification. Elle est furieuse et elle voudrait que son ancien pays, l'ex-RDA, soit désormais entouré d'un nouveau mur, *«mais cette fois un mur deux fois plus haut que l'ancien»*. Un mur sans skinheads, ni Tziganes, ni communistes, ni Kohl.

En chaussons devant le palier de son immeuble, cette ancienne aide-soignante de quarante-quatre ans, au chômage depuis 1989, parle avec ses voisins. Sa voix résonne dans le cage d'escalier. Elle n'a guère dormi depuis six jours, mais elle est furieuse comme au premier jour. Peut-être plus, d'ailleurs. Br[...] habite juste en face du [...] d'immigrés de Lichtenhagen, à la sortie de Rostock. Elle était là, samedi 22 août, lorsque les émeutiers ont donné l'assaut. Elle a applaudi les jours suivants lorsque les manifestants ont continué leurs attaques. Elle s'est sentie soulagée, puis contrariée, par *«tous ces skinheads venus de l'Ouest»*.

Brigitta, elle, ne voulait que manifester contre les Tziganes qui campaient sur sa pelouse. Eux, ils ont incendié les premiers étages du foyer d'immigrés, brûlé les voitures et arboré des croix gammées. Elle *«n'a rien contre les étrangers»*, mais *«seulement contre les Tziganes»*. Eux *«sont des abrutis, racistes et fascistes, et qui sont là pour tout casser»*. Brigitta a regardé la télévision et elle a été stupéfaite : *«Il nous ont traités de nazis ; c'est une insulte. Dites que je ne suis pas une [...]e, une fasciste ; dites que j'ai [...]ur de ces gens-là.»*

Xénophobe, Brigitta ? Le foyer d'immigrés contre lequel elle a manifesté samedi dernier abrite ses plus tendres souvenirs. C'est là qu'elle a rencontré, il y a quinze ans, son mari, Roberto, un ouvrier serrurier cubain qui venait y faire un stage de formation professionnelle. Sa voisine, Silke, y a connu, elle aussi, son mari, de nationalité indienne. *«Au contraire, nous étions heureux de voir des gens différents.»* Elle-même réfugiée après la guerre – sa famille habitait Poznan en Pologne, à l'époque allemande, – Brigitta se souvient de cette période où *«l'on accueillait les étrangers dans notre cité et on faisait la fête avec eux. Il y a même eu, pendant un moment, des Français et des Italiens : on buvait du cognac et du café»*.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Lire la suite et nos informations page 4

M. Delors en campagne pour Maastricht

Alors que le «non» progresse dans les intentions de vote, atteignant 53 % des suffrages exprimés selon un sondage de l'Institut CSA, les dirigeants socialistes hésitent encore sur la manière de répondre aux adversaires du traité. M. Jacques Delors a défendu vendredi Mme Elisabeth Guigou, à laquelle M. Lionel Jospin avait reproché la veille un ton trop polémique. Le président de la Commission européenne s'en est pris, sur le même ton, aux partisans du «non», en estimant que le discours de ces «mauvais bergers» n'avait pas sa place dans une «démocratie évoluée». Reçu le même jour par les Verts, qui sont divisés sur la réponse à donner au référendum, M. Delors les a invités à se comporter en «responsables politiques», et non en «militants écologistes».

Lire page 6 et nos informations pages 8 et 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

On ne prendra pas congé, après ce défilé de catastrophes, sans rouvrir « Decline and Fall », le chef-d'œuvre d'un Anglais des Lumières aussi génial que rondouillard. Parce que, les meilleures choses ayant une fin dans le meilleur des mondes possibles, Candide aimerait bien que s'esquisse un début d'explication à la fin des empires.

36. – Le problème d'Edward Gibbon

Par JEAN-PIERRE RIOUX

La boucle se referme, depuis la chute de Gorbatchev, en lever de rideau, jusqu'au retour de Sakharov, en dernier essai d'analyse. Entre-temps, des ardeurs de Sargon l'Ancien à la révérence de lord Mountbatten, du rêve d'Alexandre aux dernières convulsions de Hitler, du rush des Barbares aux incendies de l'Algérie française, le lecteur de bonne volonté aura été copieusement secoué – sans trop de déplaisir, espérons-le – dans les remous et les cascades du cours des fins d'empires qui a malmené l'histoire de l'Europe. A l'heure du bilan, comment ne pas s'interroger ? Cette descente des siècles n'aurait-elle pas été toujours très circulaire? Cette navigation agitée a-t-elle jamais eu ses règles historiques? Et que nous apprend ce périple au passé? Chacun pourra à son aise formuler ses propres réponses. Mais, avant de se prononcer, il serait bien imprudent de ne pas aller faire un tour chez Edward Gibbon et son *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain.*

Cet Edward, écrivit un de ses amis, était *« haut comme trois pommes dont l'une serait la tête »*. Le minuscule hobereau anglais du dix-huitième siècle n'avait rien, à dire vrai, qui le prédestinât au titre de grand historien. Ses ancêtres, repérables depuis l'an 1326 au bas fond du comté de Kent, avaient inégalement prospéré dans l'agriculture locale, puis dans le commerce très spéculatif en direction des mers du Sud. Ils lui avaient légué l'art de porter perruque et de s'ennuyer avec civilité, courage et indépendance. Gibbon junior, né en 1737, fit fructifier cet héritage en ne dédaignant ni le spectacle réjouissant des terres bien peignées, ni celui de la Chambre des communes, où il fut un député tory très bon garçon et muet comme la carpe. Rebondi, gourmand, pomponné, le double menton bien calé dans le jabot de dentelle, souvent vêtu d'un superbe habit rouge en souvenir de ses états de service – honorables – dans la milice au temps de la guerre de Sept Ans, il fut même mondain à Londres, à Paris et en Suisse, faisant rire dans toutes les langues de jolies femmes vaincues par ses aphorismes. Bref, Edward aurait pu n'être qu'un plaisant mélange de Barry Lyndon et de l'ami Fritz.

Fort heureusement, s'il avait pleinement conscience *« d'avoir tiré un joli lot dans la loterie de la vie »*, il ne s'est jamais départi d'une saine horreur de l'esclavage. L'école à l'anglaise, où sa santé longtemps précaire lui avait imposé un cursus cahoteux, Oxford même, qu'il décrira avec une rare férocité, lui ont inspiré dans ses *Mémoires* des formules sans appel : ces lieux-là sont des *« grottes d'angoisse et de chagrin »* et *« le pouvoir de l'éducation est peu de chose, excepté dans les cas heureux où il est presque inutile »*. Converti à dix-sept ans au catholicisme puis ramené à la raison dans une famille de pasteurs helvétiques et strictement calvinistes où son père, catastrophé par cet accès de fièvre papiste, l'avait aussitôt exilé, ses vagabondages intellectuels et spirituels l'ont conforté dans une solide haine de l'Eglise et de l'Ecole.

C'est la lecture qui lui a fait franchir le gué. Boulimique dès l'enfance, polyglotte, maniaque du détail tout en restant fortement synthétique, acharné et polémique, Edward a voulu tout voir et tout entendre, digérant tout ce qui passait à portée de sa main en sciences de l'homme et de la nature. Ce fils du Grand Siècle éclairé se jeta ainsi dans le savoir éperdu et, un beau jour, se fit Romain de cœur. Rat de bibliothèques et érudit-poète, le charmant conservateur rondelet négligea désormais toutes les passions pour trouver bonheur et équilibre, au fond de sa retraite de Lausanne, dans la réflexion critique sur l'exemplaire aventure de l'Empire de Rome. En quatorze ans, de 1773 à 1787, il rédigea les six gros volumes de *Decline and Fall*. Lesquels, glorifiés dès 1788, furent admirablement traduits en français par Mme Guizot en 1812. Et leur auteur, son affaire faite, avait discrètement pris congé en 1794, en pleine tourmente révolutionnaire.

« C'est à Rome, le 15 octobre 1764, écrivait-il peu avant sa mort, *alors que je méditais dans les ruines du Capitole et que les moines chantaient vêpres, pieds nus dans le temple de Jupiter, que l'idée d'écrire l'histoire du déclin et de la chute de la Ville éternelle se fit jour en moi pour la première fois. »* Rome est devenue, de fait, l'unique objet de son optimisme mélancolique. Des bords du Tibre aux frontières du monde connu, Rome a bâti, pensait-t-il, *« le solide édifice qui a fait la grandeur de l'homme »*. Or cet Empire, si puissamment civilisateur, si conforme à l'exigence humaine, a péri. Pourquoi ? Tel est l'énoncé, brutal, vivifiant, de ce *« Gibbon's problem »* sur lequel ont réfléchi, *Decline and Fall* en main, les jeunes gens qui hissèrent l'Union Jack aux quatre coins du monde, l'élite internationale des baroudeurs d'empires, de Napoléon à Churchill, puis tous ceux qui, dans une fidélité assez émouvante à ce vieux bonhomme à perruque, ont été saisis par l'idée grisante de rechercher le sens de l'Histoire.

Pourquoi Rome, qui avait bâti un empire puissant, des bords du Tibre aux frontières du monde connu, a-t-elle péri ? Tel est l'énoncé du « Gibbon's problem » sur lequel ont réfléchi tant d'historiens.

Que nous dit le cher Edward ? Tout simplement, après Montesquieu et Voltaire, dans une langue superbe et avec un redoutable sens du tableau qui court sur douze siècles de civilisation, du temps de Trajan à la prise de Constantinople par Mehmed II en 1453, et qui peint vivement une très longue décadence, qu'il y a un lien, solide et problématique, entre la chute de l'Empire romain et la victoire [du] christianisme. On peut certes sourire aujourd'hui de ses arrière-pensées d'homme des Lumières qui détestait les moines et ne voulait pas croire que la Cité de Dieu eût pu prendre la relève d'une civilisation si impériale. Mais ni Henri Marrou, le grand historien de l'Antiquité tardive qui aimait presque également Gibbon et saint Augustin, ni Arnaldo Momigliano, qui n'est pas manchot non plus dans l'art de célébrer les sagesses barbares, n'ont négligé l'intuition du gentilhomme de Lausanne. A quoi bon, en effet, réfléchir à la fin des empires et aux relèves posthumes de leurs dominations si on néglige sa petite phrase du chapitre XX : *« En embrassant la foi chrétienne, Constantin semblait contracter une alliance perpétuelle avec une société indépendante et distincte » ?* La voilà, la solution du problème.

Gibbon nous fait la bonne leçon quand il recommande de ne pas s'épuiser à rechercher les « causes réelles » de toute chute d'empire. Car, pense-t-il, tout historien pas trop obtus peut empiler à l'envi une succession de causes contraires dont la somme risque fort d'être un résultat nul. Il sait, certes, ouvrir à volonté les fausses fenêtres des causalités fatales. Mais à quoi bon ? On peut en effet soutenir indifféremment avec la même vraisemblance que Rome périt, « au fond », d'une fiscalité insupportable, de la langueur de ses cités, de l'incompétence de ses fonctionnaires, de la barbarisation de son armée ou d'un déclin de l'esclavage. André Piganiol, en bon exemple, pensait en 1939, juste après Munich et à la veille d'une autre débâcle, qu'elle ne résista pas à la supériorité militaire des conquérants germaniques, puis il abandonna cette idée trop peu européenne en 1962, dans une nouvelle édition de son *Histoire de Rome.*

Le grand Michel Rostovtseff lui-même, qui avait réactivé sa réflexion sur Rome au spectacle cauchemardesque de la révolution bolchevique, avait cru résoudre enfin le *Gibbon's problem* en soulignant la force dévastatrice d'une révolution sociale des masses populaires qui aurait affaibli l'autorité impériale dès le IIIe siècle. Son *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, publiée en 1926, s'achève sur cette réflexion de bourgeois russe désabusé : *« Est-il possible d'étendre une civilisation avancée aux classes inférieures sans l'avilir et sans l'amoin- M.- jusqu'à l'évanouissement complet ? »* Puis, estigré, enseignant à Yale, sorti du cauchemar à titre personnel, mais hanté par les suites staliniennes du coup de force des barbares d'Octobre, il renoncera à cette explication pour s'en tenir, en 1930, au constat inverse : Rome a décliné puis péri parce que l'Etat impérial, devenu omnipotent, a trop piétiné la société civile. Comme l'Etat du tsar, puis celui de Staline.

Gibbon, lui, n'a jamais eu les états d'âme de ses successeurs. Car, martèle-t-il, il n'y a au fond qu'une seule « cause » plausible : le constat du décès. Rome est tombée parce qu'elle a été conquise, tout simplement. Libre à nous de détailler, ensuite, les attendus de cette situation de fait. Libre à nous encore, et surtout, d'établir solidement que l'Empire ne pouvait plus survivre dès lors que l'Eglise était devenue un corps étranger dans l'Etat, et puissant jusqu'à convertir, un jour du IVe siècle, l'empereur lui-même. Autrement dit, Gibbon résout son problème en rappelant deux évidences. La première : Constantin a ruiné le pouvoir impérial inauguré par Auguste en reconnaissant, au plus intime de sa nouvelle foi, ce pouvoir d'Eglise qui désormais orchestrait la vie des citoyens romains les plus déterminés, les chrétiens. La seconde est tout entière contenue dans l'énoncé d'une loi historique assez robuste : seules comptent les situations datées, car elles seules enregistrent la force brutale et péremptoire du changement ; seule vaut l'interaction soudaine et fatale d'événements hétérogènes, car son effet est autrement plus décisif que l'égrenage d'un interminable chapelet de « causes » profondes.

Ainsi se prendrait-on dès lors à rêver de pouvoir appliquer résolument la « solution Gibbon » à toutes les fins d'empires qui ont émaillé l'histoire européenne. Hélas, ce serait pour l'heure assez aventureux. Car les historiens n'en sont encore le plus souvent qu'à compter les grains du chapelet. Ils distinguent clairement, il est vrai, trois scénarios répétitifs pour les fins d'empires. Le premier est fasciné par la violence destructrice : un empire plus fort surgit, qui détruit le précédent ou envahit et soumet le voisin immédiat ; un conquérant prédateur ou une coalition d'appétits limitrophes fondent sur leur proie, puis substituent une dynastie à l'autre ou installent un désordre revanchard sur les décombres de la grandeur. C'est vrai pour les dominations de Napoléon ou de Hitler. Mais ce le fut déjà moins pour Alexandre submergeant l'Empire achéménide. Car tout Empire est si porteur de ferveur religieuse, d'unité rayonnante des peuples réconciliés, de paix équilibrant le monde, de transparence totalitaire, de bonheur fou et de rêve d'une puissance illimitée que les vaincus ne peuvent pas être insensibles à cette addition d'arguments sécurisants, à l'étalage de tant de promesses d'acculturation : tous les Barbares, peu ou prou, sont ainsi civilisés par leur Rome avant même d'avoir à la ruiner. Si bien qu'il est souvent très difficile d'isoler les fins des apogées, de distinguer les défaites brutales des imprégnations lentes.

Un second scénario nous convient mieux, à nous, hommes du vingtième siècle habitués aux violences des idéologies et aux ravages des pulsions identitaires : celui qui valorise la désagrégation des empires par la revanche de nationalismes trop longtemps opprimés. Il fonctionne à merveille pour expliquer la fin des domaines coloniaux. Et assez bien pour comprendre celle de l'Empire soviétique. Mais le bon usage de cette loi historique présuppose que tout nationalisme ait en lui assez de cohérence et d'entregent pour affronter avec des chances de succès le système despotique. Or c'est loin d'être toujours le cas : voyez l'Autriche-Hongrie, où la guerre nationaliste a suivi et non pas précédé la fin délibérée de l'Empire.

Si bien qu'on peut se rabattre, en désespoir de cause, sur un troisième scénario assez fourre-tout, qui ressemble fort à une motion de congrès du Parti radical de haute époque : l'empire meurt de sa belle mort, après une trop belle conquête des espaces et des hommes. Il s'écroule, insensiblement ou dans un fracas final, peu importe, miné par une désagrégation interne, à la suite de querelles familiales ou dynastiques, d'invasions mal endiguées, de rancœurs accumulées, de revanches sociales impossibles à contenir, de réveils en sursaut ou de la résurgence inopinée d'anciennes dissidences morales et culturelles.

Tout habillage historique de ces trois scénarios est possible. Tout dosage circonstanciel de ces trois composantes peut en affiner l'usage explicatif, de siècle en siècle. Mais, au bout du compte, il ne s'agit jamais que d'un raisonnement sur les causes et par les causes. Celui dont Gibbon n'était pas satisfait. Car cette approche gomme l'événement ruineux. Elle n'explique pas la brutale conjonction d'enjeux divers qui pousse, à une date donnée, au dénouement fatal de la domination impériale.

Que dire alors, sinon ce que Gibbon n'était pas peu fier d'avoir inventé ? A savoir que seul l'enkystement d'un Etat dans l'Etat – lequel peut prendre la forme d'une nomenklatura à l'insolence insupportable, d'une religion subversive, d'une communauté de substitution ou d'une culture de rechange – sape les empires les plus solides et les jette au feu de l'événement déroutant.

Parce ce qu'en fait, à bien y réfléchir : que se serait-il passé si Boris Eltsine n'avait pas grimpé sur la tourelle d'un vieux char le 19 août 1991 devant la « Maison Blanche » ? Pascal déjà avait subodoré qu'il ne faudrait pas trop négliger le nez de Cléopâtre dans ces histoires d'empires qui tournent mal. Et que la liberté, au bout du compte, est toujours assez contingente pour qu'on ait envie de tenter sa chance avec elle.



DAGLI-ORTI - MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LA ROCHELLE

Brennus et sa part de butin, ***tableau de Paul-Joseph Jamin (1893). Brennus, chef gaulois, prit Rome en 390 av. J.-C. avant d'en être chassé par Camille.***

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain*, d'Edward Gibbon, Robert Laffont, collection « Bouquins », 2 vol., 1983.
■ *Mémoires*, d'Edward Gibbon, Critérion, 1992.
■ *Décadence romaine ou Antiquité tardive ?*, d'Henri I. Marrou, Le Seuil, 1977.
■ *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, d'Arnaldo Momigliano, Gallimard, 1983.
■ *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, de Michel I. Rostovtseff, Robert Laffont, collection « Bouquins », 1988.
■ « L'Empire romain comme modèle », par Maurice Sartre, *Commentaire*, printemps 1992, pages 27-35.

FIN

L'application des décisions prises par la conférence de Londres sur l'ex-Yougoslavie

Les combats se poursuivaient comme à l'ordinaire, samedi matin 29 août, à Sarajevo, où les forces bosniaques ont affirmé avoir réussi une percée dans les lignes serbes. Les combats ont fait une trentaine de morts et plusieurs dizaines de blessés depuis jeudi soir, selon Radio-Sarajevo.

Pendant ce temps, à Bruxelles, la Commission européenne a proposé de renforcer l'embargo contre la Serbie et le Monténégro en évitant que ces deux Républiques ne profitent de la Convention de transport international routier (TIR) pour s'emparer de marchandises qui ne leur sont pas destinées.

Par ailleurs, à Londres, les membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) se sont dits prêts à contribuer au renforcement des sanctions. Ils ont également décidé de mettre immédiatement à la disposition des Nations unies près de cinq mille hommes et des équipements de transport et de logistique, a annoncé, vendredi, le ministre italien des affaires étrangères, dont le pays préside actuellement l'organisation.

L'action de l'UEO, a-t-il précisé, intervient « en collaboration et en transparence parfaite avec l'OTAN ». La contribution française sera composée d'un bataillon interarmes de mille cent hommes, avec des véhicules blindés d'infanterie, de génie et de logistique, une compagnie de soutien et un détachement de cinq hélicoptères de transport. – *(AFP, Reuter.)*

Les dirigeants serbes se félicitent des résultats

BELGRADE

de notre correspondante

La partie serbe se réjouit des résultats de la Conférence de Londres sur la Yougoslavie. A son arrivée à Belgrade, vendredi 28 août, M. Milan Panic, le premier ministre yougoslave, a crié sa satisfaction : *« Il s'agit d'une victoire totale (...). Nous avons obtenu le maximum que nous puissions espérer. »*

Pour ce milliardaire américain d'origine serbe qui se veut *« un homme de paix »*, la Conférence est un succès parce que la communauté internationale a soutenu son programme en douze points sur le règlement de la crise yougoslave *(voir l'article d'Alain Debove)* et que les résultats de la réunion *« ouvrent la voix à la levée des sanctions »* imposées le 30 mai dernier par le Conseil de sécurité de l'ONU à la Serbie et au Monténégro.

« Nous voulons rendre à la Yougoslavie la dignité qu'elle a perdue (...). Mais si nous ne respectons pas ce à quoi nous nous sommes engagés, le prix à payer sera très lourd », a déclaré M. Panic. Reprenant un thème abordé à Londres avant son départ, il a affirmé qu'il ferait tout pour que les membres de son gouvernement se plient aux exigences de la communauté internationale et qu'il réclamerait la démission de tous ceux qui bloqueraient le processus de paix, *« jusqu'aux dirigeants des ex-Républiques yougoslaves »*.

Plus modéré, M. Dobrica Cosic, président de la fédération serbo-monténégrine, s'est dit *« rassuré »*, et désormais *« plus optimiste »*. L'essentiel, selon lui, tient au fait qu'un *« compromis honorable »* a été trouvé et que les risques d'une intervention militaire ont été écartés.

Pour Radovan Karadzic, le leader des Serbes de Bosnie, qui transitait par Belgrade avant de rejoindre la capitale de sa République autoproclamée dans les montagnes proches de Sarajevo, Londres a débouché sur des résultats *« encourageants pour le peuple serbe »* mais pas pour autant sur *« une victoire »*.

Il se félicite cependant d'une approche plus objective de la communauté internationale qui, estime-t-il, se dirige vers *« un traitement plus équilibré des parties au conflit »*. Réaffirmant s'être engagé à « négocier » la restitution de 20 % des territoires occupés, M. Karadzic a précisé qu'il ne rendrait pas de *« régions précises »* mais *« des villages musulmans le long de la ligne de démarcation »*.

L'homme de la rue sceptique

Pour sa part, l'opposition serbe reste en général plus réservée. Certains estiment toutefois que la Yougoslavie a été *« implicitement »* reconnue au niveau international et que l'image des Serbes s'est quelque peu améliorée. Bien que le contrôle du blocus ait été drastiquement renforcé, nombreux se réjouissent que de nouvelles sanctions n'aient pas été imposées.

La presse indépendante publiée samedi à Belgrade soulignait que la Serbie avait été mise devant un choix, mais pas soumise à un ultimatum. En acceptant de *« coopérer »* sans pour autant *« capituler »*, la délégation yougoslave, admettait-on dans l'opposition, a réussi à écarter *« provisoirement »* les risques d'une intervention militaire. Le leader ultranationaliste Vojslav Seselj continue pour sa part à affirmer que la délégation yougoslave n'aurait pas dû se rendre à Londres puisqu'elle n'en a tiré *« aucun profit »* et s'est retrouvée *« en position d'humiliation, contrainte à céder à la volonté des puissances étrangères »*.

Sceptique ou prudent – alors qu'aucun des accords précédents n'est entré dans les faits, – l'homme de la rue attend les premiers résultats concrets des accords de Londres. Car il sait que les menaces de renforcement des sanctions planent toujours sur la Serbie et le Monténégro et qu'il risque d'être privé de chauffage pendant le prochain hiver.

F. H.

M. Panic met M. Milosevic en demeure de tenir ses engagements

LONDRES

de notre envoyé spécial

Au lendemain de la conférence de Londres, bien des diplomates européens s'interrogent sur la valeur des engagements pris, dans la recherche de la paix en Bosnie-Herzégovine, par certains dirigeants de l'ex-Yougoslavie, à commencer par M. Radovan Karadzic, le leader de la « République serbe de Bosnie » (autoproclamée).

Dans une lettre jointe aux documents officiels de la conférence, ce dernier se disait notamment prêt à fournir aux Nations unies, dans un délai de quatre jours, une carte des positions de tous les armements lourds qui devraient être placés ensuite sous contrôle international autour de quatre villes : Sarajevo, Bihac, Goradze et Jajce. Il écrivait également que, dans le cadre de négociations avec les Musulmans et les Croates, les Serbes accepteraient de se retirer d'une *« portion substantielle »* du territoire qu'ils occupent actuellement.

Dans les milieux de l'ONU, on se réjouit bien entendu de ces déclarations d'apaisement mais on ne les prend pas pour argent comptant. Les spécialistes se demandent en effet si le « président » Karadzic a véritablement le contrôle de toutes ses troupes sur le terrain et s'il est en mesure d'imposer un hypothétique cessez-le-feu. L'obstacle majeur à un arrêt des combats réside dans le fait que cette guerre oppose de plus en plus des milices locales, des bandes armées musulmanes et serbes, qui n'obéissent qu'à des « petits chefs » plus soucieux de maintenir leur pouvoir que de respecter d'éventuelles consignes données par leurs responsables politiques.

« Pratique barbare »

Dans ces conditions, soulignent des sources britanniques, les chances de ramener la paix rapidement sont bien minces et l'action internationale doit, en priorité, porter sur l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations civiles. L'hiver, dans certaines parties montagneuses de la Bosnie, commence à sévir dès la fin du mois de septembre, et selon des rapports alarmants du Haut Commissariat aux réfugiés, plusieurs centaines de milliers de personnes se trouveront alors dans une situation désespérée.

Autre point d'interrogation : la véritable influence politique du premier ministre « yougoslave », M. Milan Panic. Ce dernier a encore rappelé, vendredi 28 août, au cours d'une ultime conférence de presse qui tenait du show, les douze principes qui, selon lui, doivent permettre de conduire à la paix. Il n'envisage pas de modification des frontières par la force ni de reconnaissance par Belgrade de la Bosnie-Herzégovine.

Il affirme que la Serbie n'a aucune revendication territoriale en Croatie et en Bosnie, ni en Macédoine ; il condamne la *« pratique barbare »* de la « purification ethnique » et se dit partisan, au Kosovo, d'une négociation avec les Albanais de souche, qui y sont très largement majoritaires. Autre signe d'apaisement : il a eu, à Londres, un entretien avec le dirigeant des Kosovars, M. Ibrahim Rugova. Tous ces engagement ont été approuvés par M. Slobodan Milosevic. Les Européens se sont réjouis des promesses de M. Milan Panic. Cela dit, on ne manifeste pas – là non plus – un optimisme débordant. La délégation « yougoslave » va sans doute, en effet, devoir maintenant soumettre au Parlement de Belgrade les documents qu'elle a approuvés à Londres. Et il n'est pas exclu que les députés les rejettent et que M. Panic soit accusé en quelque sorte de trahison, ou au moins désavoué.

Ce scénario n'est pas à écarter puisque le premier ministre yougoslave a tenu à déclarer avant son départ de la capitale britannique : *« Si M. Milosevic manque aux engagements qu'il a pris à la conférence en souscrivant à mes propositions de paix, il sera alors de mon devoir de demander sa démission »*. M. Panic souligne toujours qu'il est, lui, premier ministre de la Yougoslavie, alors que M. Milosevic n'est que le président de l'une des composantes de la nouvelle fédération, à savoir la Serbie.

ALAIN DEBOVE

La genèse du « nettoyage ethnique »

Suite de la première page

Reprise par les extrémistes croates comme Branko Jelic et Ante Pavelic, cette doctrine a pu être, admet l'historien, une tentation pour les Serbes poussés à la vengeance par les terribles exactions perpétrées contre eux entre 1941 et 1945.

De fait, lorsque le parti pro-nazi Oustacha prend le pouvoir à Zagreb le 10 avril 1941 et proclame l'Etat indépendant de Croatie, Ante Pavelic, qui est à sa tête, instaure un régime de terreur inspiré des exemples fascistes. Pourchassant les Juifs, les Tziganes et surtout les Serbes, à qui il reproche d'être orthodoxes, fidèles de l'Eglise de Constantinople, il mène le premier un « nettoyage ethnique » en Croatie. Il s'agissait alors d'une politique officielle, puisque le programme prévoyait ouvertement que, sur les 600 000 Serbes de Croatie, *« un tiers doivent se convertir, un tiers s'expatrier et un tiers mourir »*. Quant aux Musulmans de la Bosnie-Herzégovine – alors partie de l'Etat indépendant croate, – ils étaient considérés par Pavelic comme des Croates de confession musulmane et échappaient ainsi aux mesures de génocide.

A cette même époque, les Serbes furent tentés par le « nettoyage ethnique ». Dans un ouvrage intitulé *le Génocide des Musulmans*, écrit par deux historiens, l'un croate, Antun Miletic, et l'autre serbe, Vladimir Dedjer, on retrouve le « Projet de Stevan Moljevic » du 30 juin 1941. Connu sous le nom de « Serbie homogène », il préconisait la restauration, après la seconde guerre mondiale, d'une Grande Serbie *« sur tous les territoires ethniques où vivent des Serbes »* et suggérait *« l'expulsion et la permutation des populations, principalement des Croates des territoires serbes et des Serbes des territoires croates »*.

Ce projet sera complété en septembre 1941 par le programme du mouvement serbe des tchetniks, dirigé par Draza Mihajlovic. Il préconise de *« marquer* de facto *les frontières du territoire serbe et de n'y laisser que la population serbe (...), de nettoyer radicalement les villes et de les remplir de nouveaux élements serbes (...) »*. Le 20 décembre de la même année, Draza Mihajlovic donne des instructions concrètes aux commandants de ses troupes : *« Créer une Grande Serbie ethniquement pure dans les frontières englobant la Serbie, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, le Srem, la Backa* [à cheval sur l'Est de la Croatie et l'ouest de la Voïvodine] *et le Banat (...), purger le territoire de l'Etat de toutes les minorités nationales et de tous les éléments non serbes (...), procéder à la purge des populations musulmanes du Sandjak* [Serbie, NDLR] *et des populations musulmanes et croates de Bosnie. »* Quant au tracé des frontières avec les Croates, le chef des tchetniks ordonnait de prendre, *« dès que l'occasion se présenterait, tous les territoires indiqués sur la carte et de les nettoyer avant que l'ennemi ait le temps de se retourner »*.

Mihajlovic, qui s'était soulevé contre les Croates mais aussi contre les communistes, sera mis en échec par les partisans de Tito et fusillé en 1946. Malgré les exactions commises par les tchetniks, notamment contre les Musulmans de l'est de la Bosnie, le spécialiste français des Balkans Georges Castellan estime qu'*« on ne saurait les accuser de génocide »*.

Aujourd'hui, la « terreur serbe » que fuient les Musulmans de Bosnie et les populations non serbes des territoires occupés en Croatie porte une nouvelle fois le nom de *« nettoyage ethnique »*. Ce concept, qui éveille de sinistres réminiscences, serait l'œuvre de seize membres de l'Académie des sciences et des arts de Belgrade, auteurs d'un texte qui circule sous le manteau sous le nom de « Mémorandum ». L'un de ses principaux inspirateurs était Dobrica Cosic, l'écrivain nationaliste devenu, en mai dernier, président de la « nouvelle Yougoslavie » (serbo-monténégrine) et considéré comme le père spirituel du dirigeant serbe Slobodan Milosevic.

Le « mémorandum » de 1986

Conçu en 1986, ce mémorandum est resté à l'état d'ébauche pour avoir été découvert le 24 septembre de la même année par un journaliste du quotidien belgradois *Vecernje Novosti*. Sa publication sous forme d'extraits eut alors l'effet d'une bombe. Qualifiant le texte d'anticommuniste et de nationaliste, le journaliste Alexandar Djukanovic y voyait *« un nouvel appel à la guerre fratricide et à un nouveau bain de sang »*. Le mémorandum, qui dressait un réquisitoire contre quatre décennies de régime communiste et mettait en évidence toutes les frustrations du peuple serbe, préconisait *« la défense du peuple serbe menacé »* par une *« discrimination »* dont les académiciens nommaient les coupables : les Slovènes et les Croates, tout particulièrement Josip Broz Tito (croate) et Edouard Kardelj (slovène), qui, à travers la Constitution de 1974 (la dernière qu'ait connue l'ex-Yougoslavie) avaient réalisé leur projet de confédéralisation de l'Etat yougoslave en redonnant aux six Républiques et aux deux provinces autonomes toute leur souveraineté. Une Constitution qui aura été, selon le régime actuel de Belgrade et son éminence grise Dobrica Cosic, à l'origine du démembrement de la Yougoslavie et aura *« placé le peuple serbe et la Serbie dans une position foncièrement inégale et subordonnée »*.

« Toutes les nations [de la Fédération yougoslave] *ne sont pas égales en droit : la nation serbe n'a pas obtenu son propre Etat. »* A cela s'ajoute qu'*« une partie du peuple serbe, vivant principalement dans d'autres Républiques, ne jouit d'aucun droit et subit une discrimination ethnique faisant de l'actuelle Yougoslavie un pays qui ne peut être mis au rang des Etats modernes et démocratiques »*. Tout cela incitera les Serbes à la rébellion et deviendra petit à petit un appel à la haine raciale.

Les arguments ne sont pas nouveaux. Rappelant que la population serbe de Croatie, pourtant déjà décimée par le génocide, a nettement baissé par rapport au premier recensement d'après guerre – 543 795 Serbes, soit 14,48 % de la population de Croatie, en 1948, contre 531 502 en 1981, soit 11,5 %, – les auteurs du « Mémorandum », soulignent que les régions où ils sont majoritaires, comme la Lika, le Kordun et la Banja (centre de la Croatie) sont les moins développées de Croatie. Le retard économique de ces territoires a *« incité les Serbes à émigrer vers la Serbie ou vers des régions de Croatie où ils sont minoritaires, traités comme un groupe social inférieur et contraints à l'assimilation »*.

Condamnant cette politique d'assimilation, les académiciens constatent que, *« hormis pendant la période de l'Etat indépendant de Croatie, les Serbes de Croatie n'ont jamais été menacés dans le passé comme ils le sont aujourd'hui. Le règlement de leur statut national se pose donc comme une question politique de premier ordre »*. Et de mettre en garde : *« Si une solution ne pouvait être trouvée, les conséquences seraient néfastes non seulement pour la Croatie, mais aussi pour l'ensemble de la Yougoslavie. »*

Dès 1986, Belgrade se lance donc dans une nouvelle croisade, celle du réveil de la conscience nationale serbe, à laquelle adhérera rapidement le jeune leader communiste Slobodan Milosevic, et qui déclenchera le regain barbare du nationalisme serbe des années 90.

A l'époque, il n'est pas question de « nettoyage ethnique », mais de rendre aux Serbes *« tous les droits historiques, nationaux et démocratiques de vivre dans un seul Etat »*. C'est le point de vue de Dobrica Cosic, élaboré dans un texte sur *« la Yougoslavie et la question serbe »*, publié en janvier 1991. Cet Etat pourrait être une *« Yougoslavie démocratique et fédérative »*, mais à condition que tous les peuples qui y vivent le veuillent. Le cas échéant, *« les Serbes n'ont aucune raison (...) d'empêcher les Croates et les Slovènes de faire sécession de la Yougoslavie et de créer leurs Etats autonomes. Mais ils ne pourront les créer que sur leurs territoires ethniques. S'ils le font aussi en annexant les territoires ethniques serbes, ils seront des envahisseurs et des fauteurs de guerre »*, écrivait il y a un an et demi l'actuel président d'une Yougoslavie désormais serbo-monténégrine. La suite, nous la connaissons.

La pratique du fait accompli

En bref, cette aspiration implique *de facto* le déplacement de populations, plus précisément la modification de la structure ethnique lorsque les territoires revendiqués ne comportent plus de majorité serbe. De là la nécessité de « nettoyer » les « terres serbes » aussi bien en Bosnie qu'en Croatie et en Voïvodine, cette province multinationale du nord de la Serbie rattachée autrefois à l'Empire austro-hongrois et annexée à la Serbie à la veille de la création de la première Yougoslavie.

Même si les instigateurs de la politique nationaliste serbe, comme Dobrica Cosic, ne réclamaient pas de territoires « ethniquement purs » (c'est du moins ce qui apparaît dans les textes disponibles), leurs ambitions les ont conduits à faire de ce concept une politique, jamais avouée. La partie serbe joue depuis le début du conflit sur le principe du fait accompli. Or la purification ethnique a l'« avantage » d'être un acte difficilement réversible.

Pourtant, cette idéologie est souvent contagieuse et réveille l'esprit de vengeance des communautés victimes de ce « nettoyage ». La moitié des quelque 100 000 Serbes de Zagreb se sont évanouis dans la nature. On pense que, fuyant les pressions, ils sont allés se mettre à l'abri du côté de Belgrade. En Slavonie occidentale, les Croates ont pratiqué un « nettoyage » tous azimuts, incendiant ou minant les maisons des Serbes. En Bosnie, les combats rendent difficile toute estimation. Mais le journal indépendant de Belgrade *Borba* faisait état dans son édition des 22 et 23 août de cas d'expulsions et de meurtres de civils serbes dans le centre de Sarajevo. Il constatait que, même en position d'assiégés et restés solidaires des autres habitants de la capitale bosniaque, les Serbes étaient devenus victimes de pressions et de représailles.

FLORENCE HARTMANN

TURQUIE : conséquence des affrontements dans le Sud-Est

Le gouvernement veut intensifier la répression contre les séparatistes kurdes

ISTANBUL

de notre correspondante

A l'issue d'une réunion extraordinaire, jeudi 27 août à Diyarbakir (la capitale régionale du sud-est anatolien à majorité kurde), dans l'enceinte d'une base aérienne, le gouvernement turc et le conseil national de sécurité ont réaffirmé leur détermination d'*« utiliser toutes les méthodes nécessaires pour lutter contre le terrorisme et protéger l'unité de la Turquie »*. Le communiqué mentionne la poursuite d'une politique de développement régional, mais c'est avant tout le durcissement de l'attitude d'Ankara qui est à retenir. Le texte, en effet, promet de *« frapper le coup nécessaire contre le terrorisme à l'extérieur »* – une référence aux voisins de la Turquie, notamment le nord de l'Irak, la Syrie, l'Iran et même le Liban, où le PKK a des bases – *« ainsi qu'à l'intérieur du pays »*.

Bien que les déclarations officielles offrent peu d'éléments nouveaux, le fait même que la réunion ait eu lieu dans la capitale de la région kurde – où les hommes politiques d'Ankara ne s'aventurent que rarement – est important. Profitant d'un moment de faiblesse du gouvernement, le président de la République, M. Turgut Ozal – dont les désaccords avec son premier ministre, M. Suleyman Demirel, sont connus, – avait imposé cette réunion pour tenter de revenir sur le plan politique.

Droit de veto

Des tensions importantes ont surgi au sein de la coalition formée par le Parti de la juste voie (DYP) de M. Demirel et le Parti populiste social-démocrate (SHP) de M. Erdal Inonu, à la suite des récents événements sanglants dans le sud-est du pays, dans la ville-forteresse de Sirnak, qui ont conduit le Parlement – et notamment l'aile conservatrice du DYP – à rejeter le programme de démocratisation promis de longue date par la coalition gouvernementale.

Adopté au printemps, ce programme prévoyait une réduction de la période de garde à vue et la présence d'un avocat lors des interrogatoires, ce qui devait diminuer le risque de violations des droits de l'homme, notamment de tortures *(le Monde* du 5 mai). Mais M. Ozal, faisant usage de son droit de veto, avait renvoyé le projet à l'Assemblée pour une seconde délibération. Après une session chaotique du Parlement, mercredi, les discussions ont dû être suspendues, les députés étant incapables de se mettre d'accord.

NICOLE POPE

ITALIE

Nouvelles arrestations dans l'affaire des pots-de-vin de la région de Milan

Deux proches de l'ancien maire socialiste de Milan, M. Paolo Pilliteri, qui a démissionné au printemps dernier, ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur la corruption dans la région lombarde, a indiqué, vendredi 28 août, la police italienne. M. Raffaele Politano, ex-secrétaire de l'ancien maire, est accusé d'avoir perçu 100 millions de lires (environ 450 000 F) de dessous-de-table pour des travaux de restauration du centre historique de Monza.

M. Maurizio De Ponti, un autre collaborateur du maire, aurait reçu 120 millions de lires d'une société multinationale pour l'informatisation des services communaux.

Par ailleurs, le secrétaire administratif de la Démocratie chrétienne de Lecco, au nord de Milan, s'est présenté jeudi aux magistrats chargés de l'enquête pour rendre 487 millions de lires (1,8 million de francs) empochés frauduleusement lors de l'attribution de marchés publics. – *(AFP.)*

EUROPE

TADJIKISTAN

Des affrontements entre communistes et opposants auraient fait 180 morts

Près de cent quatre-vingts personnes ont été tuées jeudi 27 août dans le sud du Tadjikistan, au cours d'affrontements provoqués par des partisans pro-communistes, a affirmé vendredi l'opposition démocratique à Douchanbé, capitale de cette ancienne République soviétique d'Asie centrale.

Deux témoins de ces combats, arrivés vendredi à Douchanbé, ont indiqué à l'AFP que près d'un millier d'hommes armés venant de Kouliab, ville de soixante et onze mille habitants proche de la frontière afghane, avaient attaqué Kourgan Tioubé, ville de cinquante cinq mille habitants située au sud de la capitale. Les partisans du groupe pro-communiste Ashkara avaient lancé un ultimatum lundi dernier, exigeant que les responsables de l'opposition, qui contrôlent Kourgan Tioubé, quittent la ville avant jeudi. Le président communiste Nabiev avait formé en mai 1992, sous la pression de manifestations populaires réclamant son départ, un gouvernement de coalition avec l'opposition nationaliste, démocratique et islamique. Depuis, des groupes communistes armés mènent dans le sud du pays une guérilla qui a déjà fait plusieurs centaines de morts. Le 27 juin dernier notamment, plus de cent personnes avaient été tuées.

Les derniers incidents ont coïncidé avec la visite au Tadjikistan du maréchal Chapochnikov, commandant en chef des forces armées de la CEI, qui a conclu vendredi avec le président Nabiev un accord préliminaire sur le déploiement d'une force d'interposition de la CEI dans le sud du pays, à la condition que les parties belligérantes l'acceptent.

Les deux hommes avaient également discuté de la situation à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan, et de l'application d'un décret du président Eltsine en date du 24 août plaçant les gardes frontières de cette zone sous juridiction russe. Les violations de cette frontière par des groupes transportant des armes ou de la drogue se sont multipliées ces derniers temps. – *(AFP.)*

□ **Poursuite des combats dans le Haut-Karabakh.** – Les combats se sont poursuivis, vendredi 28 août, dans le Haut-Karabakh, malgré l'acceptation par l'Arménie et l'Azerbaïdjan de propositions de cessez-le-feu *(le Monde* du 29 août). Selon Itar-Tass, l'armée azerbaïdjanaise aurait attaqué les villages arméniens d'Aroutiounagomer et de Drmbon ainsi que le village de Mekhmana, peuplé de Grecs, dans le nord de l'enclave. L'artillerie azerbaïdjanaise aurait, de son côté, bombardé à plusieurs reprises le corridor de Latchine, ouvert par les forces arméniennes en territoire azerbaïdjanais et reliant l'Arménie au Haut-Karabakh. – *(AFP.)*

Les rancœurs de Rostock

Suite de la première page

Jusqu'à une période récente, dit Brigitta, le foyer fonctionnait normalement : *«Il y a trois ans, les Turcs sont venus; il n'y a jamais eu de problèmes. Depuis la guerre, ce fut le tour des Yougoslaves, et eux, ils étaient vraiment persécutés. Nous les avons bien reçus. Bon, une fois installés, ils ont commencé à être un peu moins sérieux. Ils ont volé un peu.»* Mais rien de comparable avec les réfugiés roumains, *«les Tziganes»*, qui ont commencé à affluer au printemps dernier. *«Ils arrivaient clandestinement, la nuit, entassés dans des camions. Et comme il n'y avait plus de place dans le foyer, ils dormaient sur les pelouses, à la belle étoile. Ils faisaient des feux, se sont mis à uriner dans les cages d'escalier. Nous avons protesté auprès de la municipalité, mais personne n'a voulu nous entendre.»*

Brigitta, ses voisins, Silke et Franz, plusieurs jeunes du quartier, tous intarissables, se coupent la parole pour raconter des anecdotes et dresser une chronique de la cohabitation dans laquelle il paraît difficile de départager le vrai de la rumeur. *«Ils tuaient des chiens et des chats pour les manger. Ils faisaient l'amour sous notre fenêtre. Une vendeuse m'a raconté qu'elle avait surpris une Tzigane en train de voler des bouteilles d'alcool et que celle-ci avait alors retroussé sa jupe et uriné devant elle. Il n'y avait aucune hygiène dans la rue et, avec la chaleur, ça sentait les excréments partout. Ils nous ont volés, attaqués, violés.»*

Et Brigitta présente son fils Thomas, qui confirme avoir été *«attaché par des Tziganes alors que d'autres violaient* [sa] *petite amie». «Je suis allé voir la police*, dit-il, *et ils m'ont répondu* : «Comment veux-tu qu'on les retrouve?». *«Pas un Français, pas un Italien n'aurait supporté ça*, s'exclame Brigitta. *Il n'y a pas d'employés pour entretenir la cité, les pelouses, les cages d'escaliers. C'est à nous, les locataires, de le faire. Si les gens du quartier se sont révoltés, c'est à cause de cela.»*

Brigitta ne peut pas s'empêcher d'ajouter : *«En plus, il faut savoir qu'ils sont nourris gratuitement à la cantine et qu'ils touchent automatiquement de l'argent : 500 deutschemarks par mois et par famille. Moi, au chômage, j'en gagne 460. Ceux qui ont eu un logement dans le foyer ne paient pas de loyer. Moi, mon loyer est passé de 35 deutschemarks par mois à 609 depuis la réunification. Et pour la première fois dans cette cité, on a vu une femme et ses quatre enfants expulsés de leur logement, avant Noël l'année dernière, parce que le loyer n'avait pas pu être payé. La municipalité ne nous a pas écoutés avec les Tziganes. Le gouvernement à Bonn nous prend aussi pour des c... Nous sommes devenus des gens de main-d'œuvre à bon marché. Maintenant, au travail c'est* : «Si tu n'es pas content, va voir ailleurs». *La bombe a explosé.»*

Partir pour Cuba?

Brigitta regarde les jeunes passer dans le couloir : *«Autrefois, ils représentaient l'avenir. Maintenant ils ne représentent plus rien. Autrefois, on savait occuper les jeunes. Ils allaient dans des discothèques, des clubs; ils avaient des réunions; ils faisaient du sport. Maintenant c'est fini, il n'y a plus d'argent.»* Nostalgique, Brigitta, de l'ancien régime? *«J'ai quitté le parti il y a dix-huit ans. J'étais dégoûtée. Le plus malheureux, c'est bien ça. Les communistes ont tout foutu en l'air. Le système ne marchait pas et en plus ils s'en sont mis plein les poches. Nous étions pauvres, mais au moins on avait la sécurité. Aujourd'hui, nous pouvons voyager, nous n'avons plus à attendre quatorze ans pour acheter une Trabant, mais tout ça ne sert à rien : nous sommes toujours aussi pauvres, et en plus nous pouvons nous retrouver à la rue du jour au lendemain. Où sont les avantages?»* Pourtant, Brigitta y a cru, au bénéfice de la réunification, *«comme tout le monde, sinon le mur ne serait jamais tombé»*.

Elle y a tellement cru qu'elle s'est précipitée pour acheter des meubles – introuvables sous l'ancien régime – 45 000 francs à crédit, afin de *«vivre comme quelqu'un, pas comme un cochon»*, avec une cuisine équipée, des plaques chauffantes et un four à micro-ondes. Puis, en 1989, elle a perdu son emploi à la suite d'une *«rationalisation des effectifs»*.

Son mari, Roberto, travaille au port de Rostock, mais pour combien de temps? Les allocations familiales s'ajoutant au salaire, le couple vit avec 8 000 francs, huit enfants, dans un appartement de cinq pièces. Brigitta économise un peu pour rembourser les traites de son crédit, ne va plus chez le coiffeur – 90 deutschemarks au lieu de 25 avant la réunification – et ne croit plus vraiment aux jours meilleurs, ni aux promesses de Bonn. *«Il faudrait que les politiciens apprennent à nous comprendre au lieu de nous traiter comme des imbéciles. Personne ne pouvait imaginer qu'on finirait dans une situation pareille.»*

Sans plaisanter, Brigitta conclut qu'elle serait prête, si cela continue, à déménager pour Cuba et rejoindre la famille de son mari. *«Tant pis si le régime est encore communiste. Au moins, là-bas, il paraît que les familles s'entraident. Ici, on peut crever, les gens s'en moquent.»* Et puis, répète-t-elle, de peur de mal se faire comprendre, Brigitta *«aime bien les étrangers»*.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Nouvelles attaques contre des foyers de demandeurs d'asile

Une trentaine de personnes ont tenté d'attaquer un foyer de demandeurs d'asile, vendredi 28 août, dans la soirée à Greifswald, dans la région de Rostock, en ex-RDA. Les forces de police ont réussi à repousser les assaillants et à éviter des dégâts matériels. Deux autres attaques similaires avaient été perpétrées dans l'ancienne Allemagne de l'Est dans la nuit de jeudi à vendredi. Une quarantaine de jeunes s'en sont pris à un foyer de Stendal, à 100 kilomètres de Berlin, mais la police locale a indiqué qu'elle avait pu éviter l'assaut. Une partie des vandales, dont les identités ont été relevées, font partie de la mouvance skinhead. Ils étaient porteurs de manches en bois hérissés de ferraille et de massues. A Oschersleben, également dans le Land de Saxe-Anhalt, quatre inconnus ont lancé un cocktail Molotov contre le mur extérieur d'un foyer pour demandeurs d'asile.

La police de Rostock craignait que le calme qui a prévalu vendredi soir dans la ville ne prélude à *«la tempête»*, dans la perspective de la manifestation qui devait réunir samedi dans cette ville une dizaine de milliers de manifestants antiracistes, notamment des «autonomes» d'extrême gauche. Le Congrès juif européen, qui redoute *«une contamination de la haine»*, a affirmé vendredi que les images des affrontements de Rostock et l'attitude de la population *«rappellent des images sinistres d'avant-guerre»*. – *(AFP, AP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN : boycottage et grève générale

La deuxième phase des élections législatives est encore plus mal engagée que la première

BEYROUTH

de notre correspondant

La deuxième phase des élections législatives, dimanche 30 août, s'annonçait, la veille, encore plus mal engagée que la première. C'est, en effet, dans la partie chrétienne du Mont-Liban et dans le secteur chrétien de Beyrouth, appelés aux urnes ce jour-là, que le boycottage du scrutin devrait être le plus suivi. Déjà, de nombreux retraits de candidatures ont eu lieu, si bien qu'au Kesrouan, par exemple, il ne reste plus que deux candidats en lice pour cinq sièges.

La tentative du Parlement sortant de stopper le processus électoral ayant fait long feu faute de quorum, c'est donc sous le signe de l'abstention que sera placé ce deuxième dimanche électoral. Cette bouderie s'accompagne d'une grève générale de trois jours dans les régions chrétiennes du pays, qui a été largement suivie.

Cette désaffection électorale s'est même propagée, au vu des irrégularités du premier tour de scrutin, au secteur musulman de Beyrouth. Deux chefs musulmans se sont retirés de la course et deux d'entre eux ont carrément appelé au boycottage des *«élections mascarade»*. Entre-temps, ont été proclamés, avec un énorme retard, les résultats des élections dans la plaine de la Békaa et dans le nord du pays. A Baalbek, le triomphe du Hezbollah s'est confirmé, malgré le repêchage *in extremis* de M. Hussein Husseini, président du Parlement sortant : le parti intégriste chiite obtient huit sièges sur dix.

Dans le nord, les intégristes sunnites ont réussi à arracher un siège à la liste de coalition qui rassemblait pourtant toutes les grandes familles politiques de la région.

LUCIEN GEORGE

AFRIQUE

SOMALIE

Les énigmes d'une mobilisation

L'Afrique, cet immense réservoir à clichés, semble depuis quelques années frappée par ce que les dandys de Brazzaville appellent *«la démode»*. Et la Somalie, plus encore. En France, depuis le beau film de Frédéric Mitterrand (1), pratiquement aucune image de Mogadiscio n'avait atteint le rivage des écrans parisiens.

Jusqu'à très récemment, un mort en ex-Yougoslavie pesait plus lourd, pour les médias occidentaux, que les amas de cadavres somaliens, mozambicains, libériens ou soudanais. Sarajevo, répète-t-on, possède l'insigne avantage de n'être, elle, *«qu'à deux heures de Paris»*. L'argument a du poids.

Personne ne se plaindra de ce brusque intérêt pour la Somalie et ses sept ou huit millions de survivants. Le mot n'est pas trop fort : les «nettoyages claniques» ont fait, selon Amnesty International, quelque dix mille tués, entre novembre 1991 et avril 1992, dans la seule capitale. Et la famine, sœur cadette de la guerre, menace, à très court terme, plus d'un million et demi de personnes, selon les estimations des Nations unies.

La mobilisation de l'aide internationale pourrait permettre – si les pillards et les francs-tireurs somaliens le veulent bien – de sauver plusieurs centaines de milliers de vies humaines. Le fait que cette mobilisation survienne si tard peut, certes, donner motif à étonnement, voire à indignation. Mais on reste surtout songeur devant le fait que ce «miracle» ait pu, tout bonnement, avoir lieu.

Pourquoi la Somalie, condamnée à mourir dans l'indifférence générale, bénéficie-t-elle de ces élans de sollicitude? Et pourquoi aujourd'hui, alors que le martyre de Mogadiscio dure depuis plus d'un an et demi?

L'enfer de Baidoa

La télévision a, sans nul doute, joué un rôle dans ce branle-bas des consciences. Les cameramen britanniques de l'agence privée ITN – à qui l'on doit les premières images des camps de détention de Bosnie – ont été parmi les premiers journalistes dont les rushes aient commencé à faire du bruit en Occident, en étant massivement diffusés, à partir du mois de juin, par la puissante chaîne américaine CNN.

En France, il aura fallu attendre la mi-juillet et l'annonce du voyage du ministre de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner (2), pour que les chaînes télévisées se décident, parfois en catastrophe, à envoyer des reporters sur le terrain. L'afflux subit de dizaines d'envoyés spéciaux, arrivant de tous les coins du monde, a conduit à installer une antenne, en plein cœur de Mogadiscio, qui assure, depuis le début de la semaine, une meilleure transmission de l'information.

Evoquant la *«lenteur de réaction»* de *«l'administration Bush»*, le *Washington Post* fait remonter au 10 juillet *«le premier signe d'intérêt manifesté par le président»* à l'égard de la Somalie. Ce jour-là, on vient de transmettre à M. George Bush un télex de l'ambassadeur des Etats-Unis en poste à Nairobi. Le diplomate, de retour d'une visite parmi les réfugiés somaliens dans le nord du Kénya, a intitulé son récit : «Une journée en enfer.»

Quelques jours plus tard, le 19 juillet, le *New York Times* publie, en page une, le reportage de sa correspondante en Afrique orientale, Jane Perlez, décrivant cet autre *«enfer»* qu'est devenue la ville-mouroir de Baidoa, au sud-ouest de Mogadiscio. A en croire le *Washington Post*, citant un responsable du département d'Etat, cet article aurait *«bouleversé»* le président, désormais décidé *«à faire quelque chose»*. En pleine période électorale, le poids de la presse est énorme. A partir de cette date, la Somalie fera, pratiquement tous les jours, la première page du *New York Times*.

La provocation de M. Boutros-Ghali

Quelle que soit l'exactitude de cette chronologie de l'émotion, les Etats-Unis, dès les premiers jours du mois d'août, ne ménagent plus leurs efforts. Après s'être engagé à acheminer 80 000 tonnes de vivres d'ici la fin de l'année budgétaire et 145 000 tonnes supplémentaires en 1993, Washington mobilise ses troupes – civiles et militaires.

Deux cent cinquante officiers et soldats, et une flotte de onze avions, sont réquisitionnés, afin de transporter l'aide alimentaire en Somalie et dans le nord du Kénya, et *«la remettre aux organisations humanitaires travaillant sur place»*. Une aide que ces dernières jugent d'une efficacité encore relative.

Le gouvernement américain ne s'en est pas moins félicité du *«rôle de premier plan»* qu'il joue désormais dans le concert humanitaire international. Sur le plan intérieur, la conclusion paraît claire : le président Bush, très ferme vis-à-vis de l'Irak, n'en a pas moins du cœur. Son rival démocrate, M. Bill Clinton, qui l'avait exhorté, début août, à *«prendre les devants pour galvaniser les Nations unies et trouver un moyen de mettre un terme à la tragique guerre civile»* en Somalie, a été entendu.

Il est loin, pourtant, d'être le premier à avoir tiré la sonnette d'alarme. *«La Somalie est aujourd'hui le symbole sinistre de la tragédie, de la misère et de la dégradation humaine»* : c'est en ces termes que, dès son entrée en fonctions, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, s'était adressé, le 25 janvier à New-York, aux membres du Conseil de sécurité – juste avant que ne soit pieusement adopté l'embargo sur les armes à destination de la Somalie. On l'avait poliment écouté.

Trois mois plus tard, en avril, le tenace successeur de M. Perez de Cuellar suggérait l'envoi de cinquante observateurs à Mogadiscio et celui de cinq cents «gardes bleus» pour assurer la sécurité des secours humanitaires. Tollé dans les coulisses. Une telle opération allait s'avérer fort coûteuse! Et puis ne risquait-elle pas de s'éterniser, enlisant les soldats de l'ONU pour des semaines, et peut-être des mois, dans les sables lointains d'un pays dénué de tout intérêt stratégique?

Ces pertinentes critiques, le camp américain ne fut pas le dernier à les exprimer. Elles eurent pour principal effet de retarder de plusieurs mois les prises de décision. Il faudra attendre le 12 août pour que le Conseil de sécurité donne son feu vert à l'envoi de cinq cents militaires (pakistanais) à Mogadiscio. Les «coups de gueule» du secrétaire général de l'ONU ont-ils porté? En accusant, quelques jours plus tôt, les membres du Conseil de délaisser la *«guerre des pauvres»* qui déchire la Somalie, au profit de cette *«guerre des riches»* que serait le conflit yougoslave, M. Boutros-Ghali a, semble-t-il, commis une provocation salutaire.

Cet Africain, natif du Caire, pouvait difficilement rester insensible à l'alerte, lancée, très tôt, par les responsables du Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève). Le 23 décembre 1991, évoquant la *«guerre fratricide, d'une violence inouïe»* qui ensanglante alors Mogadiscio, le CICR appelait les Nations unies à agir *«de toute urgence»* pour *«sauver ces populations de leur agonie»*.

A l'époque, du fait de l'insécurité, les ONG présentes dans la capitale somalienne se comptaient sur les doigts de la main. Pendant plusieurs semaines, l'équipe du CICR, dirigée par l'infatigable Peter Stocker, sera seule à tenter de porter secours aux innombrables blessés qui s'entassent dans les décombres des hôpitaux. Seule aussi, à pouvoir témoigner.

Soulignant les *«besoins énormes»* d'une *«population réellement affamée»*, le CICR écrivait : *«Toutes les bonnes volontés doivent être mises en œuvre, maintenant, afin d'éviter, si faire se peut, une aggravation du désastre.»* Sans la personnalité de M. Boutros-Ghali, sans l'élection américaine et sans les efforts de la presse, ces mots n'auraient sans doute jamais été entendus.

CATHERINE SIMON

(1) *Lettres d'amour en Somalie*, 1982.

(2) Outre un *«programme d'aide d'urgence exceptionnel»* d'un montant de 30 millions de francs, adopté par le gouvernement, plusieurs villes de France, Nîmes et Marseille notamment, ont décidé de contribuer aux efforts humanitaires pour sauver la population somalienne. Une «journée pour la Somalie» devrait être organisée, avec le concours du ministère de l'éducation et de la culture, du ministère des postes et des télécommunications, et de la SNCF.

NIGER : offensive gouvernementale dans le Nord

Des dizaines de Touaregs ont été arrêtés

Les forces de sécurité sont passées à l'offensive, vendredi 28 août, contre la rébellion touareg qui agite le nord du Niger, depuis plus d'un an. Il est difficile de savoir si cette offensive a reçu, ou non, l'assentiment des autorités de Niamey, celles-ci observant, sur ce point, une totale discrétion. Selon de bonnes sources, des militaires, gendarmes, gardes républicains et policiers ont procédé à l'arrestation de plusieurs dizaines de personnes, pour la plupart d'ethnie touareg, dans les deux principales villes du Nord, Agadès et Arlit.

A Agadès, une vingtaine de personnes ont été arrêtées et sont détenues dans une garnison. Parmi elles, figurent notamment le préfet de région, M. Moctar El Incha, et deux membres du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en mission à Agadès. L'annonce des arrestations d'Agadès avait été faite, en début de matinée, par l'état-major des forces armées. A l'en croire, ces mesures étaient le fait d'un groupe de forces de l'ordre agissant de leur propre initiative, en représailles contre l'assassinat d'un inspecteur de police par des hommes armés, identifiés comme étant *«probablement des rebelles touareg»*. L'ampleur des rafles opérées semblait, en fin de journée, démentir ces assertions. A Arlit, ce sont *«plusieurs»* militants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et de l'Alliance pour la démocratie et le progrès (ANDP) qui, selon le correspondant de l'Agence nigérienne de presse, ont été arrêtés.

De même source, on indique que des combats ont éclaté à Tafadek, au nord-est d'Agadès, entre des éléments de l'armée et des rebelles du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawad (FLAA). Cette localité est située dans les montagnes de l'Aïr, bastion du FLAA. Des négociations sont en principe en cours, depuis le début d'août, entre le gouvernement de transition et et le FLAA, en un lieu tenu secret. – *(AFP.)*

□ **TOGO : *«satisfaction»* de la France à la suite de la prolongation de la période de transition.** – Le gouvernement français a exprimé, vendredi 28 août, sa *«satisfaction»* à la suite de la prolongation de la période de transition au Togo. Cette décision permettra *«l'organisation, dans les mois qui viennent, d'élections démocratiques dans un climat de paix civile»*, a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Daniel Bernard. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : plus de 6 000 victimes des violences politiques en deux ans.** – 6 229 personnes, dans leur quasi-totalité des Noirs, ont été tuées en deux ans (entre juillet 1990 et juin 1992), victimes des violences à caractère politique, a annoncé, vendredi 28 août, à Johannesburg, la Commission des droits de l'homme (HRC), un organisme très proche du Congrès national africain (ANC). Selon cet organisme, les principaux responsables de ces meurtres sont les partisans du mouvement Inkatha, à dominante zoulou. – *(AFP.)*

□ **CONGO : investiture du nouveau président.** – Le nouveau chef de l'Etat, M. Pascal Lissouba, élu le 16 août, sera investi dans ses fonctions lundi 31 août, a-t-on appris vendredi, de source officielle à Brazzaville. – *(Reuter.)*

□ **LIBÉRIA : un employé du CICR a succombé à ses blessures.** – M. Solomon Jahboe, employé du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Monrovia, est mort, vendredi 28 août, des suites de ses blessures. Il avait été grièvement atteint, lors d'une fusillade contre son véhicule, à 40 kilomètres de la capitale (*le Monde* du 28 août). M. Jahboe, de nationalité libérienne, travaillait pour le CICR depuis un an. – *(AFP.)*

CHINE : vive réaction à Taïpeh

La normalisation entre Pékin et Séoul a porté un coup très dur au régime de Taïwan

Une conséquence annexe de la décrue de tension à laquelle on devrait assister dans la péninsule coréenne à la suite de la récente normalisation diplomatique entre Pékin et Séoul (*le Monde* daté 23-24 août et du 25 août) est d'affaiblir notablement le régime de Taïwan. Ce développement explique vraisemblablement la vigueur de la réaction de Taïpeh à l'encontre de la Corée du Sud, dans une certaine mesure comparable à l'émoi provoqué, en son temps, dans l'île, par la normalisation sino-américaine de 1978.

PÉKIN

de notre correspondant

« La République de Corée (Sud) *est le plus important allié de la République de Chine* (Taïwan) *en Asie du Nord-Est »*, proclamait encore, dans sa dernière édition, l'annuaire officiel de Taïpeh. Hormis les Etats-Unis qui avaient formalisé, en 1954, leur alliance avec Taïwan par un traité de défense mutuelle aujourd'hui caduc, la Corée du Sud avait été le seul pays à conclure avec l'île, en 1964, un traité d'amitié. Après la « défection » sud-coréenne, seule parmi les pays conséquents l'Afrique du Sud maintient encore une ambassade à Taïpeh ; mais son commerce avec la Chine populaire conduira inéluctablement à l'établissement de relations diplomatiques.

Les diplomates peuvent donc adresser un énergique coup de chapeau à leurs collègues chinois pour la manière magistrale dont ils ont relevé le défi de l'après-Tiananmen, quand la Chine s'était retrouvée, au lendemain de la répression du Printemps de Pékin, au ban des nations. Après un coup de pouce initial du Japon, la République populaire a renoué avec l'ensemble de la communauté mondiale. Les pays d'Asie qui hésitaient encore à ouvrir des ambassades – Singapour, l'Indonésie notamment – ont apporté leur contribution à la réhabilitation de l'empire du Milieu. Les quelques Etats du tiers-monde que Taïpeh est parvenu à détourner, à coups de chèques, des embrassades continentales ne disposent d'aucune influence internationale.

Cependant, ce coup de chapeau devrait être modéré par les préoccupations de sécurité que fait peser sur la région l'isolement de Taïwan. Ainsi que le font remarquer en permanence les autorités nationalistes, Pékin n'a pas renoncé solennellement à l'usage de la force pour réunifier la Chine en faisant disparaître de l'île le seul gouvernement démocratiquement élu dont ait jamais pu bénéficier une portion significative de la population chinoise.

Espace vital à la chinoise

Certes, l'importance des liens économiques se nouant entre Taïwan et le continent, et, d'autre part, entre l'île et le monde industrialisé et démocratique, rend plus improbable que par le passé une offensive militaire pékinoise sur le bastion nationaliste. Cependant, le gouvernement communiste, qui a montré par le passé qu'il plaçait sa conception de la souveraineté au-dessus de toute autre considération, en particulier d'ordre extérieur, manifeste beaucoup d'empressement à équiper ses forces armées d'engins modernes qui font peser une menace croissante sur l'île.

Dès lors, se pose à la communauté internationale la question de savoir jusqu'où joue le mythe d' *« une seule Chine »* au nom duquel une hypothétique intervention armée du continent à Taïwan ou, plus simplement, son blocus par la marine communiste, serait considéré comme *« une affaire purement chinoise »*. Si Taïwan n'existe pas *de jure*, son existence *de facto* fait qu'un éventuel regain de tension dans le détroit de Taïwan aurait des implications de sécurité pour de nombreux pays de la région, Japon compris.

La crise larvée des archipels de mer de Chine méridionale montre qu'en dépit de ses démentis, Pékin reste animé, en matière de relations avec ses voisins immédiats, d'une philosophie à caractère sinon expansionniste, du moins largement calquée sur le modèle impérial d'antan qui distribuait les vassalités comme autant de marques d'honneur à ses royaumes tributaires. Un document confidentiel révélé récemment par la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong présentait même l'affaire des îles Spratleys comme une revendication territoriale rendue nécessaire non seulement par l'Histoire, mais aussi par une sorte de théorie de l'espace vital, réminiscence de celle de l'Allemagne dans le passé.

Cette théorie n'est pas d'origine communiste. Elle existait déjà sous Tchiang Kaï-chek. Réactualisée, elle veut que la pression démographique chinoise, contenue par les régions allogènes d'Asie centrale, amène obligatoirement le pays à projeter son influence politique, culturelle et économique vers le Sud, et qu'il doive donc s'en donner les moyens militaires et stratégiques.

Si cette théorie n'est pas officiellement invoquée dans la politique étrangère de Pékin pour le moment, elle peut renforcer les vues de dirigeants encore marqués par les humiliations subies par la Chine dans le passé et alimenter les querelles internes de factions politiques concurrentes cherchant à s'affirmer par le biais d'actions visant le monde extérieur. Le danger n'en est que plus grand dans un système politique où le pouvoir perd, comme c'est le cas actuellement, les leviers de contrôle qu'il détenait jadis sur l'ensemble du pays.

Dans cette optique, la « question de Taïwan » risque, à l'avenir, d'être beaucoup plus qu'une *« affaire intérieure chinoise »* pour devenir la manifestation d'un problème affectant la sécurité régionale : la place qu'une Chine mal gouvernée, surpeuplée et surarmée se verrait occuper au cœur de l'Extrême-Orient.

FRANCIS DERON

CORÉE DU SUD : à la tête du parti au pouvoir

M. Kim Young-sam remplace le président Roh Tae-woo

M. Kim Young-sam, candidat du Parti démocrate-libéral (PDL) à la présidence sud-coréenne, a été élu, vendredi 28 août, à la tête du parti gouvernemental. Il remplace le chef de l'Etat, M. Roh Tae-woo, dont le mandat présidentiel expire en février prochain et qui n'est pas rééligible. Ancien dirigeant de l'opposition rallié au régime, M. Kim a souligné qu'il était le premier chef du parti au pouvoir à ne pas être un ancien général. Il a également mis l'accent sur la nécessité de moraliser la vie politique : *« Si je suis élu président*, a-t-il déclaré, *je m'attacherai à ce que tout citoyen soit fier d'être coréen* (...). »

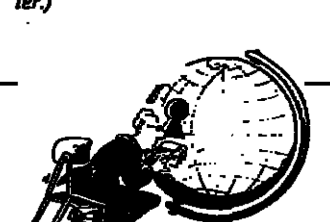
Jeudi, le groupe industriel Sunkyong, dirigé par un membre de la famille de M. Roh, avait renoncé à un contrat de plusieurs milliards de dollars dans le domaine des télécommunications après que le président eut été accusé de népotisme. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE : Le 100 000e réfugié a été rapatrié. – Le cent millième réfugié cambodgien est rentré au pays, vendredi 28 août, a annoncé le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, qui organise ce rapatriement volontaire dans le cadre des accords de Paris. Les premiers réfugiés avaient franchi la frontière khméro-thaïlandaise le 30 mars dernier. Une cérémonie d'accueil a été organisée sous la présidence du prince Sihanouk et de M. Yasushi Akashi, chef de l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC). Il reste encore 250 000 réfugiés cambodgiens dans les camps de Thaïlande.

□ **AFGHANISTAN : l'ambassadeur russe bloqué sur l'aéroport de Kaboul.** – L'ambassadeur russe en Afghanistan, M. Evgueni Ostrovenko, et soixante-sept membres du personnel de son ambassade, sont retenus depuis vendredi 28 août sur l'aéroport de Kaboul à la suite de la destruction, par une roquette, d'un des trois avions qui devaient les évacuer. Ces bombardements ont fait voler en éclats la courte trêve à laquelle s'étaient engagés les belligérants, à l'appel du Pakistan. Ce dernier a décidé vendredi de fermer sa frontière aux réfugiés afghans fuyant les combats. – *(AFP, Reuter.)*

LOIN DES CAPITALES

Preah-Vihear, vestige d'un empire défunt



PREAH-VIHEAR (CAMBODGE)

de notre envoyé spécial

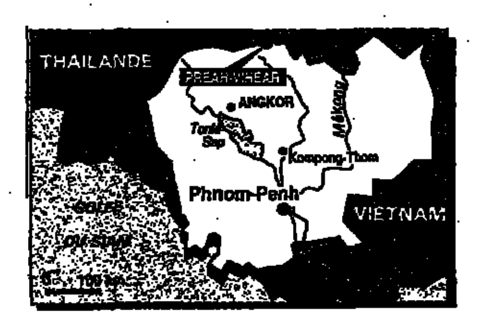
La plaine du Cambodge septentrional s'étale à perte de vue au pied d'une falaise haute de sept cents mètres. La forêt qui la couvre est parfois dense. On dit que les Khmers rouges du cru, aujourd'hui placés sous la férule de Ta Mok, le *« boucher »* unijambiste, l'occupent en plusieurs endroits. Tel un nid d'aigle, le site du parc de Preah-Vihear est unique. Construits sur une ligne de crête, les temples de cet ensemble élevé au dixième et onzième siècles dominent la région.

La chaîne des Dangrek sépare, de nos jours, la Thaïlande du Cambodge, mais il fut un temps – les ruines de Preah-Vihear en témoignent – où l'empire khmer s'étalait du sud laotien au delta vietnamien du Mékong et englobait le Siam oriental. Le parc d'Angkor se situe, à vol d'oiseau, à plus de 100 kilomètres au sud-ouest, dans la plaine, non loin du *« grand lac »*, le Tonlé-Sap. Par temps clair, de Preah-Vihear, on peut apercevoir les monts Kulen, à 65 kilomètres au sud, bastion des Khmers rouges sur la route de Kompong-Thom, au cœur du Cambodge.

Du côté thaïlandais de la frontière, le plan dressé à l'intention du visiteur est d'une conception équivoque. Le territoire thaïlandais figure en vert ; celui du Cambodge en bleu, avec pour label *« Democratic Kampuchea »*, dénomination du régime des Khmers rouges ; et le parc de Preah-Vihear, l'un des fleurons de l'architecture khmère, en blanc. Pourtant, ce sont les soldats de l'Etat du Cambodge, le régime de Phnom-Penh, qui occupent les temples ouverts, depuis le début de l'année, aux visiteurs à la suite de longues négociations avec les autorités thaïlandaises. Preah-Vihear – le *« saint monastère »* en khmer – n'est accessible, en effet, que du côté thaïlandais de la frontière où s'amorce, d'ailleurs, un impressionnant escalier prolongé par une chaussée monumentale, longue de 750 mètres, qui mène au cœur du complexe. S'inclinant, en 1962, devant un jugement de la Cour internationale de justice de La Haye, saisie par le prince Sihanouk, les Thaïlandais avaient alors rétrocédé aux Cambodgiens Preah-Vihear, où ils s'étaient réinstallés pendant la seconde guerre mondiale.

Un peuple de bâtisseurs

A plusieurs reprises, les Khmers rouges ont fait de Preah-Vihear une base. Des bunkers témoignent encore, dans les cours des temples, que la guerre est passée par là. Les abords sont toujours minés. Les troupes du général Lon Nol, qui occupaient Preah-Vihear



au début de la guerre, s'étaient repliées en Thaïlande en avril 1975, juste après la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges. Un petit détachement dépêché par Phnom-Penh y est installé aujourd'hui.

Dans la journée, des soldats de Bangkok traînent autour des monuments, prêts à signaler aux visiteurs quel chemin prendre. Mais, le soir, ils regagnent leurs cantonnements de la zone militaire thaïlandaise frontalière. La guerre s'est évanouie et personne ne semble savoir au juste ce qui se passe dans la plaine khmère. Après plusieurs mois de négociations, Thaïlandais et Cambodgiens se sont entendus sur l'exploitation touristique des ruines.

Certains frontons, aux ciselures très fines, demeurent en très bon état. C'est en l'an 863 que le roi Jayavarman I avait entrepris l'édification de ce sanctuaire consacré à Shiva, dieu hindouiste de la destruction et de la reproduction. Il est donc antérieur à Angkor-Vat, élevé au douzième siècle. Aucune restauration de Preah-Vihear n'a été entreprise depuis 1958, et l'on songe seulement, maintenant, à amorcer au moins des travaux de préservation. Plus de cinquante mille visiteurs ont fait le détour cette année. Thaïlandais et Cambodgiens se partagent équitablement de modiques droits d'entrée : en tout, 40 F pour un adulte et 10 F pour un enfant.

Pour parvenir sur place, on franchit une campagne thaïlandaise dont le développement s'est manifestement accéléré ces dernières années. La province frontalière de Si Sa Ket se dote d'un bon réseau de routes secondaires et, dans des hameaux aux pagodes scintillantes, les antennes de télévision sont omniprésentes. Dans les rizières, les motoculteurs cohabitent désormais avec les buffles, l'animal de labour. Les écoliers en uniforme se rendent de plus en plus souvent à l'école à vélo.

De ce côté-là des Dangrek, on se sent bien loin du Cambodge, l'un des pays les plus pauvres de la planète. Pourtant, un chapelet de sanctuaires et de monuments, dont certains, comme le Phanom Rung ou le Phimai, restaurés, rappellent que les Khmers furent un peuple de bâtisseurs. On dit même que leurs empereurs y consacrèrent trop d'énergie pour ne pas s'y perdre.

JEAN-CLAUDE POMONTI

ETATS-UNIS

M. Bush, les démocrates et le cyclone « Andrew »

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Même les catastrophes naturelles ont des conséquences politiques à moins de dix semaines de l'élection présidentielle américaine. Les critiques de plus en plus acerbes entendues en Floride sur l'inaction de Washington face aux ravages provoqués par le passage du cyclone tropical « Andrew » ont amené M. George Bush à réagir.

Le président a dépêché 8 000 soldats fédéraux munis de cuisines roulantes dans le sud de la Floride, la région la plus éprouvée. Les premiers sont arrivés, vendredi 27 août à l'aube, quatre jours après la catastrophe. *« Où donc est la cavalerie quand on en a besoin ? »*, s'était exclamée, jeudi, Mme Kate Hale, directrice des services de secours du comté de Dade, au sud de Miami.

M. Bush s'est défendu d'avoir tergiversé. Il a tenu une conférence de presse improvisée, vendredi, pour expliquer que l'intervention de l'armée fédérale ne lui avait été demandée que jeudi après-midi par le gouverneur démocrate de Floride, M. Lawton Chiles, et qu'il y avait répondu aussi vite que possible. Il a annulé le week-end qu'il devait passer dans sa résidence d'été de Kennebunkport, ainsi qu'une visite électorale qu'il comptait effectuer, lundi et mardi, sur la côte ouest, afin de pouvoir surveiller les opérations de secours.

Cuisines militaires

« Nous engagerons tous les moyens militaires fédéraux nécessaires pour aider les victimes en Floride », a déclaré M. Bush. Le président a souhaité que cesse la polémique avec les dirigeants démocrates. *« Je peux comprendre qu'on s'énerve, mais je voudrais qu'on arrête de jouer à ce jeu qui consiste à accuser l'autre »*, a-t-il dit.

Le gouverneur Chiles, faisant allusion au manque de coordination entre les divers échelons de responsabilité, avait affirmé qu'il fallait que *« la main droite sache ce que fait la main gauche »*. Des avions gros-porteurs chargés de vivres, d'eau potable et de médicaments, venus de la base de Fort Bragg, en Caroline-du-Nord, ont atterri tous les quarts d'heure vendredi à l'aéroport militaire de Homestead, près de Miami, et cet effort devrait se poursuivre dans les jours qui viennent.

L'arrivée la plus appréciée, dans l'immédiat, a été celle de vingt cuisines militaires roulantes, nombreux étant les habitants du comté de Dade qui n'ont pas pris de repas chaud depuis lundi.

Celles-ci peuvent servir au total 72 000 repas par jour. Le bilan de la catastrophe était vendredi de 23 morts, 250 000 sans-abri et 30 milliards de dollars (environ 150 milliards de francs) de dégâts. M. Bush avait été très critiqué pour son apparent manque d'intérêt après le passage du cyclone « Hugo », en Caroline-du-Nord et du Sud, en 1989, où il ne s'était rendu qu'une semaine après l'événement. Le président est allé dès lundi en Floride et a également visité la Louisiane mercredi. Il est visiblement décidé à se montrer généreux envers les victimes d'« Andrew ». La Floride, qui vote généralement pour le candidat républicain lors de l'élection présidentielle, est un Etat qu'il ne peut pas se permettre de perdre le 3 novembre prochain.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **ÉTATS-UNIS : un ancien sergent condamné pour espionnage.** – M. Roderick Ramsay, ancien sergent de l'armée américaine, accusé d'avoir fait partie d'un des *« plus vastes complots d'espionnage des Etats-Unis »*, a été condamné, vendredi 28 août, à trente-six ans de prison, a annoncé le FBI. Arrêté en 1990 en Floride, M. Ramsay avait plaidé coupable pour la vente, en 1985, à la Hongrie et à la Tchécoslovaquie, de documents contenant des informations sur les plans de défense de l'armée américaine en Europe centrale et sur l'emploi des engins nucléaires tactiques des Etats-Unis et de l'OTAN. – *(Reuter.)*

CANADA: le sort de l'entente constitutionnelle

Le congrès du Parti libéral québécois sera décisif

MONTRÉAL

correspondance

Après deux jours et une nuit de discussions, les dirigeants politiques et amérindiens ont annoncé, vendredi 28 août, la fin de leurs laborieuses négociations sur la refonte de la Constitution canadienne et reconfirmé l'essentiel de leur *« entente de principe »* de la semaine précédente (*le Monde* du 28 août). Ils n'ont toutefois publié aucun texte sur les termes précis de cette entente, qui restent à négocier.

Pour ratifier le texte final, les dix premiers ministres provinciaux et le premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney, envisagent un référendum national qui se tiendrait le même jour dans toutes les provinces, probablement le 26 octobre, date à laquelle le Québec devait organiser sa propre consultation sur la souveraineté de la province. Ils ont laissé en suspens le délicat problème du libellé de la question, pour laisser passer le congrès du Parti libéral du Québec (PLQ, au pouvoir), samedi 29 et dimanche 30 août. Cette réunion s'annonce houleuse : les auteurs du programme et les jeunes du PLQ ont manifesté leur opposition à cette entente, qu'ils jugent insuffisante pour le Québec, en particulier au chapitre des pouvoirs récupérés.

La stratégie fédérale dépendra donc de la capacité du premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, à discipliner ses militants. M. Mulroney et plusieurs premiers ministres anglophones avaient laissé entendre qu'ils souhaitaient poser au Québec une question référendaire radicale (du type : pour l'entente ou pour le départ du Québec de la fédération). *« Il doit venir un moment où les Québécois doivent dire oui ou non une fois pour toutes au Canada »*, a déclaré le premier ministre de Terre-Neuve, M. Clyde Wells.

Mais la modération semblait prévaloir vendredi, M. Bourassa affirmant que *« nous sommes tous d'avis que la question doit être assez simple »*, du genre : « acceptez-vous oui ou non les offres qui sont faites au Québec ? » Opposé à la souveraineté, il a rappelé que le programme du PLQ prévoit qu'en l'absence d'offres valables, *« il faut envisager une sorte de confédération »* préservant une intégration économique. Scénario qu'il cherchera à éviter ce week-end en convainquant ses militants que l'entente obtenue est *« très acceptable pour les Canadiens et pour les Québécois »*.

CATHERINE LECONTE

□ **BRÉSIL : l'épouse du président Collor va être inculpée de détournement de fonds.** – Mme Rosane Collor, épouse du président brésilien Fernando Collor de Mello, sera inculpée de détournement de fonds avant le 11 septembre, a annoncé, vendredi 28 août, le procureur de Maceio, capitale de l'Etat d'Alagoas (nord-est du Brésil). La police a établi que Mme Collor avait détourné plus de 175 000 dollars appartenant à la Légion brésilienne d'assistance (principale organisation caritative fédérale, qu'elle présidait) et les avait transférés vers une *« organisation fantôme »*. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La campagne pour le référendum du 20 septembre

M. Delors invite les Verts à se comporter en «responsables» et non en «militants»

SAINT-NAZAIRE

de notre envoyé spécial

«Vive Rocard!» A l'entrée de l'amphi D, vendredi 28 août, sur le site d'Océanis qui abrite l'antenne universitaire de Saint-Nazaire, ce militant ne s'y est pas trompé. Il fallait bien détendre l'atmosphère. En décidant d'accueillir le président de la Commission des Communautés européennes, le collège exécutif des Verts n'entendait pas seulement réussir un joli coup médiatique à la clôture des Journées d'été du mouvement. Il savait aussi qu'il prenait le risque d'un gros chahut, et M. Antoine Waechter, rouge de confusion, à la tribune, invitait déjà ses amis à faire preuve de respect devant *«une personnalité de cette envergure»*.

En quelques minutes pourtant, le président présidentiable sut se ménager sa soirée, et son propre avenir politique. *«Je respecte toutes les opinions, celles de MM. de Villiers, Séguin, Pasqua,* affirma d'emblée M. Delors. *Ah! je vois que ce cousinage ne vous plaît pas.»* Les quelques militants des Verts qui, dans l'après-midi, avaient étudié les moyens de saboter la réunion allaient devoir attendre sagement la fin de l'exposé de l'invité et celle du défilé de plus de quarante intervenants. Au premier rang, un autre ancien syndicaliste, M. Didier Anger, porte-parole des Verts, était aux anges, et M. Waechter, enfin soulagé, applaudissait discrètement.

Pendant deux heures et demie, devant quelque cinq cents militants, tout aussi pro-européens qu'anti-Maastricht, M. Delors utilisa ainsi toutes les armes de la séduction, de la provocation, du paternalisme et du copinage pour tenter de convaincre *«un mouvement en train de se faire»*. Séduction : *«Vous détenez une parcelle de l'avenir de la France. Réfléchissez bien, je vous fais confiance. Pour moi, ce qui compte, c'est l'utopie démocratique.»* Provocation : *«Vous n'êtes plus là pour lancer des boulettes sur la tête des autres, il faut vous préparer à changer les choses, chers camarades.»* Changer, par exemple, ce système selon lequel *«les Français n'ont plus de roi, mais ils ont une monarchie»*.

Un mot fait sursauter la salle : «compétition». Le président le reprend au rebond, pour mettre les rieurs de son côté. *«Oui, la compétition existe aussi entre vous. Je lis les articles de journaux.»* Le report *sine die* de l'«écotaxe» sur les rejets de gaz toxiques dans l'atmosphère provoque, dans ce public, comme une sorte de haut-le-cœur, et voilà l'ancien ministre de l'économie et des finances qui se prépare, à bon compte, une ovation : *«Si vous avez un lapin dans votre chapeau, dites-le moi et je me retire pour vous. Si vous êtes plus efficaces que moi, je prends ma retraite, je vote pour vous et, à soixante-sept berges, je tourne la ronéo pour vous.»*

Supplique

Visiblement, Jacques Delors s'amuse à jouer «les papys de l'Europe» devant un mouvement jeune qu'il assimile volontiers, pour parfaire sa démonstration, à un mouvement composé de jeunes. *«Dans la vie,* dit-il, *il ne suffit pas d'être bien entre soi, il faut se demander en quoi on a été utile. Vous n'êtes plus des militants écologistes, vous êtes des responsables politiques. Vous ne devez pas faire comme moi, à vingt ans, quand je tournais en rond dans ma chambre, en me disant que j'avais raison et que le monde avait tort. Car j'étais inutile.»*

«Maastricht n'est pas suffisant», a encore concédé M. Delors devant les Verts, et, comme eux, il n'aime pas le *«système de croissance productiviste»*. Mais il connaît les *«avancées indiscutables»* de la construction européenne. Sans illusion sur la décision finale que le mouvement écologiste devait être amené à prendre, après son passage à Saint-Nazaire, le président de la Commission a conclu son ultime tentative de persuasion par cette supplique : *«Je vous en prie, élevez la bataille au niveau où vous pouvez la gagner.»*

JEAN-LOUIS SAUX

Selon un sondage CSA : *le Parisien*

Le «non» a encore progressé

Une enquête CSA, publiée par *le Parisien* du samedi 29 août et effectuée du 24 au 26 août auprès de *huit cent quatre personnes*, confirme la progression du «non» : elle dénombre en effet 53 % d'intentions de vote en faveur du «non» contre 47 % pour le «oui». La même étude réalisée pour le même journal plaçait le «oui» à 69 % le 3 juin et à 54 % au début du mois de juillet. Cette nouvelle enquête confirme aussi que la part des abstentions, votes blancs ou nuls reste élevée (40 %) et que les motivations de vote ne sont pas les mêmes chez les partisans du «oui» et ceux du «non». Le souci de l'avenir de l'économie française est, de loin, la première raison qui pousse à voter «oui» (89 %). Sanctionner le gouvernement est la première motivation du «non» (74 %). Le «oui» reste largement majoritaire chez les jeunes (dix-huit - vingt-quatre ans) : 60 %. Il est à stricte égalité avec le «non» dans la catégorie trente-cinq-quarante-neuf ans.

Dans toutes les autres tranches d'âge, le «non» l'emporte. Du point de vue des préférences partisanes, le «oui» demeure très majoritaire chez les électeurs du PS et du MRG (75 %), de l'UDF (65 %) et de Génération Ecologie (63 %). L'électorat des Verts est coupé en deux : 50-50. Les électeurs du RPR restent mobilisés pour le «non» (75 %), devancés cependant par l'électorat communiste (87 % pour le «non») et par celui du Front national (93 %).

Le discours des adversaires de Maastricht «n'a pas sa place dans une démocratie évoluée»

affirme le président de la Commission européenne

QUIMPER

de notre envoyé spécial

Convaincus d'avoir rendez-vous avec l'histoire lors de la prochaine élection présidentielle, les rocardiens ne croient pas pour autant que la route qui s'ouvre devant eux soit sans obstacle. Les deux invités qu'ils ont reçus vendredi 28 août à Quimper, où ils sont réunis pour leurs journées d'été, représentent deux obstacles possibles : M. Jacques Delors, parce qu'il est un éventuel autre candidat à la succession de M. François Mitterrand; M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, parce qu'il n'est pas considéré par les amis de l'ancien premier ministre comme un allié à toute épreuve.

Engagés depuis la veille dans une démarche de réaffirmation de leur identité – résumée par la formule *«la politique autrement»*, – les rocardiens ont été mis à l'aise par M. Delors. Pour le président de la Commission européenne, il existe bien, en effet, une communauté d'idées entre M. Michel Rocard et lui-même, membres de cette «deuxième gauche» qui, depuis la fin des années 50, a entrepris de changer la politique. L'un des compagnons de M. Rocard, M. Claude Evin, ancien ministre de la santé, avait expliqué la veille que l'opposition entre les *«deux cultures»* de la gauche était périmée, mais la remise en service de cette démarcation par M. Delors s'est révélée précieuse. Elle signifie, en effet, que les deux champions de cette vision de la politique ne devraient pas s'affronter, non seulement devant les électeurs, mais même devant les socialistes, qui, lorsque le moment de désigner leur candidat sera venu, n'auront pas à choisir : le moins bien placé des deux s'effacera devant l'autre.

D'ici là, la *«concurrence»*, comme l'a dit M. Rocard, va jouer entre les deux hommes que lie *«une complicité assez considérable»*. Encore sous le coup de son entrée en lice manquée au congrès socialiste de Bordeaux, en juillet dernier, le président de la Communauté européenne a tenu à montrer à ses hôtes qu'il ne manque pas de ressort. La campagne pour le référendum du 20 septembre lui offre un terrain tout trouvé pour affirmer à la *fois* sa dimension européenne et le rôle qu'il peut jouer sur la scène politique française.

Aussi s'en est-il tenu pour l'essentiel, à ce sujet, en prenant, d'abord la défense de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, à laquelle M. Lionel Jospin avait reproché la veille, devant le même auditoire, le ton de certaines de ses interventions. *«Que ceux qui la critiquent se placent au niveau de ses arguments!»*, a lancé M. Delors, sans mettre en cause explicitement M. Jospin, derrière lequel il s'était rangé, il y a deux ans, au congrès de Rennes. Mme Guigou, qui était présente, n'a pas pris la parole et s'est refusée, en marge de la réunion, à toute *«polémique»* avec l'ancien ministre de l'éducation nationale. Pour le président de la Commission européenne, la réplique à M. Jospin était aussi une façon de s'inscrire en faux contre le respect que l'ancien ministre avait réclamé pour les arguments de ceux qui critiquent le traité de Maastricht.

«Mauvais bergers»

Ce traité est *«imparfait»*, a concédé M. Delors, mais ceux qui préconisent le «non» font courir à la France le risque du *«déclin»*. Ce sont de *«mauvais bergers»*, qui *«font peur aux Français»*. *«Quelle étrange coalition!»* a-t-il ironisé en citant MM. Georges Marchais, Jean-Marie Le Pen, Philippe Séguin, Philippe de Villiers, *«et même,* a-t-il ajouté, *notre ami Chevènement»*. A l'adresse de tous ceux-là, il a affirmé : *«Ou vous changez de discours, ou vous abandonnez la politique! Il n'y a pas place pour un tel comportement dans une démocratie évoluée.»* Visant M. Jean-Pierre Chevènement, partisan d'une *«autre politique»* économique, il a ironisé sur *«ceux qui croient que, les portes et les fenêtres fermées, en faisant de la gymnastique par correspondance, on gagnera les Jeux olympiques dans huit ans»*.

Avant d'arriver à Quimper, vendredi en fin de journée, M. Fabius avait lu les journaux rendant compte de la critique du mitterrandisme qui s'y était pratiquée la veille. Aussi le premier secrétaire du PS a-t-il gardé ses distances vis-à-vis de ces hôtes assez inhabituels pour lui. Il les a mis en garde contre *«deux risques»*, celui de *«l'autosatisfaction»* et celui de *«l'autoflagellation, avec une variante – que vous n'avez pas pratiquée,* a-t-il ajouté – *qui est l'altéro-flagellation»*. Evoquant les onze années de présence de la gauche au pouvoir, il a observé : *«Nous avons aussi réussi pas mal de choses, sans drame. (...) Il faut avoir tout cela en tête lorsqu'on essaie de voir jusqu'à quel point il faut gouverner autrement, (...) si nous voulons, dans le futur, gouverner mieux ou encore mieux.»*

M. Fabius a traité le sujet poliment à la manière d'une question de cours et en restant bien loin de ce que ses auditeurs avaient en tête. Premièrement, *«l'internationalisation»*; deuxièmement, *«la démocratisation»*; troisièmement, *«la responsabilisation»*. Toujours bien élevé, il a ajouté, quand même : *«C'est parce que Michel Rocard a bien compris les progrès qu'il nous reste à accomplir que je suis heureux d'être avec vous ce soir»*, avant d'inviter ses hôtes à investir leur énergie novatrice dans la campagne... pour le référendum.

PATRICK JARREAU









— OUI —
L'UNION EUROPÉENNE,
— OUI —
A L'EUROPE.

— *Parce que l'Europe est autant l'affaire des citoyens que celle des gouvernements et des responsables politiques, nous, personnalités indépendantes, nous engageons résolument en faveur de l'Union européenne,*

— *Pour poursuivre au-delà de la guerre froide l'œuvre de construction européenne engagée depuis plus de quarante ans, œuvre fructueuse à laquelle la France a toujours contribué,*

— *Pour une coopération plus étroite en matière de politique extérieure, de défense et de sécurité intérieure, dans un continent en quête de stabilité,*

— *Pour que l'Europe se donne les moyens de devenir une véritable puissance monétaire, industrielle et commerciale dans la compétition internationale,*

— *Pour traiter à l'échelle appropriée les problèmes majeurs dont l'ampleur dépasse les cadres nationaux : croissance, emploi, environnement, sécurité, aménagement du territoire,*

— *Pour répondre au devoir de solidarité,*

— *Pour l'affirmation d'un modèle social européen,*

— *Pour que la France, comme chaque État membre, exerce l'influence qu'elle ne peut plus espérer en agissant seule et en reçoive les bienfaits.*

laurice AGULHON, *professeur au Collège de France* – Jacques ALMIRA, *écrivain* – Edmond ALPHANDERY, *président de la CNP* – ichard AUSTERLITZ, *proviseur du Lycée Colbert de Tourcoing* – Jean BAUBEROT, *directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes* – Jean-lichel BRANCHE, *avocat au barreau de Paris* – Roland BRUYERE, *administrateur* – Stéphane BUGAT, *éditeur* – Ange CASTA, *réalisateur* – dmonde CHARLES-ROUX, *écrivain* – Patrice CHERY, *étudiant* – Jérôme CLEMENT, *président de La Sept* – Laurent COHEN-TANUGI, *ocat international* – Christiane COLLANGE, *écrivain* – Daniel COUTANCEAU, *chef d'entreprise* – Michel CROZIER, *sociologue* – Jacques FAYETTE, *professeur à l'Université Lyon III* – Michel GILLET, *médecin* – Antoine GUICHARD, *président de Casino France* – Jean-ves HABERER, *PDG du Crédit Lyonnais* – Emmanuel HEPP, *gérant de sociétés* – M. & Mme Stéphane HESSEL, *ambassadeur de France* – ominique JAMET, *président de la Bibliothèque de France* – Patrick JAQUET, *directeur de la MJC Jean Vilar* – Bruno LANG, *consultant* – Jean-larie LEHN, *professeur au Collège de France* – Jean-Pierre LESCOP, *fondé de pouvoirs au Crédit Lyonnais* – Edmond MAIRE, *ésident de VVF* – Claude MARTI, *président d'honneur de la FNP* – Albert MEMMI, *professeur à l'Université Paris X Nanterre* – Francis MER, *DG d'Usinor Sacilor* – Luc MONTAGNIER, *directeur de recherche CNRS* – Roland MORENO, *inventeur* – Jean-claude PETIT, *PDG t Malesherbes publications* – Jean-Louis PETRIAT, *PDG de la GMF* – Jean PEYRELEVADE, *PDG de l'UAP* – Frédéric POTTECHER, *urnaliste* – Antoine RIBOUD, *PDG de BSN* – Etienne ROTH, *professeur honoraire au Conservatoire National des Arts et Métiers* – Léon CHWARTZENBERG, *professeur* – Yves SIMON, *écrivain-compositeur* – Daniel SOULEZ LARIVIERE, *avocat à la Cour* – René THOMAS, *DG de la BNP* – Alain TOURAINE, *sociologue.*



COMITÉ CIVIL POUR LE « **OUI** A L'EUROPE » 9 avenue Hoche – 75008 PARIS

POLITIQUE

La campagne pour le référendum du 20 septembre

M. Le Pen demande aux Français de « signifier son congé » à M. Mitterrand

LA BAULE

de notre envoyé spécial

L'université d'été du Front national s'est achevée vendredi soir 28 août à La Baule sur un long discours de M. Jean-Marie Le Pen. Devant sept cents personnes, le président de ce parti a consacré son intervention à *« la bataille décisive de Maastricht »* en se félicitant de la publication des derniers sondages qui donnent la majorité au « non » pour le référendum du 20 septembre. M. Le Pen s'est livré à un plaidoyer en faveur de la patrie, laissant transparaître son hostilité à toute forme de construction européenne. *« On a accepté l'idée qu'il fallait faire l'Europe*, a-t-il dit. *Moi je suis beaucoup plus circonspect en ce qui touche le fond de l'affaire elle-même. Il est faux de dire que la construction de l'Europe à travers le traité de Maastricht est la garantie de la paix et la certitude de la prospérité. »*

Prenant comme exemple l'effondrement ou l'éclatement des différents pays de l'ancien bloc communiste, M. Le Pen a souligné que la réussite du Japon, de la Corée ou de Taïwan ne doit rien à un *« Maastricht asiatique »*. Opposé au libéralisme et à ce qu'il appelle le *« libre-échangisme »*, le chef de file de l'extrême droite a dénoncé *« tous les nantis, tous les faux-facturiers, tous les présidents-directeurs généraux des multinationales, tous les présidents-directeurs généraux des sociétés nationalisées* [qui], *à quelques exceptions près, vont défiler sur nos écrans et au micro pour nous vanter Maastricht. Ils y seront accompagnés par les nombreux penseurs du show-biz, sans parler des footballeurs professionnels et de quelques vedettes du même acabit »*.

Réquisitoire sans appel

M. Le Pen a dressé un réquisitoire sans appel des activités du parti au pouvoir, en soulignant que les Français risquent *« de perdre jusqu'à l'espoir que ça change après le traité de Maastricht »*. *« Nous n'avons pas le droit de disposer de la souveraineté nationale au détriment des générations futures »*, a conclu M. Le Pen en invitant ses militants à faire franchir au « non », lors du référendum du 20 septembre, *« la barre des 55 % pour signifier son congé à François Mitterrand et à sa clique d'europëistes »*.

OLIVIER BIFFAUD

Signal d'alarme

Directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Minute-la France*, M. Serge de Beketch a reproché, mardi, à La Baule, aux militants mais aussi aux *« dirigeants et principaux cadres du Front national »* de ne pas s'abonner à la presse d'extrême droite qui, selon lui, est en train de mourir de ce *« désintérêt »*.

S'exprimant dans le cadre de l'université d'été du parti lepéniste, M. de Beketch a jugé *« scandaleux »* ce comportement à l'égard du journal *Présent*, quotidien officieux du Front national. M. Bernard Antony, membre du bureau politique, a affirmé *« souscrire totalement »* à ces propos.

Auparavant, M. Antony s'en était pris avec virulence aux journalistes. *« La présence de certains titulaires de cartes de presse dans certains lieux que nous occupons parce que nous payons avec nos cotisations d'adhérents et qui sont invités aux frais de la princesse pour nous cracher au visage est un scandale »*, avait-il dit. Les journalistes présents à cette « université » ont précisé qu'ils étaient venus à La Baule par leurs propres moyens et se logeaient à leurs frais.

Un révisionniste studieux

A La Trinité-sur-Mer (Morbihan), il fut, le 22 août au soir, un auditeur attentif du discours de rentrée de M. Jean-Marie Le Pen. A La Baule (Loire-Atlantique), il a été un « étudiant » modèle. Directeur de la *Revue d'histoire révisionniste* et auteur d'une thèse niant l'existence des chambres à gaz homicides pendant la deuxième guerre mondiale, M. Henri Roques a participé à l'université d'été du Front national. Accompagnant son épouse – conseiller municipal du parti d'extrême droite dans une commune des Hauts-de-Seine, – M. Henri Roques confiait, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Politis*, pour s'en réjouir, que *« le révisionnisme progresse au sein du Front national »*.

On indique, dans l'entourage de la direction, que M. Roques n'est pas membre du FN. Pendant tout l'été, la presse lepéniste a diffusé, dans ses colonnes, de la propagande précisant que l'université d'été de La Baule était « réservée » aux cadres et aux adhérents du parti.

POINT DE VUE

Réponses aux fantasmes

par Paul Quilès

DANS *la chronique de la campagne de Maastricht*, l'accumulation des critiques pourrait faire croire à un observateur peu attentif que ce traité est décidément bien mal ficelé et finalement dangereux.

Je pense qu'il n'en est rien et je voudrais le montrer, en commençant par faire le tri dans cet amas de critiques.

Il y a d'abord celles qui ne reposent sur aucun fondement et qui se réduisent à des affirmations fausses : Maastricht renforcerait la bureaucratie, Maastricht ce serait la fin de l'agriculture, ce serait à terme le vote des immigrés, ou encore « le renoncement total de l'Etat à se gouverner et à s'administrer... ».

Il y a aussi les formules choc : Maastricht, c'est « l'Europe des milliardaires, des banquiers, des pollueurs, des marchands de drogue et de canon ». C'est « un danger pour la bonne entente des peuples ». La bataille pour le « non » serait « décisive dans la guerre permanente que mènent les puissances obscures et les lobbies contre les nations ». Rien de moins...

On le voit, le bêtisier de la démagogie va s'allonger.

Parmi les imprécations, certaines visent à entretenir des fantasmes dangereux et nécessitent de fermes mises au point. Tel est le cas de la prétendue aggravation de l'insécurité en Europe à laquelle conduirait Maastricht. Il est quand même extraordinaire qu'un progrès soit présenté *comme une régression !* Serions-nous assez fous ou inconscients pour engager la France dans une démarche qui accroîtrait le crime, la délinquance, le trafic de drogue, l'immigration clandestine ?

La réalité est que le traité de Maastricht institutionnalise la coopération entre les Douze dans les domaines essentiels de la sécurité. Il permet de porter les moyens au niveau des caractéristiques nouvelles de la « menace ».

Le contrôle des étrangers à l'entrée du territoire communautaire sera renforcé, en évitant que d'éventuelles dispositions disparates entre les Etats puissent être exploitées. A cet effet, des outils importants seront créés, comme le système d'information Schengen, opérationnel dès le 1er janvier 1993. Il comptera trois fichiers uniques – personnes indésirables, personnes recherchées, objets volés – qui seront consultables en temps réel depuis n'importe quel poste-frontière.

Le nombre de personnes à contrôler systématiquement aux *frontières diminuant (d'environ 60 %)*, les moyens de contrôle seront donc renforcés, ce qui est le *gage d'une plus grande efficacité*. Cette évolution s'accompagnera d'une harmonisation communautaire de la politique des visas. La France ne perdra pas pour autant, je le réaffirme solennellement, sa marge d'appréciation en cas de risque de trouble à l'ordre public ou de menace pour la sécurité intérieure (1). Cela signifie que notre pays pourra refuser l'entrée de son territoire à un étranger, même muni de visa, s'il lui paraît indésirable.

Chacun sait que la grande criminalité *ne s'embarrasse guère des* frontières : terrorisme, trafic de drogue ou d'objets d'art et de voitures, délinquance financière, sont des phénomènes internationaux. La réponse adaptée se situe évidemment au niveau européen.

Le système de Schengen permet *déjà la mise en place de fichiers* communs. Le traité de Maastricht permettra d'aller au-delà, avec la création de l'office européen de coopération policière, Europol. Dès le 1er septembre, une équipe de projet commencera à travailler à Strasbourg pour qu'Europol fonctionne au début de 1993. Europol coordonnera les informations et les renseignements concernant le trafic des stupéfiants et le blanchiment des capitaux. Il apportera une assistance aux policiers des Douze en matière de renseignement et de coordination des enquêtes sur la drogue. Ce système favorisera l'action des officiers de liaison, embryon d'une police européenne.

Les *ministres de l'intérieur* et de la justice des Douze ont décidé de se réunir courant septembre pour mettre au *point des méthodes plus efficaces* de lutte contre les phénomènes mafieux en Europe. Ce sera l'occasion d'examiner comment une meilleure coordination des efforts, voire un travail en commun, permettra de détecter plus rapidement les activités et de les combattre.

Indiscutablement, toutes ces mesures créeront un climat nouveau et développeront une pratique nouvelle de coopération systématique entre les polices européennes. La *lutte contre la criminalité et* la délinquance s'en trouvera renforcée. Maastricht représente donc un « plus » appréciable en matière de sécurité pour la France et les Français.

Une coalition pas si hétéroclite...

Dans leur dénonciation du traité de Maastricht, les opposants *s'attaquent* souvent en fait à la construction européenne... même s'ils n'osent pas le dire.

Ils savent bien que Maastricht *n'est qu'une étape de* cette construction, et qu'une non-ratification du traité par la France bloquerait le processus engagé depuis un demi-siècle. Une telle attitude ne doit pas surprendre, venant d'intégristes de diverses origines et de nostalgiques des régimes autoritaires : ils n'ignorent pas qu'ils sont largement minoritaires en Europe et n'ont aucune raison de souhaiter son *développement. Leur coalition n'est* finalement pas aussi hétéroclite qu'on le dit, car ils ont un dénominateur commun : le refus de prendre la mesure des défis de l'avenir et d'y apporter des réponses sérieuses... Certains d'entre eux – et je crois qu'ils sont sincères – disent souhaiter « une autre Europe » ; mais c'est en fait d'une autre France qu'ils rêvent, et d'une autre époque, où les *rapports de force dans le monde* n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Ils me font penser à ces adultes nostalgiques d'une enfance lointaine, et donc heureuse, dont ils ne se résignent pas à accepter qu'ils ne la reverront plus.

Parfois, la mystification est poussée *à l'extrême et l'on veut nous* faire croire qu'être pour l'Europe doit conduire à voter contre le traité ! Soyons sérieux et constatons que la construction européenne ne va pas *commencer* avec Maastricht, qui enrichit et prolonge une démarche que tous les gouvernements français *successifs ont acceptée* et souvent impulsée.

Depuis plus de quarante ans (2), les responsables politiques européens de tous horizons ont entrepris, avec patience et continuité, une œuvre unique dans l'histoire du monde : celle qui consiste à abolir les frontières entre plusieurs pays, à instaurer une citoyenneté commune, à affirmer une identité sur la scène internationale, et cela sans porter atteinte à la spécificité des différents peuples et de leurs modes d'organisation. Jamais des Etats souverains n'ont ainsi rassemblé leurs efforts, hors de la contrainte de la guerre, pour réaliser une telle construction politique ayant comme buts la paix, la prospérité et la solidarité.

L'Union européenne aura-t-elle les moyens nécessaires pour atteindre ces louables *objectifs* ? Eh bien, c'est justement l'objet du traité de Maastricht que de les préciser. Encore faut-il le lire. Même s'il s'agit d'un texte juridique parfois un peu complexe (3), il est aisé de comprendre quels sont les nouveaux outils que va se donner l'Europe pour passer à *la nouvelle étape* : création d'une citoyenneté européenne, établissement d'une union économique et monétaire avec la mise en place d'une monnaie unique et stable, accroissement du contrôle exercé par le Parlement européen, possibilité d'actions communes en matière de politique étrangère et de défense, coopération dans le domaine de la justice et de la police.

Et *bien entendu*, contrairement à certaines fables, tout cela se fera en assurant à chaque pays la protection de ce qui fait son originalité et ses traditions. Aucune initiative ne sera *prise dans le cadre communautaire si une action nationale permet d'agir plus efficacement à ce niveau : tel est le sens du principe de « subsidiarité »*, inscrit explicitement dans le traité.

Donner un souffle à l'Europe

On entend dire aussi que l'Europe manquerait de souffle, qu'elle ne ferait pas rêver.

Je me méfie de la thématique du rêve en politique, qui couvre bien des manipulations et cause tant de désillusions. Parlons plutôt d'enthousiasme. C'est vrai qu'il y a là un besoin auquel il faut répondre.

Cela *sera d'autant plus aisé que* les Européens auront le sentiment fort d'appartenir à une collectivité de vie, c'est-à-dire de partager des valeurs, une culture, des intérêts économiques communs. La participation aux mêmes combats permettra de cimenter cette nouvelle citoyenneté. Cela n'est en rien contradictoire avec une gestion des affaires au plus près des spécificités *de chaque peuple. C'est d'ailleurs* ce qui se fait déjà au sein de nombreux pays (fédéralisme en Allemagne, *décentralisation* en France).

Les Européens doivent aussi se sentir partie prenante aux instances politiques de l'union. Cela sera possible grâce à l'évolution du rôle du Parlement européen de Strasbourg, qui disposera désormais d'un pouvoir de codécision et d'une capacité plus vaste de *contrôle du fonctionnement* de la Commission de Bruxelles. Les instances européennes *doivent enfin prendre des décisions* marquantes et facilement compréhensibles par l'opinion publique dans de grands domaines tels que la politique industrielle, la protection de l'environnement, les relations internationales.

Toutes ces avancées, le traité de Maastricht va les permettre. Il donnera à l'Europe ce souffle, ce supplément d'âme que les jeunes attendent et espèrent, car ils sentent bien que c'est la seule manière d'éviter de façon durable le retour de la guerre. *Ces massacres à nos portes*, le déferlement de haines ressorties de l'Histoire, tout dans l'actualité *nous montre que de vieux conflits* peuvent ressurgir... même en Europe.

(1) Article 100 C5 du traité.

(2) La création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) date d'avril 1951.

(3) On peut consulter la très simple brochure *Lire le traité de Maastricht*, disponible dans toutes les mairies.

► Paul Quilès est ministre de l'intérieur et de la sécurité publique.

Comite National Pour Le OUI

Présidente : Hélène CARRERE d'ENCAUSSE de l'Académie Française

Avec l'Abbé PIERRE, Florence ARTHAUD, André BERGERON, Patrick BRUEL, CESAR, Alain DECAUX, de l'Académie Française, Pierre-Gilles de GENNES, prix Nobel, Alain DELON, Catherine DENEUVE, Gérard DEPARDIEU, Marguerite DURAS, Johnny HALLIDAY, Edmond MAIRE, Antoine RIBOUD, Yves SAINT-LAURENT, Haroun TAZIEFF, Gilbert TRIGANO,

300 PERSONNALITES S'ENGAGENT POUR LE OUI LE 20 SEPTEMBRE

Ecrivains, philosophes, éditeurs.

Jacques ATTALI, Nicole AVRIL, Elisabeth BADINTER, François-Régis BASTIDE, Lucien BODARD, Alain BOSQUET, Daniel BOULANGER, Jacques de BOURBON-BUSSET, de l'Académie Française, Jean-Denis BREDIN, de l'Académie Française, Roland BRIVAL, Marie CARDINAL, Edmonde CHARLES-ROUX, Noëlle CHATELET, Andrée CHEDID, Hélène CIXOUS, Georges-Emmanuel CLANCIER, Pierre DAIX, Didier DECOIN, Régine DEFORGES, Jacques DERRIDA, Dominique DESANTI, Jean-Philippe DOMECQ, Umberto ECO, Jean-Pierre FAYE, Bernard FIXOT, André FONTAINE, Antoinette FOUQUE, Anne-Marie GARAT, Louis GARDEL, Pierre GUYOTAT, Marek HALTER, Nicolas HULOT, Odile JACOB, Julia KRISTEVA, Jacques LACARRIERE, Jean LACOUTURE, Catherine LAMOUR, Jacques LANZMAN, Marc LE BAILLY, Bernard-Henri LEVY, Jean-François LYOTARD, Françoise MALLET-JORIS, Albert MEMMI, Pierre MOINOT, de l'Académie Française, Edgar MORIN, Yves NAVARRE, Monique NEMER, François NOURRISSIER, Hubert NYSSEN, Erik ORSENNA, Hélène PARMELIN, Jérôme PEIGNOT, Daniel PENNAC, Jean-Luc PIDOUX-PAYOT, Bertrand POIROT-DELPECH, de l'Académie Française, Yann QUEFFELEC, Jacqueline RISSET, Alain ROBBE-GRILLET, Marthe ROBERT, Denis ROCHE, Enzo SICILIANI, Philippe SOLLERS, Michel TOURNIER, Françoise XENAKIS.

Comédiens

Victoria ABRIL, Sophie AGACINSKY, Stéphane AUDRAN, Daniel AUTEUIL, Nathalie BAYE, Emmanuelle BEART, Guy BEDOS, Richard BERRY, Laura BETTI, Claude BRASSEUR, Jean-Claude BRIALY, Jean CARMET, Claudine COSTER, Fanny COTTENCON, Alain CUNY, Mireille DARC, Danièle DELORME, Raymond DEVOS, Danielle EVENOU, Nicole GARCIA, Denise GENCE, Greg GERMAIN, Annie GIRARDOT, Isabelle HUPPERT, Françis HUSTER, Roger HANIN, Tcheky KARYO, Bernadette LAFFONT, Pascal LEGITIMUS, Gina LOLLOBRIGIDA, Christophe MALAVOY, Robert MANUEL, Marcel MARCEAU, Sophie MARCEAU, Marcello MASTROIANNI Marthe MERCADIER, Ludmilla MICHAEL, Pierre MONDY, Jeanne MOREAU, Philippe NOIRET, Maria PACOME, Michel PICCOLI, Vincent PEREZ, Hugues QUESTER, Charlotte RAMPLING, Muriel ROBIN, RUFUS, Jean-Marc THIBAULT, Monica VITTI.

Metteurs en scene, chorégraphes.

René ALLIO, Pedro ALMODOVAR, Alexandre ARCADY, Alfredo ARIAS, Jean-Jacques BEINEIX, Maurice BEJART, Claude BERRI, Bernardo BERTOLUCCI, Bertrand BLIER, Liliana CAVANI, Roger COGGIO, COSTA GAVRAS, Jérôme DESCHAMPS, Marco FERRERI, Laurent HEYNEMANN, Robert HOSSEIN, Zizi JEANMAIRE, Alain JESSUA, Jean LABIB, Claude LANZMAN, Claude LELOUCH, Marcel MARECHAL, Ariane MNOUCHKINE, Serge MOATI, Rudolf NOUREEV, Gérard OURY, Euzan PALCY, Luis PASQUAL, Roland PETIT, Pier-Luigi PIZZI, Roman POLANSKI, Claude REGY, François REICHENBACH, Yves ROBERT, Francesco ROSI, Claude SAUTET, Ettore SCOLA, Marc SIMENON, Bertrand TAVERNIER, Danièle THOMPSON, Agnès VARDA, Andrej WAJDA, Jacques WEBER, Wim WENDERS, André ZULAWSKI.

Chanteurs, interprètes, musiciens, compositeurs.

AMINA, Marcel AMONT, Gilbert AMY, Maurice ANDRE, Jean-Louis AUBERT, Charles AZNAVOUR, BARBARA, Gilbert BECAUD, Marie-Paule BELLE, Pierre BOULEZ, CARLOS, Jean-Claude CASADESUS, Alain CHAMFORT, Marc-André DALBAVIE, Hélène DELAVAULT, Jacob DESVARIEUX (KASSAV), Manu DIBANGO, Placido DOMINGO, Frédéric DURIEUX, Henri DUTILLEUX, Jacques DUTRONC, Stéphan EICHER, ELMER FOOD BEAT, ENZO ENZO, Jean-Louis FOULQUIER, directeur des Francofolies, Henry FOURES, Peter GABRIEL, Françoise HARDY, Jacques HAUROGNE, Barbara HENDRICKS, Pierre HENRY, Jacques HIGELIN, Jean-Michel JARRE, Catherine LARA, Maxime LE FORESTIER, Michel LEGRAND, Luis LLACH, Enrico MACIAS, MECANO, Paul MEFFANO, Eddy MITCHELL, Guesch PATTI, Ruggero RAIMONDI, Line RENAUD, Mstislav ROSTROPOVITCH, Michel SARDOU, Nicola KIRKIS (Indochine) Dominic SONIC, Charles TRENET, Iannis XENAKIS.

Plasticiens, stylistes, créateurs.

Valerio ADAMI, ARMAND, François ARNAL, Luciano BERIO, Jean-Pierre BERTRAND, Paul BOCUSE, Christian BOLTANSKI, Jean-Pierre BUFFI, Sylvio CADELO, Louis CANE, Nikki de SAINT-PHALLE, Philippe DRUILLET, Sylvain DUBUISSON, ETIENNE-MARTIN, FRED, Gérard FROMANGER, Jean-Paul GOUDE, Michel GUERARD, Daniel HECHTER, Gotfried HONEGGER, André JULLIARD, Piotr KOWALSKI, Bertrand LAVIER, Bernard LOISEAU, Alfred MANESSIER, Titina MASELLI, François MORELLET, Jean NOUVEL, Pierre PAULIN, Dominique PERRAULT, René PETILLON, James PICHETTE, Edouard PIGNON, Stéphane PLASSIER, Jean-Pierre RAYNAUD, Martial RAYSSE, Sonia RYKIEL, Ch. SCHMUKLE-MOLLARD, Michel SCHREIBER, Francis SOLLERS, Pierres SOULAGES, Philippe STARK, Vera SZEKELI, Roger TALLON, Pierre TARDIEU, Hervé TELEMAQUE, Gérard THORNAUER, Jean-Louis TRIPP, Claude VIALLAT, Pierre VIAZ, Jean-Michel WILMOTTE.

Personnalités de la vie économique et sociale.

Michel ALBERT, Président des Assurances Générales de France, Bernard ARNAUD, Président de LVMH, Bernard ATTALI, Président d'Air France, Jean-Pierre AUBERT, Président du Crédit Industriel et Commercial, Gilberte BEAUX, Pierre BERGE, Président d'Yves Saint Laurent, Francis BLANCHARD, Président de l'O.I.T., Vincent BOLLORE, Président du Groupe Bolloré Technologies, Michel BON, Président de Carrefour, Jean BOISIVON, Directeur Général de l'ESSEC, Yvon CHOTARD, Gérard COLE, Président de la Française des Jeux, Pierre CORMORECHE, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Jacques de SANTIS, Guy DEJOUANY, Président de la Société Générale des Eaux, Pierre EELSEN, Président du développement du Nord-Pas-de-Calais, Jean-René FOURTOU, Président de Rhône Poulenc, Louis GALLOIS, Président de l'Aérospatiale, Daniel GOEUDEVERT, Président de Volkswagen, Jean-Yves HABERER, Président du Crédit Lyonnais, André HELBERT, Président de la Fédération Française des Ports de Plaisance, Pierre HERITIER, syndicaliste, Maurice HERZOG, ancien ministre, Jean-Luc LAGARDERE, Président de Matra-Hachette, François LAGRANGE, Directeur du Crédit National, André LAUR, Président des Caisses de Mutualité Sociale Agricole, Loïk LE FLOCH-PRIGENT, Président d'Elf Aquitaine, Michel-Edouard LECLERC, Albert LEON, Raymond LEVY, ancien Président de Renault, Renée Claude MADER, Henri MARTRE, Président du GIFAS, Alain MINC, Jacques MOREAU, Lindsay OWEN JONES, Président de l'Oréal, Jean PERRIN, Jean PEYRELEVADE, Président de l'U.A.P., Didier PINEAU-VALENCIENNE, Président de Schneider, M. REZNIK, Jacques THE, René THOMAS, Président de la B.N.P., Bernard TOULEMON, Président d'Association.

Universitaires, médécins, hommes de sciences.

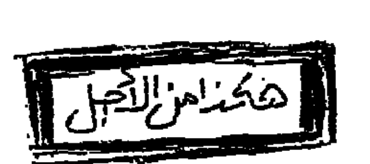
Jean BERNARD, de l'Académie Française, Mario BETTATI, Directeur du Centre de Droit Européen de l'Université à Paris II, Alain BOMBARD, Alain CARPENTIER, Agrégé de médecine, Jean-Pierre CHANGEUX, Professeur au Collège de France, Yves COPPENS, Professeur au Collège de France, Jean DAUSSET, Prix Nobel, René FRYDMAN, Agrégé de médecine, Professeur GENETET, Faculté de médecine de Rennes, Jacques GLOWINSKY, Professeur au Collège de France, Claude HAGEGE, Professeur au Collège de France, Françoise HERITIER-AUGE, Professeur au Collège de France, Pierre JOLIOT, Professeur au Collège de France, Jacques LE GOFF, Directeur d'Etudes à l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Jean-Marie LEHN, Prix Nobel, Professeur au Collège de France, Emmanuel LE ROY LADURIE, Professeur au Collège de France, Sylvianne LEVY, Claude LORUIS, André LWOFF, Prix Nobel, Paul MILLIEZ, Professeur Agrégé de médecine, Luc MONTAGNIER, Membre de l'Académie Nationale de Médecine, Roger PINTO, Professeur de Droit international, Willy ROZENBAUM, Agrégé de médecine, Jacques RUFFIE, Professeur au Collège de France, Léon SCHWARTZENBERG, Agrégé de médecine, Hubert THIERRY, Jean-Pierre VERNANT, Professeur honoraire au Collège de France, Paul VEYNE, Professeur au Collège de France.

Sportifs

Jean ALESI, coureur automobile, Franck ADISSON, Franck BADIOU, médaille d'argent aux J.O. de Barcelone, Mike BIRCH, navigateur, champion du Monde de course au large, Laurent BOURGNON, navigateur, Franck DABIN, champion de tir, Richard DACOURY, Equipe de France de basket ball, Wilfrid FORGUES, Jean-Philippe GATIEN, médaille d'argent aux J.O. de Barcelone, tennis de table, Daniel HERRERO, rugbyman, Michel JAZY, athlète, Titouan LAMAZOU, navigateur, vainqueur du Vendée Globe Challenge, Jimmy PAHUN, navigateur, vainqueur du Tour de France à la voile 1992, Gérard PETIPAS, organisateur de courses à la voile, Dominique ROCHETEAU, footballeur.

Rejoignez le Comite National pour le OUI

Maia Wodzislawska 74 rue du Faubourg Saint Antoine 75012 Paris



SOCIÉTÉ

La faillite de l'entreprise RMO

Le PDG crédule et le faux prince authentique escroc

Les enquêteurs de la police judiciaire de Grenoble, ont révélé, vendredi 28 août, l'identité exacte de l'homme qui, sous le pseudonyme de « prince Hecham », s'était présenté comme le « sauveur » de la société de travail temporaire RMO. Un mandat d'amener a été lancé contre M. Hecham Zantha par le juge d'instruction grenoblois chargé du dossier RMO. En proie à de graves difficultés financières, l'entreprise a été mise en liquidation judiciaire le 6 août dernier.

GRENOBLE

de notre correspondant

« M. Hecham Zantha, vingt-huit ans, d'origine syrienne, n'est pas un homme d'affaires, tout au plus un bon comédien, mais en tout état de cause un authentique escroc, qui a déjà été condamné en Belgique à trois ans de prison pour détournement de fonds et escroquerie». Tel est le bref portrait que *brossent les enquêteurs de la PJ de* l'homme qui prétendait *« sauver »* la cinquième entreprise de travail temporaire française, RMO, et son président-directeur général, M. Marc Braillon. Ce dernier, qui a été entendu le 27 août par les policiers dans le cadre de l'enquête, s'est déclaré surpris par ces révélations.

Le faux prince, qui avait eu connaissance des graves difficultés financières auxquelles était confronté RMO (1), semble avoir facilement abusé son fougueux PDG. En mai dernier, il lui proposa d'investir 150 millions de francs pour renflouer RMO par l'intermé*diaire d'une société écran enregis*trée à Londres peu de temps auparavant, Lyon-Investments-Ltd. En contrepartie, M. Braillon accepta de verser 15 millions de francs, nécessaires, selon « Prince Hecham », au déblocage des fonds.

L'industriel français ne vit jamais la couleur de l'argent promis. Pourtant, quelques jours avant le dépôt de bilan, le PDG remettait au « prince Hecham » 5 millions de francs provenant de RMO SA, de *deux filiales du groupe installées aux* Antilles et à Monaco et d'un compte personnel qu'il détenait en Suisse.

Les millions du sponsoring

Une semaine après la liquidation de sa société par le tribunal de commerce de Grenoble, M. Braillon voulait encore croire aux promesses de son *« sauveur »,* qui s'engageait, cette fois, à renflouer l'équipe cycliste RMO, l'une des plus brillantes du dernier Tour de France. Récemment, les coureurs avaient *été reçus par le « prince » dans une* propriété située près de Mons, en Belgique. Policiers et magistrats s'étonnent de ce manque de discrétion de M. Hecham dans les jours qui ont suivi son escroquerie.

Les enquêteurs de la police judiciaire s'intéressent, par ailleurs, aux opérations de sponsoring sportif que M. Braillon avait développées depuis des années dans des *domaines aussi divers que la boxe,* la voile ou le cyclisme. Ses sociétés *investissaient, annuellement,* entre 40 et 50 millions de francs pour financer des projets aussi ambitieux que dispendieux, à commencer par l'entretien de l'équipe cycliste forte d'une vingtaine de personnes. Le PDG de RMO finançait également plusieurs associations sportives dont il était le président.

Les sommes investies dans le sponsoring étaient destinées, selon M. Braillon, à promouvoir l'image de son entreprise et à *« dynamiser et mobiliser »* ses huit cents permanents et ses quinze mille intérimaires. Est-ce bien tout? L'enquête cherche à établir si ces opérations n'ont pas finalement servi à attribuer à certains membres du groupe des rémunérations indirectes ou à détourner certaines sommes d'argent. Si tel était le cas, M. Braillon pourrait être inculpé d'abus de biens sociaux par le biais du sponsoring.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Lors du dépôt de bilan, le passif de RMO s'élevait à 750 millions de francs.

La polémique sur les risques liés au sida

Les contrats d'assurance des centres de transfusion sanguine seront signés « dans les jours prochains »

A la suite de nos informations publiées dans *le Monde* du 29 août, M. Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), a démenti formellement, vendredi 28 août, que les centres régionaux de transfusion sanguine (CRTS) ne sont plus assurés depuis le 1er juillet 1992. Il s'agit, selon lui, d'une *« contre-vérité ».* La signature du contrat liant les vingt-cinq centres de transfusion et le GATS (Groupement des assurances de la transfusion sanguine) devrait intervenir *« dans les jours prochains »,* et *« toute personne qui aura fréquenté un centre de transfusion entre le 1er juillet et la date de signature est couverte »,* a précisé M. Kessler.

Le contrat, renouvelé chaque semestre, n'avait pas été résilié à la date prévue pour des raisons de calendrier, explique-t-on à la FFSA, où l'on affirme que la Fédération s'était engagée oralement auprès des centres et avait par la suite publié un communiqué indiquant que le GATS *« avait accepté de reconduire ce contrat ». « Le contrat pour le deuxième semestre de l'année en cours est absolument identique à celui du premier semestre, avec les mêmes clauses et la même prime »,* a ajouté M. Kessler.

Ce contrat de droit privé exclut le risque lié à la contamination par le virus du sida ou à toute autre pathologie dont la cause ne serait pas connue par le centre de transfusion au moment de la signature, et il ne vaut que si une décision de justice déclare qu'il y a eu faute de la part du centre.

[Contrairement à ce que la présentation de son communiqué pourrait laisser croire, la FFSA ne conteste pas les informations publiées dans *le Monde* du 29 août. Le *contrat devant lier pour le second semes*tre 1992 le GATS aux Centres français de transfusion sanguine n'a toujours pas été signé. On peut dès lors écrire qu'*« en toute rigueur »* les établissements de transfusion ne sont plus assurés depuis le 1er juillet dernier. La FFSA confirme d'autre part que ce contrat devrait être signé *« dans les jours prochains »* et qu'il aura un effet rétroactif.

Il s'agit là, comme nous l'indiquions, d'un nouvel épisode du conflit entre assureurs, transfuseurs et pouvoirs publics, les professionnels de l'assurance manifestant de la sorte leur refus de prendre en charge, *dans les conditions actuelles,* les risques inhérents à l'activité transfusionnelle. – J.-Y. N.]

Destruction de locaux scolaires dans le Val-de-Marne

Des adolescents provoquent un incendie pour avoir voulu imiter Mac Gyver

Quatre émules de Mac Gyver, *roi du système D, héros d'une série* télé, ont mis le feu à l'école Lamartine de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne) pour avoir voulu tester une « recette » de pétard que la vedette donnait dans un des épisodes diffusés sur A 2.

L'incident a eu lieu au cœur des vacances. Après avoir escaladé la grille de l'école à la recherche d'un lieu calme et discret pour reproduire une expérience qu'ils avaient vue dans le feuilleton *Mac Gyver*, des adolescents ont glissé, sous la porte en bois d'un local sanitaire où ils ignoraient, paraît-il, que des détergents étaient entreposés, une sorte de gros pétard artisanal. Ils l'avaient fabriqué eux-mêmes en mélangeant du sucre cristallisé et du désherbant, versé dans un vieux guidon de vélo, comme ils avaient vu la star du bricolage le faire dans un des épisodes diffusés par A 2.

Le résultat a dépassé leurs prévisions : la porte et le local ont brûlé et l'incendie s'est propagé, détruisant deux salles de classe et de soins, le bureau du directeur, un long couloir et la totalité du toit en terrasse de l'établissement. Le montant des dégâts est estimé *entre 3,5 et 4 millions de francs.*

A la suite du sinistre, la police a procédé à treize interpellations et quatre jeunes gens de quinze à vingt et un ans, dont deux frères, ont été reconnus coupables. Sans nier la responsabilité de leurs enfants, les parents mettent en avant celle de la télévision. Il n'en avait pas fallu plus pour évoquer la *possibilité de poursuivre Mac Gyver* et de porter l'affaire devant la justice, d'autant qu'un représentant des AGF, assureur en responsabilité civile de deux des jeunes, s'y déclarait prêt. Mais la direction de sa société y a renoncé. Il est vrai que le partage des responsabilités éventuelles entre le producteur (la Paramount) et le diffuseur (Antenne 2), voire le scénariste et pourquoi pas l'acteur et le metteur en scène, serait bien difficile à déterminer et permettrait un procès sans fin, à l'image de ceux, toujours en cours, intentés depuis la sortie du livre *Suicide mode d'emploi.*

Jamais jusqu'à présent en France, selon le Centre de documentation et d'information des assurances (CDIA), un film ou une émission de télévision ayant inspiré un fait divers (1) n'a été attaqué en justice. Ça ne sera sans *doute pas encore le cas cette* fois-ci.

FRANCIS GOUGE

(1) Certains cambriolages sont passés de la fiction à la réalité, comme celui du *Rififi chez les hommes*, de Jules Dassin. Après la sortie de *Superman*, on a déploré plusieurs accidents : des enfants qui avaient tenté de voler se sont cassé une jambe. Dernier en date : à Bassens, près de Bordeaux, deux enfants de treize ans ont voulu faire chanter un directeur de centre commercial en lui envoyant des menaces de mort, *« comme à la télévision »*.

EN BREF

□ **Saint-Alban : les écologistes demandent une révision de la centrale.** – Les élus écologistes de la ville de Grenoble (Isère) viennent de demander une révision d'ensemble de la sûreté de la centrale nucléaire de Saint-Alban-Saint Maurice après l'incendie survenu dans la nuit du 27 au 28 août dans la salle des machines du réacteur nº 2 *(le Monde* du 29 août). Pour M. Raymond Avrillier, conseiller municipal, parlant au nom des écologistes, *« cette centrale nucléaire étant depuis plusieurs mois dans une situation dégradée ». « Nous souhaitons,* a-t-il déclaré, *qu'une révision d'ensemble de six mois à un an soit faite avant d'autoriser un redémarrage. »*

□ **Brigitte Bardot assigne plusieurs magazines pour atteinte à la vie privée.** – Brigitte Bardot a demandé à son avocat, Me Gilles Dreyfus, d'assigner plusieurs magazines pour atteinte à la vie privée et violation du droit à l'image. Le magazine *Voici*, visé ainsi que deux publications, une espagnole et une italienne, a publié dans son édition du 24-30 août, un repor*tage intitulé : « Surprise de l'été »,* montrant l'ancienne actrice en compagnie d'un ami, à bord du yacht de M. Jean-Marie Le Pen, qui figure sur l'un des clichés. Sept photos, dont celle de la couverture, ont été prises, selon Me Dreyfus, au téléobjectif. Brigitte Bardot réclame 250 000 francs de dommages et intérêts à *Voici*.

SPORTS

Ayrton Senna ne rejoindra pas l'écurie Williams-Renault

Le Brésilien Ayrton Senna, l'un des champions les plus titrés de la formule 1, ne courra pas l'an prochain pour l'écurie Williams-Renault. Ni même, à l'en croire, pour l'équipe McLaren-Honda, avec laquelle il a gagné trois titres de champion du monde. Vendredi 28 août, lors des premiers essais du Grand Prix de Belgique sur le circuit de Spa-Francorchamps, le pilote brésilien a en effet surpris tout le monde en annonçant qu'il mettait un terme à ses négociations avec l'équipe Williams-Renault, dont le pétrolier Elf est un des importants commanditaires, et qu'il se considérait désormais *« comme étant hors du monde de la formule 1 ».*

Cette déclaration met donc un terme aux supputations de ceux qui imaginaient que Frank Williams allait reformer au sein de l'écurie Williams-Renault le sulfu*reux tandem Senna-Prost qui,* à la fin des années 80, fit le succès de l'équipe McLaren-Honda. *« C'est fini avec Williams,* a confessé, non sans amertume, Ayrton Senna. *Il existe une clause dans le contrat de Prost* [dont l'arrivée chez Williams n'est toujours pas confirmée] *m'interdisant de rejoindre l'écurie. Frank a tenté à deux reprises de faire modifier le contrat, mais un partenaire a refusé »,* a-t-il expliqué.

« Par deux fois, il m'a appelé la semaine dernière pour me dire qu'il y aurait peut-être une solution, mais, une demi-heure plus tard, il m'a appelé pour me dire non en me demandant d'attendre mardi une réponse définitive. Or, depuis c'est le silence. C'est donc moi qui prends la décision de dire non à Williams. » Interrogé sur cette affaire, Frank Williams s'est refusé à tout commentaire, tandis qu'Alain Prost disait que s'il *« commençait à parler »,* il lui *« faudrait tout dire »* et qu'en conséquence il préférait donc ne rien dire...

Une année sabbatique

Voici donc Ayrton Senna dans [illegible] situation d'Alain Prost l'an dernier, prêt à prendre une année sabbatique. Une décision que ne do[illegible] guère goûter Ron Dennis, le patron de la prestigieuse écurie McLaren, qui, si Senna continue de *« se considérer hors de la formule 1 »,* se trouve dans une situation préoccupante, son deuxième pilote, l'Autrichien Gerhard Berger, ayant rejoint récemment Ferrari.

A *moins qu'un coup de* théâtre ne vienne à nouveau bouleverser le monde de la formule 1, perplexe après la dernière déclaration sybilline du Brésilien, qui a affirmé : *« Si je devais me prononcer sur mon avenir aujourd'hui, je choisirais de ne pas courir en 1993. Mais, d'ici au prochain mois de février, beaucoup de choses peuvent se produire. »* Des mystères qui n'ont pas un instant perturbé l'oublié de ces négociations quasi planétaires, le Britannique Nigel Mansell, champion du monde depuis le dernier grand prix de [illegible], et qui, au volant de sa Williams-Renault, a tourné deux secondes au tour plus vite que le talentueux Senna lors des premiers essais du Grand Prix de Belgique.

Les ventes de yearlings à Deauville

Les pur-sang français n'ont plus la cote

Comme *on le pressentait, les* ventes de yearlings (chevaux de galop pur-sang de un an) à Deauville, ces jours-ci, ont été marquées par une nouvelle déception pour l'élevage français. Les moyennes des transactions sont en baisse de 13 % et de 60 % en francs courants par rapport à 1985 où l'on affichait souvent des prix d'enchères avoisinant les 10 millions de francs. Or, lors du dernier week-end, tout est resté dans des zones très basses pour ce type de produit de luxe et seulement cinq poulains ont dépassé le million. Ils ont été acquis exclusivement par des intermédiaires ou des propriétaires japonais, notamment M. Takashi Wanatabe, important transporteur de voitures neuves sortant d'usine dans son pays, doté de moyens financiers considérables, ayant l'habitude de s'approvisionner en France par l'intermédiaire d'un jeune agent, M. Patrick Barbe. La plupart de ces chevaux iront courir au Japon, quelques-uns seulement resteront en France à l'entraînement.

Les efforts des organisateurs de l'Agence française de vente de pur-sang pour prospecter et attirer la clientèle asiatique (Hongkong comme Tokyo) n'a même pas permis de sauver le marché. Cela en raison de l'absence quasi totale des gros clients du Moyen-Orient, principalement le cheik Al Makthoum, de l'émirat de Dubai, ou le prince Khalid Abdullah, d'Arabie saoudite qui préfèrent désormais manifestement l'Angleterre à la France.

Des mœurs hippiques différentes

Les Américains n'étaient pas nombreux non plus. Le dollar chute et les grands haras du Kentucky connaissent d'énormes problèmes financiers.

Quant aux Japonais, ils étaient seulement une vingtaine au lieu de la centaine attendue. Il s'agissait d'une délégation quasi officielle de la Japan Racing Association, un groupement de propriétaires qui débarquaient à Deauville accompagnés de leurs jockeys vedettes invités à participer dimanche à des matches open avec nos meilleurs cavaliers. Les visiteurs n'en ont pas gagné un seul, peu habitués qu'ils sont à nos compétitions très tactiques – courses d'attente – alors que, chez eux, on galope en tête d'un bout à l'autre.

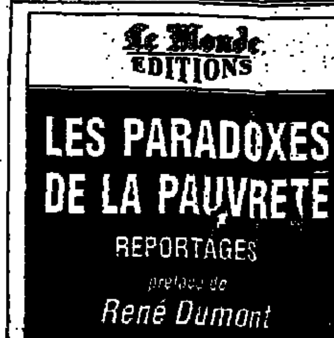
Cette méthode, sur une piste deauvillaise de surcroît très détrempée, était vouée à l'échec, et les turfistes français chauvins ne manquaient pas d'en rire. Bien avant le poteau d'arrivée, les chevaux montés par ces jockeys res*taient à la traîne. Ils* n'en ont montré pour autant aucune amertume, sportifs, s'étonnant seulement du peu de discipline de notre organisation hippique où propriétaires, jockeys et entraîneurs discutent librement entre eux avant le départ. Sur l'archipel, les conversations privées de ce type sont complètement proscrites. Les jockeys, alignés de façon militaire, doivent, sur un coup de sifflet, se mettre en selle aussitôt, écartés du moindre contact avec le public.

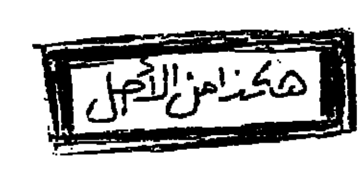
Les mœurs hippiques sont différentes sur d'autres points encore. Nos hôtes ont paru étonnés notamment par les sollicitations gastronomiques et les agapes deauvillaises. L'un des principaux acheteurs a préféré ostensiblement rester seul assis dans sa loge pendant les courses, croquant un sandwich et buvant une bière japonaise d'une marque qui sponsorisait la réunion avec de larges panneaux sur toute la piste.

Tout cela évidemment ne fait guère « marcher le commerce ». Les éleveurs français, fort déçus et de moins en moins nombreux, ne savent plus à quel saint se vouer. Beaucoup vont ramener dans leur haras des chevaux invendus qu'ils devront brader ensuite ou entraîner à leurs propres frais.

Les demandes d'aide aux pouvoirs publics pour sauver l'institution des courses en plein désarroi économique et structurel (voir *le Monde* du 15 août) se font de plus en plus pressantes. Un médiateur inattendu vient de prendre contact avec le ministre du budget, M. Michel Charasse : M. Etienne *Dailly*, sénateur (Rassemblement démocratique européen) de Seine-et-Marne, connaissant bien les problèmes, ancien collaborateur de Marcel Boussac. Il est porteur d'un plan de relance et d'économie de la filière. Les services du budget étudient le dossier et devraient rendre leur réponse le mois prochain.

GUY DE LA BROSSE





Le Monde

HEURES LOCALES

Strasbourg privée de déchets allemands

La communauté urbaine alsacienne souhaite continuer à incinérer les ordures ménagères venant du district voisin d'outre-Rhin, si le ministre de l'environnement le lui permet

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

PLUS aucun convoi allemand ne se présente au poste de pesage de l'usine alsacienne de traitement des ordures ménagères de Rohrschollen. Le décret modifiant l'importation de déchets sur le territoire français, publié le 19 août (*le Monde* du 20 août) a brutalement interrompu un accord transfrontalier vieux de près de vingt ans. Entre le Ortenaukreis, un groupement de quarante communes du Bade-Wurtemberg, et sa voisine, la communauté urbaine de Strasbourg (CUS), qui en compte vingt-sept, la coopération dans ce domaine avait commencé dès la construction de cet incinérateur en 1974.

Tous les jours, jusqu'à la date fatidique, une vingtaine de camions venus d'outre-Rhin déposaient ici leur chargement, soit 50 000 tonnes par an. L'usine, qui fonctionne au maximum de sa capacité, traite 300 000 tonnes au total. Pourtant, l'activité ne semble pas, encore, enregistrer de baisse sensible. L'énorme grapin continue de puiser sans relâche dans un mur de détritus constellé du plastique bleu des sacs-poubelle, puis de larguer sa proie au-dessus des quatre fours de 16 mètres de haut. Une partie de la chaleur ainsi produite part alimenter, sous forme de vapeur, trois entreprises voisines. Le reste permet de produire un peu d'électricité pour les besoins de l'usine.

Dehors, une montagne de scories fumantes attend de passer sous l'électro-aimant qui en séparera la ferraille. Dans son état final, le mâchefer réduit en poussière est utilisé dans les travaux publics. Hormis dans le hall de déchargement, l'endroit n'exhale qu'une odeur douceureuse de cendre chaude. Une usine comme les autres, en somme, discrètement située derrière un épais rideau d'arbres, mais régulièrement visitée par des scolaires, des élus originaires de part et d'autre du Rhin, des groupes divers. Depuis la route, seule est visible la cheminée, qui crache comme à l'ordinaire, c'est-à-dire vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les fumées préalablement dépoussiérées. Les vents dominants les entraînent en général vers l'Ouest. Vers l'Allemagne, donc.

Malgré la révélation de plusieurs trafics de déchets toxiques qui a alerté l'opinion en ce mois d'août, c'est avec sérénité que les responsables des services concernés de la CUS attendent le feu vert du préfet et l'aval du ministère de l'environnement pour recommencer leur activité avec l'Ortenaukreis. Le nouveau *décret les soumet, en effet, à une demande* d'autorisation officielle.

« Nous pourrions nous passer du gisement de nos voisins allemands ; des communes françaises seraient dans ce cas demandeuses, estime M. Claude Kunz, adjoint au maire de Strasbourg, chargé de ce dossier. *Seulement, les détritus viendraient alors de plus loin. »* Surtout, cette entorse à l'esprit de bon voisinage ne lui semble pas souhaitable. *« Pourquoi rompre une coopération qui existe au même titre dans de nombreux domaines : infrastructures routières, liaisons fluviales, aériennes, etc. ? »* Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, doit rencontrer son homologue allemand lundi 31 août à Kehl, ville située sur l'autre rive du Rhin.

Selon M. Kunz, jusqu'à présent, la brusque décision française n'a pas entraîné pour l'Ortenaukreis des répercussions aussi importantes que pour d'autres régions allemandes. La part des ordures ménagères brûlées à Strasbourg ne représenterait qu'environ un septième des déchets produits dans ce district, qui dispose de décharges. En outre, la convention qui lie les deux communautés permet de suspendre, si besoin, les importations. Lorsque l'incinérateur connaît un incident technique ou atteint ponctuellement sa capacité limite, par exemple. *Ainsi, en 1991, toujours d'après* M. Kunz, l'usine de la CUS n'a traité que 30 000 tonnes du Bade-Wurtenberg, 20 000 de moins que le quota maximum. Ce qui n'empêche pas certains Strasbourgeois de triompher : depuis le temps que l'Allemagne jouissait de la réputation d'avoir vingt ans d'avance dans ce domaine...

« Les ordures importées de l'Ortenaukreis que nous incinérons sont particulièrement de bonne qualité. certifie à son tour Mlle Anna Malysa, la jeune directrice du service propreté de la CUS. *Grâce à la pratique de la collecte sélective, celles-ci sont triées avant de passer la frontière. Les contrôles effectués par les douaniers n'ont jamais rien révélé de suspect. »*

Tandis que, côté français, l'ensemble des déchets étaient incinérés en vrac jusqu'à l'an dernier. Depuis quelques mois, les habitants de la capitale alsacienne sont invités à venir déposer auprès de quatre déchetteries, dans des bennes distinctes, papiers et cartons, métaux, gravats, huile de vidange, verre, batteries de voiture. Une partie de ces restes sont aussi collectés à domicile. Par ailleurs, la communauté urbaine stocke ses propres déchets « verts » émanant des jardins publics, destinés à devenir du compost. *« Nous avons choisi de démarrer doucement.* explique l'adjoint au maire. *A quoi bon faire trier par la population des produits pour lesquels il n'existe pas encore de filière de recyclage ? »*

Les éboueurs à domicile

Au dire de l'équipe municipale, la collecte sélective semble remporter un succès notable. Cette opération s'inscrit dans un vaste « plan propreté » : le ramassage des ordures avait ici bien besoin d'être modernisé. A Strasbourg, et dans six communes périphériques, selon un modèle germanique les éboueurs vont directement chercher leur chargement à l'intérieur des habitations. En 1991, 88 % des administrés se déclaraient contents de ce système. Une satisfaction moins partagée par les agents, condamnés à se déplacer avec plusieurs kilos de clés autour de la ceinture et à effectuer parfois de véritables parcours du combattant de retour de quelque cave ou arrière-cour, transportant la poubelle récalcitrante à bout de bras... Une époque révolue : 60 000 bacs à roulettes viennent de détrôner les traditionnelles *« lessiveuses »* et le ramassage va être normalisé. Qu'importe, l'Alsace n'en est pas à un particularisme près.

Pas de sacs mal ficelés dans les rues, pas de décharges publiques sur le territoire de la communauté urbaine, Strasbourg a choisi la propreté. Une option qui lui coûte cher : environ un quart du budget de la CUS. L'ensemble du service, qui compte huit cents personnes, se classe en deuxième par son importance, après celui de la culture. A elle seule, l'usine de traitement des ordures fait travailler une cinquantaine d'employés, son coût d'exploitation s'élève à près de 60 millions de francs par an. Cet équipement est estimé à 350 millions de francs par les assureurs, et les annuités d'emprunt courent encore.

La CUS essaie de mettre en place une gestion plus rigoureuse, admet Mlle Malysa, soulignant au passage les recettes enregistrées par son service. La commercialisation de la vapeur, par exemple, rapporte environ 1 million de francs par mois. Cependant, l'an dernier, le prix de la tonne de déchets incinérés a été fortement augmenté, passant à 430 francs afin de tenir compte de l'amortissement, ce qui n'était pas le cas jusque-là. Encore ce tarif – le même pour les Allemands et les Français – est-il en dessous de la réalité.

Pour autant, M. Kunz n'écarte pas la possibilité de développer encore les accords avec l'Ortenaukreis, une fois obtenue la précieuse autorisation. A la condition expresse que soit abandonné le projet d'implantation d'une usine de traitement de déchets toxiques à Kehl, la ville voisine. Les conseils municipaux des deux cités, où siègent en observateurs des élus respectifs de chacune d'entre elles, s'y opposent de concert. Une occasion de mettre à l'épreuve la coopération transfrontalière face aux volontés gouvernementales.

MARTINE VALO

REPÈRES

BOURGOGNE

Les habitants de Charny s'offrent une épicerie

DEPUIS le début de l'été, les 1 644 habitants de Charny, un bourg situé au cœur de la Puisaye dans le département de l'Yonne, disposent d'un nouveau commerce. Au total ce sont quarante-trois personnes, commerçants et particuliers, qui se sont associées pour créer ce magasin de fruits et légumes frais. Principal artisan de cette expérience, unique dans le département, le maire, M. Bernard Jobert, qui souhaitait que sa commune ne s'étiole pas, à l'image d'autres bourgs ruraux.

« Il faut essayer de se serrer les coudes pour éviter l'hémorragie », assurait-il. Une étude, réalisée par l'union commerciale locale, avait révélé le besoin, pour les habitants, d'un étal de fruits et légumes. Au printemps, un projet de société anonyme par actions a été proposé à la population, le maire se lançant lui-même dans la quête d'actionnaires. En trois semaines, 400 000 francs étaient récoltés et la SARL Charny Primeurs devenait le maître d'œuvre d'une épicerie fine à créer. Aujourd'hui les couleurs des produits primeurs sont présentes sur les trottoirs de Charny et le maire, heureux, assure : *« L'épicerie fine est une façon originale d'animer notre centre-ville. »*

HAUTE-NORMANDIE

« L'honneur rétabli de Veules-les-Roses »

LE ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, a rendu visite, mercredi 26 août, à Veules-les-Roses, petite station balnéaire du pays de Caux. Une commune de Seine-Maritime qui avait été montrée du doigt au mois de juin pour la mauvaise qualité de ses eaux de baignade. Un procès injuste selon le maire, qui avait fait réaliser pendant l'hiver d'importants travaux sur le réseau d'assainissement (*le Monde* daté 19-20 juillet). Mme Ségolène Royal souhaitait rétablir « l'honneur perdu de Veules-les-Roses ». Elle a donc joint le geste à la parole en relevant sa robe pour tremper ses chevilles dans les eaux de la Veules, la rivière de 1 100 mètres, déversoir des eaux usées des environs de la ville.

Le ministre a profité de ce déplacement pour lancer un appel à toutes les communes du littoral pour qu'elles obtiennent le label « 100 % perfection », créé à l'occasion de ce voyage. *« Seules, deux ou trois plages de l'Hexagone restent dans une mauvaise situation, cet objectif est donc à portée de main »* a expliqué le ministre en citant Veules-les-Roses en exemple, et en ajoutant que désormais le classement des plages propres serait rendu public au mois d'avril.

ILE-DE-FRANCE

Un centre européen de formation hôtelière à Villepinte

Les industriels de l'hôtellerie ont choisi Villepinte, en Seine-Saint-Denis, pour implanter un centre européen de formation professionnelle d'apprentis aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme. Cet établisement, réalisé grâce à une importante participation de la région Ile-de-France (près de 80 %), sera construit dans un secteur en plein développement économique, à proximité de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, du parc international des expositions de Villepinte et de la zone d'activités de Paris-Nord-II, sur un terrain offert par la ville.

Le centre pourra accueillir un millier de jeunes en formation en alternance et recevoir, dans le cadre d'échanges avec les pays de CEE, des stagiaires étrangers. Trois cent vingt apprentis pourront simultanément y être formés aux différentes techniques professionnelles de leur futur métier. La gestion de cet établissement doit être assurée par une association professionnelle spécialisée, Promhôte. Les travaux viennent de débuter, pour une ouverture prévue à la rentrée 1993.

Cette page a été réalisée avec la collaboration de nos correspondants Etienne Banzet (Rouen), Martine Boulay-Méric (Bobigny) et Vincent Rousseau (Auxerre).

DÉBAT

Baignades en Seine

Alors que des vacanciers profitent des dernières journées au bord de la mer, quelques téméraires n'hésitent pas à se jeter dans la Seine en amont de Paris. Des bains critiqués par certains, voire interdits par des administrations, alors que la qualité de l'eau est conforme aux directives de la CEE et donc propre à la baignade, selon les dernières analyses, ainsi que l'explique Mme Catherine Tobin, présidente du Groupe de réflexion, d'animation et de protection du patrimoine (GRAP) de Thomery, en Seine-et-Marne.

Chaque été court la même rumeur : la Seine est polluée. *Chaque année, je me baigne quotidiennement de juin à septembre* et je n'attrape rien : ni verrues (contrairement à mes enfants quand ils vont à la piscine), ni intoxication bactérienne, ni mycose.

Mais, cette fois, la rumeur est tenace. Aussi je décide de m'informer sur la qualité de l'eau de la Seine, d'autant que je ne suis pas la seule écervelée à apprécier cette piscine naturelle. J'ai dénombré près de cent baigneurs un dimanche sur quelques kilomètres, au droit du village de Thomery. Mes questions sont simples : est-il autorisé de se baigner dans la Seine. Y-a-t-il pollution et, si oui, à quel degré ? Bref, est-ce dangereux ?

« Il ne faut pas, la Seine est polluée !, me dit-on à la mairie de Thomery (2 600 habitants).

– *Mais, de votre côté,* demandé-je, *exercez-vous une surveillance particulière ? Faites-vous des analyses ?*

– *Non, mais adressez-vous au service de la navigation de Melun. »*

On me renvoie de service en service. *« Ici, on s'occupe de savoir si la Seine est navigable, pas de contrôler si elle est propre. »* Quelqu'un, enfin, accepte de me répondre : *« La Seine n'est pas saine, c'est tout ce que je peux vous dire. » « On ne fait pas d'analyse sauf en cas de pollution »*, finit par conclure un responsable. J'essaye alors d'interroger la fédération départementale de pêche. *« Pour les poissons, l'eau est de bonne qualité, mais pour les hommes, il ne fait pas bon s'y baigner ! Consultez la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS). »*

« Allô, la DDASS ?

– *Aucune baignade n'est autorisée en Seine. Nous n'analysons donc pas l'eau.*

– *Pourtant, des prélèvements étaient effectués par vos services il y a encore quatre ans.*

– *Oui, mais ils coûtaient trop cher. Le ministère de la Santé nous a fait comprendre qu'analyser l'eau représente une invite indirecte à la baignade. Or personne ne peut garantir la propreté. Le contrôle peut être favorable aujourd'hui et une pollution accidentelle intervenir le lendemain. Demandez au ministère, ils vous répondront qu'ils s'en tiennent aux baignades surveillées, de type piscines et plans d'eau. »*

« Allô, le ministère de la Santé ?

– *Nous pouvons vous adresser le rapport sur la qualité des eaux de baignade en eau douce, mais vous ne trouverez rien sur la Seine puisqu'on ne fait plus d'analyses. Pour l'été 1992, consultez votre Minitel. Faites 3616 IDEAL ou adressez-vous au ministère de l'environnement. »*

Ne pas avaler l'eau

Me voilà ballottée dans plusieurs bureaux avant d'apprendre qu'il existe un service de la pollution de la Seine dépendant du ministère des transports. J'appelle au numéro qu'on me donne : *« Vous êtes à l'antenne d'Austerlitz ici. La baignade, c'est Bougival. »*

Sur le point de craquer, j'ai enfin en ligne un ingénieur chimiste courtois et compétent. *« En amont de Fontainebleau, sur le plan physico-chimique, l'eau est classée B, c'est-à-dire qu'elle est conforme à la directive CEE. Mais pour la santé des baigneurs, c'est la pollution microbiologique qui est déterminante, résultant du rejet des eaux domestiques – théoriquement interdit – et des stations d'épuration – qui ne la surveillent pas. Pour la mesurer, il faut prélever régulièrement des échantillons dans le cours d'eau, afin de rechercher les germes pathogènes tels que les coliformes, les streptocoques.*

« Ce mode de contamination est très difficilement contrôlable, parce que nos techniques d'analyse ne permettent pas de tout détecter et que les sujets eux-mêmes évoluent. Un conseil, toutefois : évitez d'avaler l'eau de la Seine et ne vous baignez pas après un orage, les stations sont alors incapables de traiter le volume d'eaux usées mêlées aux eaux pluviales. L'excédent va donc directement à la Seine. Même si je pense que l'eau n'est pas dangereuse pour la baignade en amont de Fontainebleau, je ne peux pas affirmer qu'il n'existe pas de risque pour la santé.

– *Quels sont ces risques ?*

– *Des dérangements intestinaux, des affections bénignes ORL, des salmonelloses. Pour plus de précisions, interrogez donc le laboratoire d'hygiène de Melun ou le médecin-inspecteur de la DDASS. »*

Au laboratoire, je demande une analyse de la Seine à Thomery (à mes frais) : *« Pourquoi voulez-vous savoir, puisque ce n'est pas autorisé ? »* Quant au médecin-inspecteur, il me renvoie au responsable du service d'hygiène du milieu. Celui-ci me dit : *« Si vous continuez à vous baigner, j'écris à votre maire pour qu'il publie un arrêté municipal d'interdiction. »* De guerre lasse, je demande à mon association de débloquer 500 F afin de payer une analyse.

Devant cette incurie des collectivités, services et organismes, le GRAP (1) a décidé d'assurer désormais ce service pour les gens du village. Un questionnaire épidémiologique sera adressé cet hiver à tous les médecins des environs. A partir de l'été 1993, des analyses seront régulièrement publiées, jusqu'à ce qu'un élu comprenne la valeur touristique de notre fleuve.

CATHERINE TOBIN

(1) GRAP, 49, rue Sadi-Carnot, 77810 Thomery.

BLOC-NOTES

NOMINATIONS

□ **M. Patrick Lusson, délégué général de la Fédération des agences d'urbanisme.** – M. Patrick Lusson vient d'être nommé délégué général de la Fédération nationale des agences d'urbanisme, qui regroupe 31 agences métropolitaines et 4 agences d'outre mer. Il remplace à ce poste *M. Gilles Choquer.*

[Agé de quarante-quatre ans, M. Patrick Lusson est diplômé de l'ESSEC et titulaire d'un DEA d'aménagement. Il a commencé sa carrière comme chargé d'études auprès de l'agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine. A partir de 1989, il a dirigé l'agence d'urbanisme de l'agglomération messine.]

□ **Une nouvelle secrétaire générale pour les villes nouvelles.** – Mme Sabine Beauvais a été nommée secrétaire générale de l'Association française des villes nouvelles (AFVN), en remplacement de M. Marc Benner. L'AFVN rassemble les cinq villes nouvelles d'Ile-de-France et les quatre de province. Présidée par *M. Jean-Jacques Fournier (PS)*, président du syndicat d'agglomération nouvelle de Melun-Sénart, elle se veut un lieu d'échanges sur les problèmes de ces agglomérations créées dans les années 70.

[Mme Sabine Beauvais, née le 20 octobre 1959 à Blois, est diplômée de l'Ecole de commerce du Havre. En 1983, elle entre à l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise en qualité de chargée d'études. L'année suivante, elle rejoint l'établissement public d'aménagement d'Evry. En 1989, elle est chargée par l'Agence pour l'implantation des entreprises étrangères en Ile-de-France de promouvoir la région.]

PUBLICATIONS

□ **Promenades en Bretagne.** – Le conseil général d'Ille-et-Vilaine, en collaboration avec la Fédération française de randonnées pédestres, a édité un guide présentant vingt-huit parcours pédestres. Illustrés de photographies et de cartes, des promenades du Mont-Saint-Michel au canal d'Ille-et-Rance ou de Fougères à l'église byzantine de Saint-Senoux sont répertoriées. Le décor planté, des précisions historiques, géographiques et même géologiques aident le randonneur dans son choix. Le *Guide des randonnées pédestres* est *« une bonne occasion de découvrir nos paysages et notre environnement »*, assure M. Pierre Méhaignerie, président du conseil général.

► **Guide des randonnées pédestres, disponible à la Maison départementale des sports 13, avenue de Cucillé, 35065 Rennes Cedex, tél. (16) 99-54-67-61.**

AGENDA

THÉÂTRE

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Dim. Les Champêtres de joie : 20 h 30.

BOBINO (43-27-75-75). Télé-folies : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Sans mentir : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h.

***CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE* SAINT-EUSTACHE)** (47-00-19-31). Le Livre d'heures : 16 h 30. Le Roi Lear : 18 h 15, dim. 17 h. Dim. Les Larrons : 15h.

ESPACE MARAIS *(48-04-91-55). Le* Mariage de Figaro : 18 h, dim. 17 h 30. La Mouette : 20 h, dim. 19 h 30. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.

GRAND EDGAR *(43-20-90-09). Qui va* à la chasse... : 20 h 15. Eric Thomas : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : *20 h 30.*

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Feu la mère de madame : 20 h. Le Rire de Tchékhov : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Le Bestiaire : 21 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Van Gogh : Vincent : 19 h 15. Savage Love : 21 h 15.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les *Jumeaux : 18 h et 21 h.*

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Chevalier et Laspalès dans : [illegible] : 20 h 30.

PALAIS-ROYAL *(42-97-59-81).* Sans rancune : 17 h 30 et 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de La Carlière : 21 h.

PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). 29 degrés à *l'ombre : 15 h. Le Théâtre de Clara* Gazul : 17 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). *Clovis et les Musicodingues : 21 h.*

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.

THÉÂTRE DE DIX-HEURES *(46-06-10-17). Christian Briand dans* Tout est show-baise : 20 h 30. Isabelle Leprince dans Célibataire : 22 h.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30.

THÉÂTRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30. *La Peur des couples : 22 h.*

THÉÂTRE DE NESLE (46-34-61-04). Douce Violence : 20 h 15.

THÉÂTRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un jeune homme pressé ; On purge bébé : 21 h, dim. 16 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Les Trois Sœurs : 18 h 45. Candide : 20 h 30. Délire à deux : 22 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

CHATEAU DE THOIRY (34-87-52-25). Les Chasseurs de rêves : 19 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

SAMEDI

Une histoire du film policier français : A bout de souffle (1959), de Jean-Luc Godard, 16 h 30 ; le Doulos (1962), de Jean-Pierre Melville, 18 h 30 ; la Sirène du Mississippi (1969), de François Truffaut, 21 h.

DIMANCHE

Une histoire du film policier français : Touchez pas au grisbi (1954), de Jacques Becker, *16 h 30 ; Razzia sur la* chnouf (1955), d'Henri Decoin, 18 h 30 ; Mélodie en sous-sol (1963), d'Henri Verneuil, 21 h.

SAMEDI

Le Cinéma américain regarde ses indiens : la Lance brisée (1954, v.o s.t.f.), d'Edward Dmytryk, 18 h 30 ; The Gambler of the West (1915, v.o.) : le Vent de la plaine (1959, v.o. s.t.f.), de *John Huston, 21 h.*

DIMANCHE

Le Cinéma américain regarde ses indiens : The Mended Lutte (1909, v.o.), de D. W. Griffith, 16 h 30 ; l'Expédition du fort King (1953, v.o.), de B. Boetticher, 18 h 30 ; le Sorcier du Rio Grande (1953, v.o. s.t.f.), de Charles Marquis Warren, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-76-62-00-)

SAMEDI

Portraits de Paris : Vieux Paris : Haussmann et l'Haussmannisation (1986) de Jean Douchet, Paris 09-31 (1986) de J. *Leclercq, Paris qui dort (1923) de René* Clair, 14 h 30 ; Montmartre : Cartes postales vidéo (1988) de R. Cahen, S. Huter, A. Longuet, Céline et Julie vont en bateau (1974) de Jacques Rivette, 16 h 30 ; Samaritaine : Spots Samaritaine (1960-1962), 18 h 30 ; Paris fantastique : la Jetée (1962) de Chris Marker, Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

DIMANCHE

Portraits de Paris : Cinéma d'avant-garde : le Sang d'un poète (1930-1932) de Jean Cocteau, Entr'acte (1924) de René Clair, l'Appartement de la rue de *Vaugirard (1973) de Christian Boltanski,* Rumeurs Saint-Maur (1987) de Jakobois, 14 h 30 ; Théâtre : les Enfants du paradis (1943-1945) de Marcel Carné, 16 h 30 ; les Enfants du paradis (1943-1945) de Marcel Carné, 18 h 30 ; Cinéma : Histoire géographie (1982) d'Alain Fleischer, Travelling avant (1987) de Jean-Charles Tacchella, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AMAZON (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e *(43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e* (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e *(43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : *Epée de* Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Dan*ton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e* (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; *Mistral,* 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e *(36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e* (45-22-47-94).

BEETHOVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e *(42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

BLUE, L'ORCHIDÉE SAUVAGE II (**) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE COBAYE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

DANSE AVEC *LES LOUPS* (A., v.o.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e *(43-26-58-00).*

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

***HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS* II** (HONG KONG, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HOOK *(A., v.f.)* : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e *(45-74-95-40) ; Bienvenüe Montpar*nasse, 15e (45-44-25-02).

IP5 (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e *(43-20-89-52).*

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NUAGE PARADIS (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA NUIT DÉCHIRÉE (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ;* Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Sept Par*nassiens, 14e (43-20-32-20).*

LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA PLANÈTE *BLEUE* (Can.) : La *Géode,* 19e (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e *(43-21-41-01).*

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e *(45-44-57-34).*

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SANGO MALO (CAMEROUNAIS, v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36).

LA SENTINELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e *(46-33-10-82) ; George V, 8e* (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SUP DE FRIC (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; *UGC Odéon,* 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 17 h 35.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME D'AUTRUI *(Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle* Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 0 h 15 ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 20 h.

EVA (Fr.-Brit.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e *(43-07-48-60) 0 h.*

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 35.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

IN BED WITH MADONNA (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68) 16 h 30.*

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 30.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 15.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

LE QUATRIÈME HOMME () (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 40.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e *(43-26-19-09) 21 h 50.*

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 22 h.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 21 h.

ROUTE ONE-USA (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 19 h 45, 22 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 30.

TAXI DRIVER *(**) (A., v.o.) : Ciné Beau*bourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 15.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 19 h 15.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h.

20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., *v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)* 16 h 30.

PARIS EN VISITES

LUNDI 31 AOUT

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée de l'Hôtel-*Dieu, côté parvis de Notre-Dame* (Paris autrefois).

« Mouffetard et ses secrets. De la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard pour finir aux arènes de Lutèce », 11 heures, 15 heures et 17 h 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la cour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, *devant le Louvre des Antiquaires* (Connaissance de Paris).

« L'hôpital Saint-Louis, le plus ancien de Paris, et le canal Saint-Martin », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cours et ruelles de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, métro *Cardinal-Lemoine,* sortie côté pair (Mme Cazes).

« Mathématiques sacrées à la Sainte-Chapelle. La verrière des initiés », 14 h 30, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Le Louvre, un palais, un musée (extérieur) », 14 h 45, bassin de la cour carrée (Regards).

« Le marché aux Puces à Saint-Ouen, les nouvelles installations. Conférence déposée », 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 heures, entrée de la crypte, sur le parvis de Notre-Dame (Paris et son Histoire).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CHEZ LES PEINTRES

Saint-Jacques, le messager

Un créateur de trente-cinq ans qui a entrepris de réfuter une à une toutes les certitudes de l'art contemporain

Rue Saint-Maur. Un immeuble déchu. Dans la cour pavée, un vitrier propose ses services à longs cris aigus, comme dans les films de l'entre-deux-guerres. Le quartier est un peu africain et un peu turc. L'Asie commence plus au nord, sur le boulevard de Belleville; les restaurants chinois marquent la frontière. Rue Saint-Maur, ils sont à la mode anatolienne. Un peu plus loin, il a fallu établir des points d'eau sur le trottoir pour que s'y approvisionnent les familles qui squattent les bâtiments à l'abandon.

Camille Saint-Jacques a son atelier dans cet immeuble gris, au rez-de-chaussée, fenêtres sur cour, un atelier d'une seule pièce et pénombreux. D'un côté, une table sur tréteaux où sont rangées des boîtes de perles colorées. De l'autre, l'angle où peindre. Contre le mur, des toiles qui ne montrent que leur châssis et, juchée sur celles-ci, une seule qui se laisse voir. Sur un fond rouge carmin des formes ovoïdes et sphériques s'agrègent en grappes, luisantes de reflets blancs. Morceaux d'anatomies, fruits, symboles, abstraction? On ne sait.

Punaisée sur une porte, une planche d'anatomie humaine, écorché, muscles violets, squelette blanc, viscères ocre. Le mur au-dessus du lit – le lit est le seul meuble de cet atelier – fait office de journal intime et de panthéon personnel. Bord à bord, épinglés en une mosaïque hétéroclite, y voisinent des photos découpées dans les quotidiens et les magazines – images de guerre, gros plan d'un nageur, le crâne au ras de l'eau, jeune fille sur une balançoire, quelques nus, – des dessins pour des œuvres à exécuter plus tard et des peintures de Saint-Jacques, d'un bouquet de tulipes ultra-matissien de ses débuts à un autoportrait funèbre et à des toiles achevées depuis peu.

On y voit des volumes courbes développant leurs masses et poussant des protubérances et des rhizomes à filaments sur des fonds azur trop azur ou vert trop cru, constructions hybrides, organiques, stellaires et végétales à la fois, difficiles à décrire, impossibles à définir, non moins impossibles à comparer à quoi que ce soit dans l'art actuel. Chaque toile est signée de deux nombres, l'un en chiffres romains pour l'année de l'artiste, le second en chiffres arabes pour le jour de cette année. Pas de nom, pas même d'initiales; rien que ce code peu intelligible.

Le jeu de cubes

Plus déconcertante encore, une suite de portraits dessinés au trait et accrochés en frise, des portraits symétriques exactement aussi simples à comprendre, semble-t-il, que les peintures désoutent l'interprétation et le commentaire. Ils perdent cette rassurante apparence de simplicité quand leur auteur explique comment il les obtient et selon quel modèle.

Dans une brocante, aux Etats-Unis, il a acheté l'hiver dernier un jeu de cubes dont chaque face portait un fragment de visage. Le jeu avait été conçu de telle manière qu'il permette des changements à vue innombrables. A chaque variation d'une pièce du puzzle, la physionomie et les mimiques de la figure change, et un nouveau type, une autre tête d'expression, se forme. Cet objet de curiosité a incité l'artiste à exécuter à son tour ses portraits. Divisés en compartiments rectangulaires suivant le modèle du jeu américain, ils seront sérigraphiés sur bois. Les parallélépipèdes ainsi obtenus se prêteront à d'infinies manipulations. En mélangeant des fragments de visages réels, d'autres apparaîtront.

Cohérents ou incohérents, acceptables ou invraisemblables, c'est là ce qu'il faut vérifier. Bien plus que d'un exercice de style, il s'agit de mener à son terme une réflexion sur la ressemblance et la perception d'une face. *« Je me suis souvenu des portraits-robots, des photos d'identification judiciaire – et de l'histoire du portrait dans la peinture évidemment. Qu'est-ce qui détermine la ressemblance? Qu'est-ce qui fait que l'on reconnaît immédiatement un visage? Quels sont ses traits caractéristiques? Voilà ce que j'essaie de comprendre... C'est évidemment aussi une manière d'approcher du portrait. Là, pas question de tricher avec soi-même, à la différence de ce qu'autorise une peinture abstraite, devant laquelle l'amateur est trop inhibé par l'effet artistique pour oser une remarque. Face à un portrait, à l'inverse, le jugement immédiat paraît autorisé. Il faut donc que le peintre accepte de montrer ses faiblesses et qu'il assume la critique instantanée du modèle. Cette position me convient. C'est une sorte de relation morale entre l'artiste et ceux qu'il fait poser.*

– Morale?

– *Il me semble – même si ce que je dis peut paraître absurde – qu'il doit y avoir dans le travail de l'artiste un sentiment proche de l'apostolat. La question essentielle est celle-ci : l'artiste, dans la société d'aujourd'hui, est-il investi ou non, est-il chargé de dire quelque chose ou non? Selon moi, il a un message à délivrer. Aussi peut-on le comparer à un apôtre – et aussi est-il nécessairement dans la minorité. Si j'ai quelque raison de travailler, c'est pour servir d'intermédiaire, de médiateur à la société contemporaine, et non pas pour gloser sur ma libido ou me faire le champion d'une forme. Aux maniéristes de toutes sortes, je préfère les témoins, des artistes qui agissent à la manière de filtres. »*

« Qu'un sang impur... »

Camille Saint-Jacques est né en 1956 à Bièvres (Aisne). Initié à la peinture par Marc Devade, il suit brièvement la voie du mouvement Supports/Surfaces avant de s'en éloigner au cours des années 80. Il accomplit ses premières expositions chez Claire Burrus, en 1985 puis, en 1988, chez Guy Mondineu, où il présente une suite de tableaux dénommée « Qu'un sang impur... », et à Lyon, chez Gil Fabre.

Lauréat en 1991 du Prix Gras-Savoye, il est alors présenté à l'ENSBA. Ses dernières expositions ont eu lieu cette année à la galerie Rodolphe Jansen à Bruxelles et à la galerie Marwann Hoss à Paris. Il vit et travaille à Paris.

La mémoire et l'histoire

Un rire pour enlever à la déclaration ce qu'elle pourrait avoir de trop catégorique et de dogmatique. Puis, continuant par des exemples : *« Les artistes qui m'intéressent, à toutes les époques, ont eu cette qualité. »* Il cite pêle-mêle le régionaliste américain de l'entre-deux-guerres Grant Wood, le « réaliste » Gustave Courbet, William Hogarth, chroniqueur de la société anglaise du dix-huitième siècle, et trois contemporains, le Britannique David Hockney, l'Allemand Joseph Beuys et l'Américain Jean-Michel Basquiat.

« Attention aux mots message *ou* apôtre*! Il ne faut les prendre trop au sérieux, surtout pas! Ces artistes ne sont pas des messies, encore moins des illuminés, mais, comment dire?, des véhicules, les véhicules d'un message ou d'un sens qui leur échappe souvent et dont la pertinence ne se vérifie qu'après coup.... Il faut y insister : cet art se défend également contre le formalisme et le décoratif pour en dire plus. L'œuvre de Beuys, par exemple, se lit à la manière d'un récit générique, l'histoire de l'Allemagne, du nazisme à la ruine, ce qu'il a vécu lui-même cruellement... Chez Basquiat ou Hockney, le rapport à l'histoire contemporaine, aux mœurs du temps et au paysage urbain est tout aussi évident. Voilà ce que je nomme message, cette manière de dégager quelque chose d'une époque, ses caractères, ses obsessions, ses goûts... »*

Et lui-même face à cette généalogie et ces principes? *« Moi? Je me définis comme un artiste traditionnel. Ce qui ne veut absolument pas dire comme un tenant du retour à l'ordre ou du retour à la belle peinture selon Garouste ou Cane. Ceux-ci, je les respecte, mais il m'est impossible d'être en accord avec eux. »* Cette précision affirmée, il revient sur son adjectif. *« J'entends* traditionnel *au sens où, par exemple, on l'emploie à propos des artistes africains, qui, dans leurs villages, exprimaient en sculpture un ensemble de règles et de croyances. Ils se fondaient sur une tradition et la revivifiaient. Ou les miniaturistes indiens, qui étaient des observateurs et des chroniqueurs d'une acuité formidable... Je veux faire de même, m'appuyer sur une mémoire que j'actualise contre une modernité qui est devenue amnésique par principe. Le rapport au temps et à l'histoire me semble capital, plus nécessaire que le rapport à un lieu ou à une origine. Nous sommes déterminés par l'histoire et la mémoire, il ne servirait à rien de prétendre l'ignorer ou l'oublier. »*

Autre sous-entendu de l'adjectif, ce qu'il suggère des relations de l'artiste et de ses contemporains. *« Autrefois, le peintre ou le sculpteur travaillaient pour une église, un monastère, un prince, une tribu... Ils travaillaient à la commande. Si nul ne leur demandait rien, ils ne produisaient rien, puisqu'ils n'avaient aucune raison d'entreprendre une œuvre. On n'a pas assez réfléchi à cet aspect de la commande alors qu'elle permet de proposer une définition du travail de l'artiste : il doit répondre à la bonne question au bon moment. Idéalement, il faudrait œuvrer de la sorte, à la commande et non pour le marché. Si la société ne me demande rien, je m'arrête, je ne fais plus rien... De toute façon, c'est si difficile, la peinture... Si lent... »* Plaisanterie? A demi seulement, tant il est clair que Saint-Jacques a entrepris de réfuter une à une toutes les certitudes de l'art contemporain et se place ainsi dans une situation d'étrangeté singulière, indifférent aux derniers slogans des revues et aux usages du commerce, au risque d'en souffrir.

Les tics de la modernité

« Je ne me sens pas lié à un avant-gardisme quel qu'il soit, ni même au mythe de l'avant-garde et à son fantasme essentiel, être minoritaire aujourd'hui pour être la force majoritaire de demain et exercer un pouvoir. »

Ce peintre de trente-cinq ans qui eut pour initiateur et premier maître à penser Marc Devade – théoricien et praticien de l'avant-garde intellectuelle et esthétique des années 70, membre de Supports/Surfaces et l'un des fondateurs de la revue *Peinture, cahiers théoriques* – raconte ainsi son itinéraire depuis une dizaine d'années. *« Je me suis bagarré longtemps afin de me défaire des tics de la modernité, à commencer par l'expressionnisme, qui va d'ordinaire de pair avec la jeunesse. Il m'a fallu calmer le trait et évacuer toute facture gestuelle, tout ce qui renvoie à la question du sujet et de sa prétendue exceptionnalité. »*

Après les encres abstraites aux découpages géométriques encore marquées par l'enseignement de Supports/Surfaces, sont venus les pastels à dominante noire, puis des huiles sur toile, les sérigraphies sur bois ou sur caoutchouc et, plus récentes encore, les œuvres en perles de couleur collées sur bois.

« Il me semble que je suis devenu plus efficace qu'autrefois. Mais je suis incapable d'envisager un ordre chronologique dans mon travail – je n'y crois absolument pas. Les sujets qui m'occupent maintenant étaient déjà intervenus jadis dans d'autres factures, moins élaborées. Les différentes périodes vont ensemble, sans progrès, sans évolution. Je refuse l'idée d'une linéarité, mon travail va par veines que je quitte et que je reprends tour à tour.

– Il en va de même des techniques. Elles changent sans cesse.

– *Je sais que cette variété des techniques et des procédés passe à notre époque pour une faiblesse. Aujourd'hui, l'avantage est à la monomanie car la répétition crée une fonction. Pas un sens, une fonction : c'est du Untel et du reste ça y ressemble. Pour tous ceux qui suivent ce principe, la variété est un handicap. Pour moi, c'est un besoin que je ressens, celui de l'adéquation de la facture et du propos. Ainsi les portraits. Pourquoi les dessiner au trait, à l'encre, méthodiquement, d'après un modèle que je fais poser dans l'atelier? Parce que l'œil ne voit réellement que ce que la main dessine et que, faute de dessin, il n'y aurait littéralement pas de regard... Pourquoi les perles collées, technique lente et incommode? Pour obtenir une certaine qualité de surface et de lumière – une sorte de charme – en rapport avec les sujets. »*

Il détaille chaque procédé et ses difficultés, d'autant moins faciles à résoudre qu'il emploie des matériaux extravagants. A un sérigraphe, il demande d'imprimer un dessin sur du contreplaqué ou des disques de caoutchouc – ceux-ci étant réservés aux croquis anatomiques parce que la souplesse et la mollesse du caoutchouc suggèrent celle de la peau et des corps. *« Je ne me décide pas par fantaisie, ni pour le plaisir de faire quelque chose qui n'a pas été essayé avant moi. J'agis par nécessité.*

» Il y a une autre raison encore à cette variété, une raison plus générale. Désormais, pour cent raisons, les influences qui s'exercent sur un artiste sont de dimension planétaire – et chaotiques. L'exposition des « Magiciens de la Terre » montrait à merveille cet état des lieux. La confrontation avait assurément quelque chose d'indécent – œuvres des civilisations savantes contre celles des cultures moins avancées, – mais l'idée de départ était très bonne.

» Face à cet afflux, face à cette surabondance d'influences et de citations possibles qui me paraît caractéristique de notre époque, trois attitudes sont possibles. Soit l'ignorance délibérée, fermer les yeux, s'enfermer, faire comme si de rien n'était – j'en suis incapable et je crois du reste qu'une telle négation peut se révéler dangereuse. Autre hypothèse : accomplir un effort pour fédérer toutes les références ensemble, Velazquez et l'art grec, l'Afrique et le roman, Manet et Cranach – c'est la solution de Picasso, qu'il a été jusqu'ici le seul à savoir mettre en œuvre.

» Dernière réaction : une attitude de respect et de clarté – témoigner de l'éclatement de la culture contemporaine et de sa dissémination dans une œuvre elle-même éclatée (l'hétérogène sans gêne), pour citer encore Louis Cane. C'est celle-ci que je me suis résolu à adopter, quitte à ne pas être compris de tous ceux qui attendent d'un artiste qu'il leur fournisse une sorte de marque de fabrique invariable. Tant pis pour eux. »

Puis, comme si sa justification ne lui semblait pas encore suffisante : *« L'unité que je veux est d'un autre ordre, celui du thème. Chacune de mes expositions est organisée autour d'un thème, avec l'idée de rassembler un tout cohérent dont les parties sont ensuite dispersées. Mais chacune d'elles est chargée de témoigner du tout, comme un fragment témoigne de la totalité dont il a été séparé. Je veux que l'on y sente un sens à l'œuvre, et non pas un effet. »*

PHILIPPE DAGEN

GERARD RONDEAU

« Je refuse l'idée d'une linéarité, mon travail va par veines que je quitte et que je reprends tour à tour. »

La semaine prochaine :

Jean-Paul Riopelle

ARTS

Des jardins de papier

Du Moyen Age aux « espaces verts » contemporains

A l'heure où commence le Festival international des jardins à Chaumont-sur-Loire – le 1er septembre, – il reste peu de jours pour parcourir *le Temps des jardins* : un fort et formidable volume de plus de cinq cents pages. C'est tout ce qui restera de l'exposition présentée par le château de Fontainebleau, et qui se limite aux jardins de la Seine-et-Marne, principal promoteur de cette manifestation quasi exhaustive tant abondent les exemples, les recherches, les points de vue sur tous les types de jardins, et à travers tous les siècles. Statues de saint Fiacre – le patron de la Brie et des jardiniers, – maquettes, plans, tableaux, photos et films sur grand écran, aucun support n'a été négligé.

Depuis le Moyen Age jusqu'à aujourd'hui, le jardin garde une forte charge émotionnelle : il donne une image de paix et d'harmonie, il est le théâtre d'élection de la rencontre amoureuse, un terrain d'aventures pacifié, une représentation de l'univers. Des jardins du XVe siècle ne subsistent que des traces : manuscrits et miniatures imaginant l'Eden; un vitrail, récemment réhabilité, où la Vierge descend dans un jardin clos qui symbolise l'Immaculée Conception; autre réminiscence du Moyen Age, les jardins de tir à l'arc (celui de Dammartin-en-Goëlle subsiste toujours), cathédrales en plein air évoquant la passion du Christ, ou le martyre de saint Sébastien, longues allées d'arbres qui servaient de camps militaires et de terrains de sport.

Le parc du château de Coulommiers, celui de *la Princesse de Clèves*, est un exemple des « jardins de surprises », conçus au XVIIe siècle, peuplés d'allégories invitant les Précieuses à méditer sur l'amour et la sagesse. On y mettait en scène des œuvres littéraires inspirées de la mythologie courtoise ou chevaleresque : *Roland amoureux*, *le Songe de Polyphile*.

De nombreuses maquettes et cartes reconstituent l'esprit de rationalité et d'ordre qui préside à la conception du jardin « à la française » au début du XVIIIe siècle, ainsi que la mégalomanie géométrique du parc de Fontainebleau et des autres œuvres de Le Nôtre : espaces infinis aux parterres de broderies, aux variétés florales innombrables, parcs monumentaux parsemés de bassins. Les « jardins pittoresques » de l'époque prérévolutionnaire sont à l'image de ces temps troublés qui voient une partie des sociétés occidentales perturbées par l'Orient et par l'exaltation de l'état sauvage : dans les jardins « à l'anglaise », jalonnés de temples turcs ou chinois, la végétation rendue à l'état sauvage offre l'occasion d'un voyage initiatique qui amène le visiteur à entrer en communion avec la nature. Les « jardins pittoresques » faisaient aussi office de laboratoires et abritaient les premières écoles d'agronomie.

Moins chargés d'interrogations sont les jardins d'agrément, dits « d'opulence », dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Ils s'imposent avec le développement de l'horticulture, la diffusion des ouvrages encyclopédiques sur le jardinage et la flore, nés des nombreuses missions d'exploration botanique montées par les Anglais. L'exposition s'achève sur des photos de jardins publics de la fin du XIXe siècle et du début du XXe, et sur une interrogation d'actualité : quelle définition donner à la notion de paysage?

A. S.

▶ Jusqu'au 13 septembre, au château de Fontainebleau.

▶ Le catalogue de l'exposition est édité par le comité départemental du patrimoine de Seine-et-Marne ; 577 pages. 195 francs.

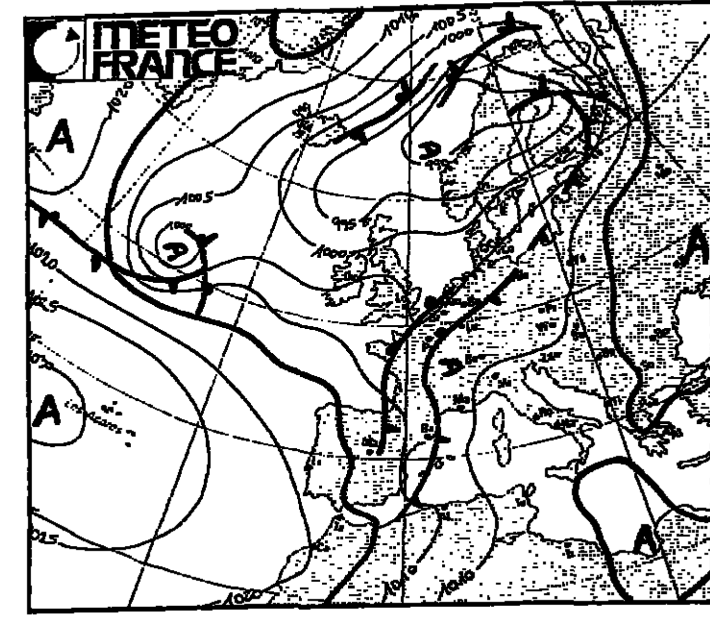
□ **Incendie au Familistère de Guise (Aisne).** – Un incendie a ravagé, dans la nuit, du jeudi 27 au vendredi 28 août un immeuble du Familistère de Guise (Aisne), endommageant 1500 m² de toiture, ainsi qu'une partie des greniers de l'aile gauche du Familistère. Aucun appartement n'a été directement touché. Le Familistère de Guise, classé depuis 1991, fait l'objet d'une opération de rénovation de 30 millions de francs. Unique réalisation en France de la « cité idéale » prônée par les socialistes utopiques du dix-neuvième siècle, le Familistère a été construit au milieu du siècle dernier par l'industriel progressiste Jean-Baptiste Godin, pour héberger les travailleurs de son usine de poêles de fonte. Peuplé de quelque mille huit cents personnes à la fin du dix-neuvième siècle, il ne compte plus aujourd'hui que cinq cents habitants.

□ **Erratum.** – C'est à la suite d'une confusion que nous avons attribué la BD « *Bessy* » au studio Hergé dirigé par Bob de Moor, alors qu'elle est réalisée par les studios BD d'un autre auteur flamand, Willy Van Dersteen (*Le Monde* du 29 août).

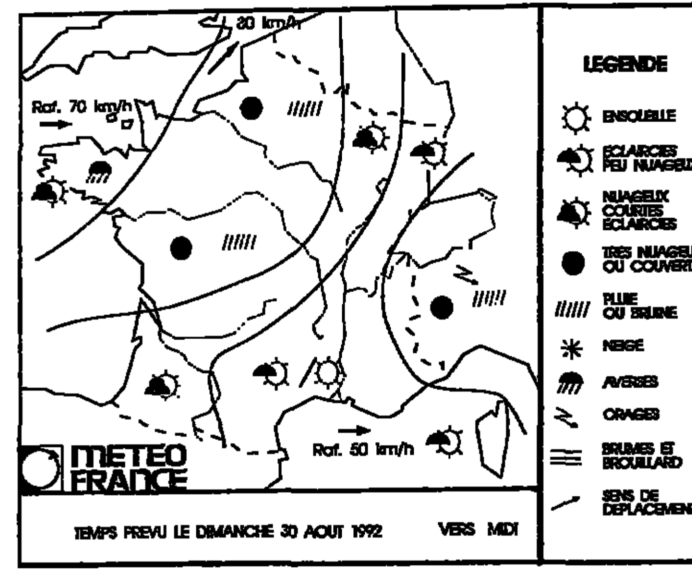
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 30 AOUT 1992



Dimanche : pluies sauf au Sud. – Sur la Bretagne et la Basse-Normandie, on se réveillera sous la pluie, puis les éclaircies se développeront dès la mi-journée ; quelques petites averses se produiront cependant encore au cours de l'après-midi.

Sur les Pays de la Loire, l'Ile-de-France, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, la pluie débutera en début de matinée et durera toute la journée.

Sur Poitou-Charentes, le Centre, Champagne-Ardenne et la Lorraine, il faudra profiter des éclaircies matinales, car le ciel se couvrira rapidement par l'ouest, et l'après-midi sera pluvieux.

Sur l'Aquitaine, la Bourgogne et la Lorraine, le soleil du matin se voilera progressivement ; la pluie arrivera en fin de journée.

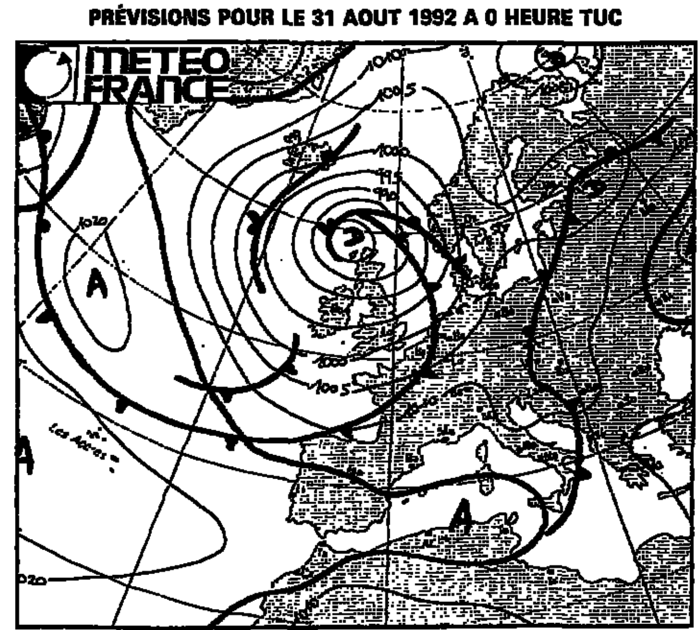
Sur les régions proches des frontières suisse et italienne, des résidus pluvieux-orageux subsisteront une bonne partie de la journée.

C'est sur Midi-Pyrénées et le sud-est de la France que le soleil sera le moins inquiété par les nuages.

Les températures seront moins élevées que ces jours derniers : les minimales seront le plus souvent comprises entre 10 degrés et 14 degrés, avec toutefois encore 17 degrés à 19 degrés sur le pourtour méditerranéen ; quant aux maximales, elles n'atteindront pas les 20 degrés sur les régions proches de la Manche, tandis qu'ailleurs, elles s'étageront entre 21 degrés et 24 degrés, et jusqu'à 28 degrés dans le Midi.

Le vent de sud-ouest soufflera fort sur les côtes de Manche, avec des *rafales jusqu'à 80 km/h, assez fort* dans l'intérieur de la moitié nord, avec des pointes à 60 km/h ; en Méditerranée, le vent d'ouest soufflera fort, jusqu'à 70 km/h en pointe.

PRÉVISIONS POUR LE 31 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-8-1992 à 18 heures TUC et le 28-8-1992 à 6 heures TUC — le 30-8-92

FRANCE				TOULOUSE	31	15	C	LUXEMBOURG	28	17	C
AJACCIO	29	19	D	TOURS	23	13	N	MADRID	32	13	N
BIARRITZ	28	15	P	POINTE-A-PITRE	32	24	N	MARRAKECH	39	20	N
BORDEAUX	29	15	C	**ÉTRANGER**				MEXICO	21	13	–
BOURGES	28	14	P	ALGER	35	21	N	MILAN	31	17	B
BREST	19	9	D	AMSTERDAM	20	14	P	MONTRÉAL	17	15	C
CAEN	19	12	N	ATHÈNES	33	21	D	MOSCOU	19	10	N
CHERBOURG	19	12	D	BANGKOK	35	26	–	NAIROBI	23	10	D
CLERMONT-FER.	32	15	P	BARCELONE	29	21	N	NEW-YORK	29	22	A
DIJON	33	17	O	BELGRADE	38	20	D	OSLO	–	–	–
GRENOBLE	34	25	C	BERLIN	32	13	D	PALMA-DE-MAJ.	30	23	C
LILLE	20	14	C	BRUXELLES	22	13	P	PÉKIN	29	20	P
LIMOGES	26	13	C	COPENHAGUE	23	14	P	RIO-DE-JANEIRO	24	16	–
LYON	31	20	O	DAKAR	31	26	N	ROME	31	21	D
MARSEILLE	31	25	D	DELHI	34	26	N	SÉVILLE	28	15	D
NANCY	31	18	O	GENÈVE	33	18	A	SINGAPOUR	34	27	C
NANTES	19	11	D	HONGKONG	32	26	–	STOCKHOLM	21	14	D
NICE	28	21	N	ISTANBUL	32	23	D	SYDNEY	15	7	C
PARIS-MONTS.	25	13	P	JÉRUSALEM	29	16	D	TOKYO	33	26	N
PAU	30	14	P	LE CAIRE	35	23	N	TUNIS	35	22	D
PERPIGNAN	30	20	N	LISBONNE	23	16	N	VARSOVIE	33	20	D
RENNES	20	10	D	LONDRES	21	10	N	VENISE	30	22	D
ST-ETIENNE	29	20	C	LOS ANGELES	28	18	D	VIENNE	36	21	D
STRASBOURG	35	18	N								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 29 août

TF 1

20.45 Téléfilm : Opération Vipère.
De Peter Maris, avec Linda Purl, James Tolkan.

22.25 Feuilleton : Maria Vandamme.
De Jacques Ertaud, avec Corinne Dacla, Christian Kohlund (3e épisode).

23.55 Magazine : Formule sport.
Football : Nîmes-Nantes ou PSG-Caen, en direct ; Résumé de la 4e journée du Championnat de France ; 6e étape du Championnat du monde de *surf à Hossegor* ; Voile : le point sur la Transat.

A2

20.45 Série : Tatort.
Mauvais calcul.

22.20 Magazine : Le Bar de la plage.
▶ Présenté par Thierry Ardisson. Invitée : Lova Moor ; Invité inconnu : Féfé ; Variétés : Richard Anthony, Kaoma, Khaled, Made In.

23.25 Journal et Météo.

23.45 Documentaire : Les Révolutionnaires du Yiddishland.
De Nat Lilenstein. 2. Entre Hitler et Staline.

FR 3

20.45 Feuilleton : La Vierge noire.
D'Igaal Niddam, avec Pierre Banderet, Micheline Dieye (3e épisode).

21.45 Magazine : Dites-moi que je me trompe.
Présenté par Philippe Alfonsi. 2. Une France sans profs ?, de Bernard Loche et Roland Portiche. Invités : Marek Halter, notre collaboratrice Catherine Bédarida, Alain Touraine, Didier Lapeyronie, Philippe Némo, Pierre Albertini, Jean-Claude Guéraudon.

23.00 Journal et Météo.

23.20 Magazine : Aléas (rediff.).
Citizen Jeandet, de Claude Gallo et Florence Gruère ; Le Syndrome de Cendrillon, de José-Maria Berzosa ; Tilt, de Jacques Brissot ; Tot a disparu, de Jean-Denis Bonan.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Coup de chance.
De Pierre Aknine, avec Roland Giraud, Marcel Lebœuf.

21.50 Sport : Pétanque.
Trophée Canal +.

22.35 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Hardware. ■
Film américano-britannique de Richard Stanley (1990). Avec Dylan McDermott, Stacey Travis, John Lynch.

0.30 Cinéma : Deux flics à Downtown. □
Film américain de Richard Benjamin (1989). Avec Anthony Edwards, Forest Whitaker, Penelope Ann Miller (v.o.).

M6

20.35 Magazine : Fun glisse (et à 1.05).

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : Help, la brigade des urgences.
De E. W. Swackamer, avec John Mahoney, Fionnula Flanagan.

22.20 Téléfilm : *Frappé en plein vol.*
De Michael Pressman, avec Angela Lansbury, George Coe.

ARTE

20.40 Documentaire : La Vie RFA.
De Harun Farocki.

22.00 Cinéma d'animation : Alephah.
De Gérald Frydman.

22.10 *Cinéma d'animation :* Le Cheval de fer.
De Gérald Frydman.

22.20 Musique : Highlights.
Les grands moments du Festival de jazz de Stuttgart 1992.

FRANCE-CULTURE

21.30 Texte et musique.
La Légende de Haisha.

22.00 Pages arrachées aux romans de Simenon. *Jean-Jacques Pauvert lit La Neige était sale* (rediff.).

22.35 Musique : Nocturnes.
Jazz à la belle étoile : les Caraïbes hispaniques (Cuba, Porto-Rico), avec Tito Puente, Gonzalo Rubalcaba, Hilton Ruiz.

Dimanche 30 août

TF 1

20.40 Cinéma : Le Pont de Remagen. ■■
Film américain de John Guillermin (1969). Avec George Segal, Robert Vaughn, Ben Gazzara.

22.45 Magazine : Ciné dimanche.

22.50 Téléfilm : Les Cavaliers de l'ombre, d'Andrew McLaglen.

0.30 Journal.

A2

***20.50 Cinéma : Complot de famille.* ■**
Film américain d'Alfred Hitchcock (1976). Avec Karen Black, Bruce Dern, Barbara Harris.

22.55 Magazine : Etoiles.
Présenté par Frédéric Mitterrand. Winston Churchill (rediff.).

0.35 Journal et Météo.

0.50 Musique : Festival de jazz 1992 à Pointe-à-Pitre.
L'appel des tambours. Avec Ti Céleste, Anzala, Gaoule, Camot, Van Lévé.

FR 3

20.45 Spectacle : Le Royal Circus.
Présenté par Sergio.

21.55 Magazine : Le Divan.
Présenté par Henry Chapier. Invitée : Christiane Desroches-Noblecourt, égyptologue (2e partie).

22.20 Journal et Météo.

22.40 Cinéma : Amarcord. ■■■
Film italien de Federico Fellini (1973). Avec Pupella Maggio, Magali Noël, Aldo Brancia (v.o. sous-titrée).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30

19.35 Sport : Rugby.
Jubilé Serge Blanco. A 20.30, Coup d'envoi en direct du parc des sports d'Aguiléra.

22.15 Cinéma : Delicatessen. ■■
Film français de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro (1990). Avec Dominique Pinon, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Dreyfus.

23.50 Flash d'informations.

23.55 Corridas.
Féria de Bayonne 1992, avec César Rincon et Joselito.

1.15 Sport : Snooker.
Quart de finale, White-Thorburn.

2.15 Cinéma : Merci la vie. ■■■
Film français de Bertrand Blier (1990). Avec Charlotte Gainsbourg, Anouk Grinberg, Gérard Depardieu.

M6

20.40 Téléfilm : Trois femmes et un divorce.
De David Campling, avec Stephanie Powers, Katherine Helmond.

22.15 Magazine : Culture pub.

22.45 Téléfilm : Jeux sensuels à Rio.
De Michele Massimo Tarantini, avec Raul Gazolla, Giself Fraga.

ARTE

20.35 Musique.
Concert de clôture du Festival de Salzbourg. Pierre Boulez dirige l'Orchestre philharmonique de Vienne (1re partie).

21.20 Hofmannsthal-Strauss.
Extraits de la correspondance entre Hugo von Hofmannsthal et Richard Strauss (2e partie).

21.35 Documentaire : Peter Julius Caesar Stein.
De Norbert Beilharz.

22.35 Reportage : Salzbourg, un autre regard. (2e partie).

22.50 Musique.
Concert de clôture (2e partie).

23.40 Hofmannsthal-Strauss.
Extraits de la correspondance entre Hugo von Hofmannsthal et Richard Strauss (3e partie).

FRANCE-CULTURE

22.00 Pages arrachées aux romans de Simenon. Francis Lacassin lit *la Fuite de Monsieur Monde* (rediff.).

22.35 Musique : Nocturnes.
Concert (donné en juillet lors du Festival d'Avignon) : Fantaisie lyrique, de Giovanna Marini, par l'Ensemble Ars Nova, dir. Philippe Nahon.

0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.03 Soirée concert. La soirée de Philippe Hersant. Les voyages d'Hector Berlioz (œuvres de *Berlioz, Gluck*). A 19.30, Concert (en direct du Festival de Lucerne) : La Damoiselle élue, cantate pour soprano, chœur et orchestre, de Debussy ; Daphnis et Chloé, symphonie chorégraphique, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado ; Marie Ewing, soprano, Gabriele Sima, alto. A 22.00, Les folies lyriques : œuvres de Verdi, Bamberg, Thomas, Puccini, Liszt. A 23.15, Nocturnes : œuvres de Schumann, Schubert, Mahler, Sibelius, Holiday. A 0.05, Hommage... à Beethoven : œuvres de Beethoven, Boucourechliev, Schumann.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5856

HORIZONTALEMENT

I. Des « fleurs » sur la bière. Encouragement à la race chevaline. – II. Adverbe. Fait prendre des bûches. Résultat d'un travail tordant. – III. A des cousins dans sa famille. Gerçure au pied. – IV. Lit pour jumelles. Est souvent savonné. – V. Des chambrières y trouvent un emploi. Passage vivement enlevé. – VI. Amène un courant frais dans les baies. Pronom. Ne peut guère répondre pour d'autres. – VII. Ont des couleurs métalliques. – VIII. Creusent l'estomac. Traduit en quelques lignes des œuvres variées. Symbole. – IX. Reprise qui permet d'utiliser des crochets. Œuvre de pure imagination. Participe. – X. *Produit* des mosaïques. Fait honneur à la famille en devenant grand. – XI. Morceau de corde (deux mots). Il n'est jamais grand à vingt ans. – XII. Cela coule de source. Langue européenne. Ville étrangère. Points. – XIII. Interdit de « priser ». Travaille pour la peau. – XIV. Prépare en secret. Douée pour le calcul. – XV. Fait chanceler ses victimes. Moustache *que laisse pousser un minet.*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II			■		■					■					
III							■								
IV					■										■
V									■					■	
VI					■			■		■		■			
VII		■		■		■									
VIII								■					■		
IX						■	■						■		
X	■											■			
XI										■	■				
XII					■				■				■		
XIII							■								
XIV		■						■		■					
XV							■								

VERTICALEMENT

1. Où bien des gens sont assurés de se retrouver sur le sable. Se jette parfois par la fenêtre avant de s'éteindre lentement. – 2. Est ouverte ou reste obstinément bouchée. Ce n'est pas lui qui fait courir ses chevaux. – 3. Un des principaux personnages de la crèche. – 4. Un grand « défaut ». Contient parfois de nombreuses balles. – 5. Réunion de « familles ». Un agent redoutable le conduit au dépôt. – 6. Pas « régalé ». Consommé. – 7. Pure chinoiserie. Pas forcément cassées. Ne peut être en même temps courte et bonne. – 8. Ecrivain. Elle a parfois le cœur gros. – 9. Sur un canal. Qui se tâte continuellement. Est très relatif. – 10. Article. Mets sur le papier. Cela vaut de l'or ! – 11. Peuvent donner aux nouilles une excellente qualité. Dans le Bas-Rhin. – 12. Ornements. Partie de pétanque. Le temps humide la fait suer. – 13. De quoi rafraîchir ou refroidir. Souligne un entêtement puéril. Prennent de l'importance en courant. – 14. Ne cache pas son jeu. Ne présentent que des restes sur la table. – 15. Hurlé par un instructeur militaire. Privée d'un champ et d'une propriété.

Solution du problème N° 5855

Horizontalement

I. Cadavre. – II. Orateur. – III. LG. Roc. – IV. Puérilité. – V. Osais. Oen (Néo). – VI. Usé. Nés. – VII. TV. Usé. – VIII. Eiders. – IX. Usés. Nage. – X. Ron. Melon. – XI. Nille. At.

Verticalement

1. Colporteur. – 2. Argus. Vison. – 3. Da. Eau. Déni. – 4. A. T. Risées. – 5. Venise. ML. – 6. Ru. Usnée. – 7. Errions. AL. – 8. Otées. Goa. – 9. Recensement.

GUY BROUTY

CARNET

Mariages

– *Catherine et Edouard MASUREL, Micheline et Maurice TERRIER* sont heureux d'annoncer le mariage de

Nathalie et Jérôme,

célébré le 29 août 1992, à La Vieux-Rue (Seine-Maritime).

Décès

– Valérie Bruant,
sa femme,
Josette et Pierre Bruant,
ses parents,
Michel Provost,
son beau-père,
Azéline Bruant,
sa grand-mère,
Anne et Bruno Bisson,
Sylvie Bruant et Philippe Chapelot,
Philippe Bruant,
ses sœurs, frère et beaux-frères,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Pierre-Alain BRUANT,

le 21 août 1992.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

42, rue Deschanel,
28400 Nogent-le-Rotrou.
152, cours de l'Yser,
33077 Bordeaux.

– *La Société des américanistes* a la très grande tristesse de faire part du décès de

Thierry SAIGNES,
directeur de recherches au CNRS,
vice-président de l'association.

Anniversaires

– Le 31 août 1991,

Karl FLINKER,

l'ami bien-aimé pour toujours s'en allait.

Nous chérissons sa mémoire.

– Il y a un an, le 31 août 1991,

Karl FLINKER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 27 août 1992

UN DÉCRET

– n° 92-825 du 26 août 1992 relatif à l'évolution de certains loyers dans l'agglomération de Paris, pris en application de l'article 18 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986.

UN ARRÊTÉ

– du 26 août 1992 fixant la liste des organisations politiques habilitées à participer à la campagne en vue du référendum.

Et au *Journal officiel* du vendredi 28 août 1992

DES DÉCRETS

– du 25 août 1992 concédant à la Société nationale des gaz du Sud-Ouest la construction et l'exploitation d'un réseau de transport de gaz sur le territoire des départements des Pyrénées-Atlantiques, des Landes, de la Gironde, du Gers, de la Haute-Garonne, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Lot, de l'Aveyron, du Tarn, de l'Aude, de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées ;

– n° 92-829 du 26 août 1992 portant modification du code de la sécurité sociale et relatif au régime de l'allocation de vieillesse des professions libérales ;

– n° 92-830 du 26 août 1992 modifiant certaines dispositions du code de la Sécurité sociale relatives aux cotisations et majorations de retard des régimes d'assurance vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales, industrielles et commerciales.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10

BILLET

Parler vrai

La perspective d'un «non» français à Maastricht pèse aussi sur les débats que consacre à l'économie mondiale, depuis jeudi 26 août, la cinquantaine de leaders économiques du monde entier réunie près d'Obernai, en Alsace, par l'Institut Aspen. Pour ces dirigeants de grandes entreprises (ATT, Sony, City Bank, Goldstar, Elf-Aquitaine, Caisse des dépôts...) et responsables d'organisations internationales (FMI, Banque mondiale), elle est une nouvelle illustration de l'écart croissant qu'ils observent un peu partout dans le monde entre ceux qui sont chargés d'assurer le leadership et l'opinion publique. Le «non» danois avait déjà été un *«signal d'avertissement en direction des élites»*, selon l'expression de M. Robert D. Hormats, vice-président de la banque d'affaires new-yorkaise Goldmann Sachs. Celui des Français en serait un nouveau. La défiance des citoyens vis-à-vis de leurs gouvernants est perceptible dans d'autres pays. Aux Etats-Unis, par exemple, où, selon plusieurs participants américains, l'accord de libre-échange signé récemment avec le Mexique et le Canada, bien que soutenu par tous les leaders politiques, n'obtiendrait pas meilleur accueil s'il était soumis à référendum. En Pologne, les grèves actuelles traduisent aussi *«une profonde crise de confiance entre la population et la classe politique»*, a ainsi expliqué l'ancien ministre des finances polonais, M. Andrzej Olechowski.

Ce divorce – souvent à propos de questions économiques – inquiète, car il menace la démocratie. Comment *l'expliquer?* Par la complexité des problèmes auxquels se trouvent confrontées nos sociétés industrielles? Peut-être. Par la multiplicité des intérêts catégoriels et la montée des égoïsmes? Sans doute. Par les résultats modestes, sinon décevants, des politiques économiques mises en œuvre, notamment sur le front de l'emploi? Incontestablement. Mais aussi certainement par le comportement des hommes politiques.

«Quel crédit accorder à un candidat à la Maison Blanche, M. Bush, qui annonce, une fois de plus, qu'il baissera les impôts alors que tout le monde sait que cela sera impossible?» se sont insurgés de nombreux participants au séminaire d'Obernai. *«Le gouvernement de Varsovie a perdu le lien avec son opinion à partir du moment où il a tenté de faire croire que la récession ne durerait que six mois alors qu'il savait parfaitement qu'elle serait bien plus longue»*, a jugé l'ex-ministre polonais.

En niant les difficultés et en multipliant les promesses démagogiques, les leaders politiques sapent leur propre crédibilité et par là même creusent le fossé qui les éloigne de leurs électeurs. Il fut un temps où certains préconisaient le *«parler vrai»*. Une ambition que les dirigeants économiques recommandent aujourd'hui avec insistance à leurs collègues politiques. Sont-ils cependant les mieux placés pour prodiguer un tel conseil?

ERIK IZRAELEWICZ

Baisse de 0,5 % du chômage au mois de juillet

Fragile amélioration de la situation de l'emploi

Après dix mois de progression continue, le nombre de chômeurs a légèrement diminué au cours du mois de juillet pour atteindre 2 911 400 en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon les statistiques mensuelles publiées vendredi 28 août par le ministère du travail. Ce recul de 0,5 % équivaut à une baisse de *13 300 demandeurs d'emploi*. En données brutes, le chômage touche 2 829 076 personnes. Selon les normes du Bureau international du travail, le taux de chômage reste stable à 10,3 %.

Après un premier trimestre calamiteux au cours duquel 79 800 demandeurs d'emploi supplémentaires avaient été recensés, le ministère du travail se garde bien d'évoquer un quelconque renversement de tendance. Fragile, la légère amélioration observée en juillet n'en est pas moins perceptible. Elle résulte à la fois de l'efficacité accrue du dispositif de réinsertion des chômeurs, d'une stabilité des inscriptions à l'ANPE et d'un léger redressement du nombre d'offres d'emploi.

Les actions spécifiques destinées aux chômeurs de longue durée commencent à se manifester dans les statistiques. *«La sélectivité du marché du travail a sensiblement été corrigée au bénéfice des demandeurs d'emploi de longue durée»*, assure le communiqué du ministère. Pour le deuxième mois consécutif, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an sont moins nombreux. En juillet, on en comptabilisait 930 200, soit 0,5 % de moins par rapport à juin.

«Les premiers résultats sont là», s'est félicitée Mme Martine Aubry, ministre du travail, vendredi sur Europe 1. Environ 600 000 entretiens ont pu avoir lieu et 125 000 chômeurs de longue durée ont été orientés vers un emploi au cours des derniers mois. En juillet, plus de 41 000 contrats emploi-solidarité (CES), essentiellement destinés aux chômeurs les *plus* anciens, ont été enregistrés, contre 39 000 un mois auparavant. Au total, on dénombre 260 000 CES. Reste que l'examen au cas par cas de la situation des demandeurs d'emploi de longue durée est aussi à l'origine d'une forte hausse des radiations administratives : 16 000 le mois dernier auxquelles il faut ajouter 115 000 radiations pour absence aux contrôles.

La légère décrue de juillet tient également à la baisse de 6 % en un an des premières entrées de jeunes à l'ANPE. Ce phénomène est plus difficile à cerner. Il s'explique probablement par la montée en régime de l'«exo-jeunes», un abattement de charges qui favorise l'embauche des jeunes (74 000 au total fin-juillet) et, peut-être, par un engouement plus marqué en faveur de l'apprentissage. Cependant, il n'est pas exclu que les premières inscriptions à l'ANPE, traditionnellement nombreuses en été, se concentrent sur le mois d'août. Les experts du ministère restent tout aussi prudents face à la baisse de 1,3 % en un mois des demandes d'emploi provenant de jeunes femmes (pour celles âgées de vingt-cinq à quarante-neuf ans, le recul est de 0,8 %).

Le «réflexe licenciement»

En revanche, aucune amélioration n'est perceptible pour ce qui concerne les reprises d'emploi. En juillet, 121 000 personnes ont quitté l'ANPE, une baisse de 8,8 % en un an et de 14,5 % en un mois. Les seuls éléments encourageants *proviennent des offres d'emploi* (96 000 ont été transmises à l'ANPE au cours du mois précédent, en hausse de 5,1 % en un an). Malgré tout, celles-ci concernent pour l'essentiel des contrats à durée déterminée, notamment dans le cadre des CES. En un mois, les contrats à durée indéterminée reculent de 10,8 %. Autre point noir : les licenciements économiques, qui ont entraîné 46 500 inscriptions en juillet. Il est désormais acquis qu'en 1992 les licenciements économiques dépasseront le niveau de 1991 (420 000) puisque leur nombre a atteint 300 000 au cours du premier semestre.

Même si l'année se termine avec un total de 520 000 à 530 000 licenciements économiques, on voit mal comment les dispositifs d'insertion pourraient contenir la vague du chômage en deçà du cap des trois millions de demandeurs d'emploi, malgré les appels de Mme Aubry, qui, vendredi, dénonçait une nouvelle fois le *«réflexe licenciement»* des entreprises. Pour l'heure, le ministre du travail en est réduit à évoquer *«des centaines de milliers d'emploi à créer»* dans des secteurs correspondant à de *«nouveaux besoins»*, tels que *«la qualité, l'environnement, les forêts»* ou encore l'aide aux personnes âgées.

En tout état de cause, le gouvernement devra moins compter sur la dynamique d'une reprise économique de plus en plus hypothétique que sur les effets de sa propre politique de l'emploi. En 1991, 1 654 000 personnes ont été embauchées, sont entrées en stage ou en préretraite grâce à l'un des dispositifs mis en œuvre par les pouvoirs publics, qui tendent d'ailleurs à se concentrer sur les chômeurs de longue durée. L'an passé, 498 000 d'entre eux (en progression de 16,3 %) ont bénéficié de ces mesures contre 842 000 jeunes (en diminution de 2,5 %). Parallèlement, les *«accompagnements de restructuration»* ont permis de lancer 68 000 conventions et congés de conversion (en hausse de 63 %) alors que les préretraites et allocations spéciales du FNE ont été accordées à 39 000 salariés.

JEAN-MICHEL NORMAND

Pas de véritable reprise cette année selon l'INSEE

Les investissements en retard

L'attentisme des chefs d'entreprise, leur manque de confiance dans l'avenir immédiat, pèsent lourdement sur l'activité économique (*le Monde* du 29 août). A tel point que la réduction des dépenses consacrées à la modernisation de nombreuses firmes pourrait remettre en cause bien des progrès accomplis ces dernières années.

Les chiffres publiés par l'INSEE montrent qu'au second trimestre les investissements industriels ont baissé. Ce recul est grave dans la mesure où il prolonge un mouvement de repli entamé à la fin de 1990. Cela fait maintenant vingt et un mois consécutifs que les firmes françaises réduisent leurs dépenses d'équipement. La baisse, qui a atteint 2,7 % l'année dernière, pourrait encore être de 3,5 % cette année, soit au total plus de 6 % sur deux ans.

Sans doute cette mauvaise période succède-t-elle à des années fastes : entre 1985 et 1990 l'investissement productif en France a augmenté de 49 % en volume selon les chiffres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Non seulement l'économie française s'est profondément renouvelée, comme le montrent maintenant nos succès à l'exportation et une certaine reconquête du marché intérieur, mais nos efforts dans ce domaine ont été plutôt supérieurs à ceux de nos concurrents les plus redoutables : l'Allemagne (+ 45,5 %), les Etats-Unis (+ 21,3 %), l'Italie (+ 41,5 %). Le Japon (+ 88 %) et la Grande-Bretagne (68 %) ont fait mieux sur la période, mais, au total, l'investissement productif a progressé légèrement plus vite en France que dans l'ensemble des pays industrialisés (+ 49 % contre + 46 %).

Chaque année les entreprises françaises dépensent plus de 700 milliards de francs en investissements, dont 275 milliards pour la seule industrie. Des chiffres qui montrent que, même pendant les années de régression, notre économie continue de consacrer beaucoup d'argent à sa modernisation.

Perte de compétitivité

Tout cela est bien mais n'est plus suffisant. Car depuis deux ans l'économie française prend du retard.

L'année dernière, alors que nous réduisions nos dépenses d'équipement, les Allemands augmentaient les leurs de 9 %, les Japonais de 7 %. Ajoutons que l'énorme effort de modernisation accompli entre 1985 et 1990 avait suivi plusieurs années particulièrement noires : leurs profits laminés au début des années 80, les entreprises n'avaient *eu d'autres préoccupations que de* réduire leur endettement ou – dans le meilleur des cas – de placer leurs ressources sur le marché financier. La stratégie la plus courante était alors de faire le gros dos et d'investir le moins possible. L'appareil industriel avait alors beaucoup vieilli.

L'économie française va devoir accomplir de nouveaux et importants efforts d'investissements, ce qu'elle n'est manifestement pas en train de faire. Des travaux non encore publiés menés par le commissariat du Plan montrent qu'au rythme actuel l'avantage de compétitivité dont bénéficie actuellement notre économie disparaîtrait d'ici à 1995. Conclusion : gare aux retards que nous prenons.

La croissance économique dépassera péniblement 2 % cette année après moins de 1 % en 1991. La médiocrité de ces résultats s'explique en grande partie par la baisse des investissements. Aucune reprise véritable ne se produira si les chefs d'entreprise ne changent pas d'attitude. Faut-il être pessimiste?

Les comptes des sociétés devraient être meilleurs, d'après les estimations de l'INSEE. La part de valeur ajoutée qu'elles consacrent aux salaires semble se réduire, améliorant d'autant leur marge brute. Les prélèvements fiscaux se réduisent, notamment l'impôt sur les sociétés. Les dividendes distribués ont tendance à diminuer en même temps que les taux d'autofinancement atteignent souvent 100 %. L'épargne des sociétés devrait donc elle aussi se redresser.

Tout cela est important et laisse quelque espoir de reprise pour les prochains mois. Reste la demande des ménages, autre facteur déterminant de l'investissement. Sur ce point les motifs d'optimisme sont plus ténus, même si les faibles taux d'inflation enregistrés en France ont pour effet d'améliorer le pouvoir d'achat. Les salaires progressent lentement et les emplois créés ne sont pas assez nombreux. La consommation augmente donc faiblement : + 0,6 % en rythme annuel au premier semestre, contre + 3 % ou 3,5 % il y a quelques années. Pourquoi les industriels investiraient-ils alors que leurs capacités de production sont encore largement suffisantes?

A moins de parier sur les besoins des pays étrangers et de faire confiance à un certain ordre international...

ALAIN VERNHOLES

□ **Fougerolle va absorber la SAE.** – Fougerolle et la Société auxiliaire d'entreprises (SAE) vont fusionner, mettant un point final au rapprochement entamé au début de l'année par ces deux grands du bâtiment et des travaux publics français (*le Monde* du 29 janvier). La nouvelle société occupera désormais le quatrième rang de la profession en France. La fusion se fera par absorption de SAE par Fougerolle qui en possède déjà 94 % du capital. Les parités d'échanges retenues sont une action Fougerolle pour une action SAE avec jouissance au 1er janvier 1992.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Consommation : + 0,3 % en juillet.** – Les dépenses de consommation aux Etats-Unis ont progressé de 0,3 % en juillet par rapport à juin et les revenus des ménages ont augmenté de 0,2 %, a annoncé vendredi 28 août le département du commerce. En juin, les revenus avaient progressé de 0,1 % et les dépenses de consommation de 0,4 %. Le taux d'épargne s'est établi à 5,1 % du revenu disponible en juillet contre 5,2 % en juin. Il s'agit du taux le plus bas depuis février.

COMMUNICATION

Le conflit sur l'impression du «Meilleur» et de «Spécial dernière»

Le «sommet» de Bernay

Le Syndicat du Livre CGT a organisé, vendredi 28 août, une manifestation devant l'imprimerie de Bernay où sont imprimés *Spécial dernière* et *le Meilleur*, journaux de M. Alain Ayache. Il reproche à celui-ci d'avoir quitté une imprimerie parisienne et de menacer l'emploi.

BERNAY (EURE)

de notre envoyée spéciale

A gauche, les vaches. A droite, les mûres. Et, en embuscade dans le bocage, les gendarmes. Trois escadrons, auxquels s'ajoutent les effectifs départementaux et un peloton de réserve ministérielle. En tout trois cent vingt hommes, un hélicoptère, des dizaines de motos, de cars, d'estafettes. Et un officier de police judiciaire par groupe pour faire les sommations. *«Si on a le temps de faire des sommations»*, soupire un gradé avant l'arrivée de l'ennemi. La rumeur bernaysienne a annoncé la présence de *«lance-roquettes anti-chars»* autour de l'imprimerie du groupe Méaulle, à la sortie de la ville. On n'aperçoit ni chars ni lance-roquettes. Mais la *«liberté de la presse»* et le droit des turfistes à lire les journaux hippiques de M. Alain Ayache auront rarement été aussi bien défendus.

Sous un immense parapluie vert, M. Alain Ayache attend au siège de l'usine la délégation de la CGT du Livre dont les gendarmes, depuis les taillis, lui signalent la progression. Depuis l'aube, Bernay (quinze mille habitants) s'attend au pire. La rue Thiers, qui abrite l'agence commerciale de l'imprimerie, est bouclée par les gendarmes, ce qui constitue déjà *«l'événement de l'année»*. Le maire et sénateur de l'Eure, M. Joël Bourdin, UDF maastrichien, s'inquiète pour ses commerçants, cruellement *«à découvert»*, sans grillages de sécurité. Et il craint une éventuelle *«baisse de la garde»* lorsque les deux escadrons affectés depuis une semaine à la protection rapprochée de *Spécial dernière* et du *Meilleur* auront été appelés à d'autres activités.

Bernay tremble à l'idée d'un retour des *«gangsters»* qui se sont livrés le 11 août à une *«mise à sac»* de l'usine, selon l'expression de M. Bernard Méaulle, formule peut-être un peu excessive puisque le PDG chiffre aujourd'hui les dégâts à 585 000 F. Mais l'ensemble du personnel a été choqué. L'imprimerie, qui publie cinquante titres par semaine, dont *l'Idiot International* de M. Jean-Edern Hallier, ne compte aucun syndicat.

M. Ayache a accepté de rencontrer une délégation de la CGT du Livre. Les *«gangsters»*, ce vendredi, ne sont pas venus. C'est une manifestation *«pacifique»*, selon M. Roland Bingler, le secrétaire général du Comité intersyndical du Livre parisien, qui entend rappeler que la CGT ne s'oppose pas à la *«logique de la modernisation»* mais qu'il faut *«retrouver la voie du règlement civilisé des problèmes»*. Ils sont plus d'un millier de militants, qui ont travaillé le matin à corriger des épreuves ou qui s'en iront *«gratter»* dans la soirée dans la presse parisienne. Des jeunes, avec des bandanas, des ouvriers plus âgés avec des lunettes d'«aristos» de la classe ouvrière. On se fait la bise, on prend des nouvelles des vacances au Mexique.

Ce n'est pas la liberté de la presse mais l'emploi que l'on défend. Et, selon M. Bingler, vingt-cinq emplois sont directement menacés par la décision de M. Ayache de quitter l'imprimerie parisienne Offprint. Le mot d'ordre est unique : *«Ayache doit négocier.»* Les manifestants n'essaieront même pas d'empêcher la sortie des camions chargés de l'édition couplée de *Spécial dernière* et du *Meilleur* qui prendront, sous escorte, la route d'Orbec. Mais à tout hasard, M. Bingler rappellera que M. Ayache utilise les NMPP pour la distribution de ses titres, entreprise où la CGT a quelque influence...

Rendez-vous à Paris

Dans le rôle de boutefeu qu'on lui attribue, M. Ayache ne semble pas très à l'aise. Encore moins dans la filiation avec le conflit du *Parisien libéré* des années 70. Depuis le matin, il répète qu'il n'est pas un *«héritier»* ni le *«poisson pilote»* des patrons de presse mais un *«prolétaire»* qui a *«mieux réussi sur le plan financier»* que les ouvriers qui le contestent. Et il n'est nul besoin de l'interroger longuement pour qu'il raconte la faillite de sa famille à Alger et ses débuts à la rubrique ping-pong de *la Dépêche* après avoir été expulsé du lycée en sixième.

Aucun dirigeant de l'opposition, souligne-t-il, ne lui a apporté son soutien. En revanche, il se prévaut de celui de M. Pierre Bérégovoy, qu'il a rencontré en 1981 après un écho dans *le Meilleur* qui l'avait fait *«bondir»*. Et de celui de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et ancien responsable de feu *le Matin de Paris*. M. Ayache est partisan du «oui» au référendum. Au Portugal, il vient de trouver un imprimeur qui va publier une édition de *Réponse à tout-Santé* pour un coût de *«55 % inférieur»* aux coûts parisiens. *«L'Europe, c'est la compétition. La CGT du Livre va être obligée de s'aligner sur le marché.»*

Le «sommet» aura lieu sous le parapluie vert. *«Il faut en sortir»*, conviennent les belligérants. M. Ayache se déclare prêt à faire un geste, à *«pardonner éventuellement les offenses»*. En moins de trois minutes, un cessez-le-feu provisoire est conclu. Et rendez-vous est pris pour poursuivre lundi à Paris la conférence de Bernay, sous le regard attendri de la gendarmerie.

CORINE LESNES

La polémique sur ARTE

Trois sociétés de production déposent un recours en Conseil d'Etat

Après l'association de défense de la Cinq de M. Jean-Claude Bourret et un particulier, trois sociétés de production parmi les plus importantes du secteur – Raspail et Associés, AB Productions et Hamster – ont déposé le 24 août un recours devant le Conseil d'Etat contre la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'accorder le réseau de la Cinq à la chaîne culturelle franco-allemande ARTE. Pour ces producteurs, l'Etat a fait jouer un droit de préemption qui n'est, selon eux, qu'un *«droit de priorité»*.

Ils estiment que le secteur, *«déjà fragile»*, a subi de ce fait *«une modification très sensible»*. On est, selon eux, passé d'une chaîne hertzienne nationale, contrainte d'investir dans la production, à une chaîne qui en est dispensée.

La concurrence entre les chaînes

TF 1 sera le partenaire privilégié de Johnny Hallyday

Un nouvel épisode vient alimenter la guerre que se livrent les services public et privé de télévision : le producteur de Johnny Hallyday, M. Jean-Claude Camus, qui devait signer un accord de partenariat avec Antenne 2 pour couvrir sa prochaine tournée, a finalement choisi TF 1.

Alors que le premier concert est prévu pour le 15 septembre à Bercy, M. Camus déplore *«l'inefficacité du service public»* et affirme qu'il n'avait *«toujours pas réussi à aboutir à un accord clair et professionnel, malgré des demandes répétées à Antenne 2»*. Le producteur dément qu'il y ait eu *«surenchère»* de la part de TF 1 : *«L'offre de TF 1 est inférieure à celle d'Antenne 2, mais j'en avais vraiment ras le bol.»* De son côté, Antenne 2 déclare *«ne rien regretter»* et *«ne pas avoir voulu suivre la surenchère»*.

ÉCONOMIE

ÉQUIPEMENT

Après accord avec les collectivités locales

L'Etat accepte d'être minoritaire dans la société qui exploitera l'autoroute de Maurienne

LYON

de notre bureau régional

Après de longs atermoiements, un accord a été annoncé, mercredi 26 août, entre l'Etat et les autres actionnaires de la Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF), en vue de l'attribution *de la concession de la future auto*route de la Maurienne, en Savoie. Celle-ci commandera l'accès à l'ouvrage frontalier franco-italien qui a enregistré depuis son ouverture, en 1980, 8 millions de passages, dont 45 % de poids lourds.

Le capital de la *SFTRF* va être augmenté de 33 800 actions attribuées au holding public Autoroutes de France (ADF), déjà propriétaire de 1 248 titres acquis auprès de représentants d'intérêts nationalisés (UAP, BNP, etc.). Ainsi, ADF par*viendra à une part de capital* de 48,95 % à côté de collectivités locales (36,69 %), de chambres de commerce (11,88 %) et de représentants du secteur privé (2,48 %).

Les collectivités et les organismes consulaires bénéficieront d'un droit de préemption sur les futures cessions d'actions, ce qui garantit leurs positions face aux intérêts de l'Etat. Ce dernier adopte une attitude originale car il a plutôt recherché, depuis 1983, à contrôler le réseau autoroutier en faisant racheter des sociétés concessionnaires comme APEL, ACOBA ou AREA. Le président de la SFTRF, M. Pierre Dumas, sénateur (RPR) de la Savoie, a pu convaincre le pouvoir central que l'intérêt général serait représenté, en fait, par l'addition des participations de l'Etat et des collectivités locales.

Le décret octroyant la concession de la future autoroute à la SFTRF est attendu pour la fin du mois de novembre. Les travaux concerneront d'abord les déviations de Saint-Jean-de-Maurienne et d'Aiguebelle. *La moitié de l'autoroute* devrait être réalisée d'ici à la fin de 1996 et l'ensemble serait ouvert deux ans plus tard sur un parcours de 63,6 kilomètres. Le coût est estimé à 4,3 milliards de francs et sera financé par l'emprunt. Dans sa *partie supérieure, le tracé choisi* empruntera la rive gauche de l'Arc.

GÉRARD BUÉTAS

ÉTRANGER

Libéré en appel

L'homme d'affaires australien Alan Bond sera rejugé

La justice australienne a cassé jeudi 27 août le jugement condam*nant en mai dernier* l'ancien milliardaire Alan Bond, cinquante-quatre ans, à deux ans et demi de prison pour abus de confiance (*le Monde* du 30 mai). La cour d'appel de Perth a ordonné qu'il soit rejugé, un des témoins à charge, le *promoteur* M. Maxwell Healy, ayant menti lors du procès de première instance.

L'ex-magnat de la bière, des médias et de l'énergie avait été condamné pour avoir dissimulé un accord conclu avec le patron de la banque Rothwells lors d'une tentative de renflouement frauduleux de *cet établissement en faillite* après le krach boursier d'octobre 1987. M. Bond avait incité un de ses amis à participer au plan de sauvetage de Rothwells en lui dissimulant *que cette banque avait pour* cela accepté de payer au groupe Bond une commission.

□ **Décès du milliardaire américain Daniel Ludwig.** – Le milliardaire américain Daniel Ludwig, quatre-vingt-quinze ans, est décédé, jeudi 27 septembre, à son domicile de New-York. *Daniel Ludwig* avait bâti sa fortune dans le transport mari*time. Au sommet de sa carrière*, ce fils de marin était propriétaire d'une soixantaine de navires de haute mer. En plus de ses intérêts maritimes avec la National Bulk Carriers Inc., il avait investi dans le pétrole et le gaz, l'immobilier, l'hôtellerie et l'agriculture. Son conglomérat opérait dans vingt-trois pays. Surnommé «le milliardaire invisible», il refusait toute interview et s'était laissé photographier en 1985 pour la première *fois* depuis vingt ans. Le magazine *Forbes* estimait la fortune de *Daniel Ludwig* à 1,2 milliard de dollars.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 24 AU 28 AOÛT 1992

PARIS

Le « non » en action

INDICE CAC 40

- 3,25 %

Cette dernière semaine d'août, qui est pour les boursiers la première du terme de septembre, *marque peut-être* une évolution de l'état d'esprit des investisseurs. Si les préoccupations restent les mêmes (référendum, dollar, incertitude économique), ils sont de plus en plus *nombreux à estimer que la Bourse* a suffisamment baissé. Après *avoir* broyé du noir pendant près de trois mois, ils tentent de se ressaisir. Sans connaître une nette reprise d'ici au 20 septembre, le marché devrait au moins, sauf catastrophe, ne plus trop se déprécier. Une stabilisation est *donc souhaitée par* les gestionnaires à la fin de ces cinq séances qui ont vu, *mardi* 25 août, l'indice CAC 40 toucher son plus bas niveau de l'année à 1 667,72 points.

Pour la troisième semaine consécutive, le bilan est négatif. La baisse est cependant très forte puisqu'elle atteint les 3,25 %. En terminant vendredi à 1 687,53 *points, l'indice CAC 40 se trouve* en recul de 4,42 % par rapport à son niveau du 31 décembre.

La séance de lundi fut particu*lièrement meurtrière sur l'ensemble* des places financières européennes. L'origine en est non le cyclone « Andrew », mais le dollar. Insensible aux interventions des banques centrales pour le soutenir, il tombait à son plus bas *niveau historique par rapport au* deutschemark. La force de la *devise allemande affaiblissait alors* les autres monnaies du système européen. A Paris, dans une ambiance toutefois calme, les valeurs françaises perdaient 3,12 %. Le terme boursier d'août, qui s'achevait ce jour-là, se soldait par une perte de 2,59 %. En huit mois, la place française a connu *quatre échéances mensuelles posi*tives et quatre négatives dont trois *consécutives : juin (– 6 %), juillet* (– 8,50 %) et août .

La *séance de mardi fut dominée* par une rumeur venue de Londres annonçant pour la première fois une possible victoire des opposants au traité de Maastricht. L'effervescence gagnait les salles de marché où chacun se lançait une nouvelle fois dans la chasse aux sondages. La piste fut longtemps brouillée, car ce n'était pas une mais trois études d'opinion qui allaient être publiées le même jour. *L'une d'entre elles, réalisée par* BVA pour *Paris-Match*, Antenne 2 et FR3, donnait effectivement une majorité de 51 % au «non». Lorsque l'information officielle tomba sur les écrans, l'indice CAC 40 *piqua du nez et perdit jusqu'à – 2,8 % avant de se reprendre* pour terminer à – 1,3 %.

Retour de Poliet, départ de Perrier

Cette tentative de redressement marque peut-être *la fin de l'effet* «sondages» sur les valeurs. *«Désormais le «non» est dans les cours»*, entendait-on un peu par*tout. Preuve en est, quand le len*demain une autre enquête donnant une plus grande avance au «non» (52 %) a été publiée, la réaction des marchés fut mitigée. La séance de mercredi se terminait à l'équilibre (+ 0,00 % !).

La journée de jeudi fut la plus encourageante de la semaine avec une reprise généralisée de l'ensemble des places financières *dans le sillage de Tokyo. Si la* Bourse japonaise voyait ses cours *flamber* de 6 %, la hausse *fran*çaise fut plus modeste (+ 1,18 %). Les investisseurs dans l'Hexagone ont apprécié les déclarations du ministre des finances, M. Michel Sapin. Ce dernier a affirmé que *«les banques centrales vont enrayer la baisse du dollar»*, car il existe *«une volonté politique»* de *mettre fin à la chute de la monnaie* américaine. Au même moment, son homologue allemand, M. Theo Waigel, plaidait en faveur d'une baisse à moyen terme des taux d'intérêt allemands.

Vendredi, pourtant, le marché français connaissait un nouvel accès de faiblesse mais de moindre ampleur qu'auparavant, avant de finir une nouvelle fois à l'équilibre *(+ 0,00 %)*. Les paroles officielles de la veille semblaient *n'avoir eu aucun effet* puisque le dollar repartait à la baisse. Pour enrayer ce mouvement, les intervenants espéraient finalement un signal des suppléants des ministres des finances du G7 réunis à Paris. Les diverses statistiques sur l'économie française publiées dans la semaine (amélioration du commerce extérieur) et plus spécialement vendredi (absence de croissance entre avril et juin, hausse modérée des prix et baisse du chômage en juillet) n'ont pas per*mis de se faire une idée précise de* la situation. Ce flou n'a cependant *pas pesé sur la tendance*, pas plus que le nouveau sondage CSA-*le Parisien* donnant 53 % de voix au « non ». A l'inverse, le vigoureux plan de relance japonais impressionnait les gestionnaires.

Du côté des entreprises cotées, Euro Disney a encore été très attaqué en début de semaine. L'action est même tombée lundi en dessous de son prix d'émission (72 francs). Aux rumeurs évoquant une perte pour les deux premiers exercices et la fermeture d'un deuxième hôtel s'est ajoutée celle *selon laquelle aucun dividende ne* serait versé en 1992. La direction *du parc de loisirs, après avoir* démenti les multiples bruits, indiquait que la politique de dividendes sera arrêtée en décembre.

Mercredi, pour son premier jour de cotation sur le RM, la nouvelle *action Poliet (ex-Lambert Frères)* a enregistré la plus forte baisse de la *séance* (– 11,9 %). Au moment où le nouveau Poliet revenait sur le devant de la scène, l'action Perrier se retirait définitivement de la cote sans faire de bulles.

Les cotations de Fougerolle et SAE étaient suspendues jeudi à l'annonce de leur prochaine fusion. Il s'agit de l'ultime étape après l'OPA amicale réalisée en janvier par Fougerolle sur la SAE, dont elle possède 94 % des titres. Les parités d'échanges retenues pour les actions sont de une pour une.

Contrastant avec les semaines précédentes, ces cinq séances ont été moins actives que les autres journées d'août. Comme si le marché retenait son souffle avant les grands retours de vacances. Revenus devant leurs écrans, les gestionnaires *bronzés et reposés* seront-ils eux aussi d'humeur ver*satile, pour un « oui » ou pour un* « non »?

DOMINIQUE GALLOIS

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 août 1992
Nombre de contrats : 154 132 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	SEPT. 92	DÉC. 92	MARS 93	JUIN 93
Premier	104,48	104,88	105,34	–
+ haut	104,80	105,22	105,52	–
+ bas	104,24	104,68	105,20	–
Dernier	104,80	105,22	105,52	–
Compensation	104,80	105,22	105,70	106,34

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21-8-92	24-8-92	25-8-92	26-8-92	27-8-92
RM	1 385 332	2 033 068	2 093 112	1 485 262	1 883 987
Comptant R. et obl.	7 985 549	18 035 000	13 694 839	16 998 582	11 553 637
Actions	75 874	59 394	79 672	80 613	82 596
Total	9 446 755	20 127 462	15 867 623	18 564 457	13 520 220

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

	21-8-92	24-8-92	25-8-92	26-8-92	27-8-92
Françaises	101,2	98,3	97,0	97,3	98,6
Etrangères	89,2	85,7	85,8	85,8	87,5

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	24-8-92	25-8-92	26-8-92	27-8-92	28-8-92
Indice gén.	473,5	469,5	464,9	464,9	466,5
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 689,71	1 667,72	1 667,50	1 687,56	1 687,53

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Alcatel Alsth.	1 296 210	788 212
Total	2 519 750	523 147
Eaux Cie	227 620	477 295
BSN	483 340	461 511
Elf Aquitaine	1 266 200	392 141
Michelin	1 964 800	362 902
Peugeot	586 700	343 245
St-Gobain	624 770	318 904
L'Oréal	338 120	312 678
LVMH	69 110	249 487
Suez	962 284	217 189
Air Liquide	266 650	203 928
UAP	551 320	194 335
Société gén.	409 780	193 412

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Majorette	+ 13,5	Avenir Hav.-M.	– 12,6
Total CERTIF.	+ 8,5	UGC Dr. Aud.	– 12,1
Métr. INTL.	+ 8,0	Pechiney INTL.	– 10,1
SPEP	+ 6,9	Worms et Cie	– 10,0
Eurotunnel	+ 6,6	Lafarge-Coppée	– 9,7
SFIM	+ 6,3	GTM-Entrepose	– 9,2
Groupe André	+ 6,0	Europe 1 SICO	– 8,8
Salvepar	+ 5,9	Eurafrance	– 8,1
SCOA	+ 5,8	Bail-Invest.	– 8,1
SIMCO	– 5,7	Sogerap	– 8,1
Saint-Louis	+ 5,2	Pechiney CIP	– 7,9
Sovac	+ 5,0	UFB Locabail	– 7,8
D.R. N.-P.-d-C.	+ 4,9	Legris Indust.	– 7,7
Thomson-CSF	+ 4,9	CGI-Informat.	– 7,5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21-8-92	Cours 28-8-92
Or fin (kilo en barre)	53 900	53 000
– (kilo en lingot)	54 650	53 900
Pièce française (20 fr.)	330	321
• Pièce française (10 fr.)	–	360
Pièce suisse (20 fr.)	315	310
Pièce latine (20 fr.)	310	315
• Pièce tunisienne (20 fr.)	310	310
Souverain	424	418
• Souverain Elisabeth II	436	437
• Demi-souverain	310	310
Pièce de 20 dollars	1 850	1 855
– 10 dollars	940	1 000
• – 5 dollars	525	561,25
– 50 pesos	2 030	1 995
• – 20 marks	390	390
– 10 florins	325	317
• – 5 roubles	230	230

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

□ **Jaguar Cars supprime 700 emplois.** – Jaguar Cars, le constructeur britannique de voitures de luxe, a annoncé vendredi 28 août *la suppression de 700 emplois en* raison de ventes insuffisantes. La *production* de Jaguar restera proche, cette année, des 23 000 véhicules produits l'an dernier, alors que Ford espérait en vendre 150 000 lorsqu'il a repris le constructeur britannique en 1989. Depuis cette date, les effectifs de Jaguar ont été réduits d'un tiers, à 8 000 salariés. L'an dernier, Jaguar a perdu 226 millions de livres (2,14 milliards de francs) avant impôts. – *(AFP.)*

□ **Volkswagen : hausse de 2,8 % du bénéfice semestriel.** – Le constructeur automobile allemand Volkswagen a dégagé au premier semestre *1992* un bénéfice net consolidé de 445 millions de deut*schemarks (1,513 milliard* de francs), en hausse de 2,8 %, par *rapport* à la *même période* de l'année précédente. Dans un communiqué *publié* jeudi *27 août, le pre*mier constructeur européen a souligné que son chiffre d'affaires consolidé avait progressé de 10,6 %, à 43,764 milliards de marks (149,5 milliards de francs) contre 39,563 milliards un an plus tôt.

NEW-YORK

Tentation de reprise

INDICE DOW JONES

+ 0,42 %

Après un départ en baisse lundi en raison de la faiblesse du dollar et des difficultés des autres places boursières, Wall Street a doucement remonté la pente avec une progression en séance vendredi de 0,4 %. Sur la semaine, le gain est 13,51 points (+ 0,42 %). A l'origine de ce timide redressement, une stabilisation du billet vert et une reprise technique. Les investisseurs continuent à être *préoccupés* par l'évolution du dollar et l'économie américaine, ainsi que par les incertitudes entourant l'issue des élec*tions présidentielles de novembre* aux Etats-Unis.

Les dernières statistiques ont remis l'accent sur les difficultés de redressement de l'économie. Recul de la confiance des consommateurs et des commandes de biens durables en juillet, hausse des reventes *de logements* durant la même période, faiblesse des dépenses de consommation et surtout des revenus des ménages : les investisseurs n'ont *pas pu ignorer la contradic*tion persistante entre ces chiffres.

A cela s'est ajoutée une progression de 42 % du déficit *commercial* américain au deuxième trimestre, ce qui est le plus mauvais *résultat* depuis près de deux ans.

En outre, la chute du dollar rend improbable un nouvel assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale pour relancer l'économie, estiment les experts. Indice Dow Jones : 3 267,61 (c. 3 254,10).

	Cours 21 août	Cours 28 août
Alcoa	65	66 1/4
ATT	42 3/4	42 1/4
Boeing	38 3/4	37 3/8
Chase Man. Bank	24	23 1/2
Du Pont de Nemours	50 3/8	50
Eastman Kodak	43 3/4	45
Exxon	63 1/2	64 1/2
Ford	40 5/8	39 3/4
General Electric	75 1/8	73 3/8
General Motors	35 3/8	33 1/2
Goodyear	65 3/8	63 3/8
IBM	86 1/4	87 1/4
ITT	66 3/4	66 1/8
Mobil Oil	64 3/4	65 1/4
Pfizer	82 1/8	78 1/4
Schlumberger	67 3/8	68 1/2
Texaco	64 3/4	65 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	104 5/8	103 1/2
Union Carbide	13 3/4	13 3/8
United Tech.	54 1/4	55 1/4
Westinghouse	18 1/2	16 1/4
Xerox Corp	74 3/8	75 5/8

TOKYO

Poursuite de l'envolée

INDICE NIKKEI

+ 10,8 %

La Bourse de Tokyo a poursuivi sa hausse, stimulée par la perspective d'un plan de relance de l'économie japonaise. Annoncé vendredi par le gouvernement, ce plan a confirmé les rumeurs qui l'annonçaient plus ambitieux que prévu.

En l'espace d'une semaine, la hausse a été de 10,8 %. Depuis mercredi 19 août, lendemain de l'an*nonce par le gouvernement d'un plan* de soutien aux banques et aux marchés financiers, l'indice Nikkei s'est apprécié de 25 %. Toutefois, le niveau des cours reste encore infé*rieur de près de 25 % à celui du* début de l'année.

Dans ce climat, le marché est redevenu assez actif et le volume quotidien moyen des transactions a plus que doublé par rapport à la semaine précédente, à 551 millions de titres pour une valeur de 453,65 milliards de yens (17,2 milliards de francs) *contre 254,14 millions d'actions pour* une valeur de 199,3 milliards de yens. De nombreux investisseurs sont revenus sur le marché après une longue absence. *« Les intervenants sont globalement d'accord pour estimer à présent que le marché sort d'une période de marasme historique de deux ans et huit mois»*, a indiqué un opérateur.

De la semaine, la *séance* la plus marquante restera celle de jeudi. Ce jour-là, l'indice Nikkei connaissait une des plus fortes hausses de son histoire, progressant de 1 013,35 yens (6,1 %). A la veille de son annonce par le gouvernement, des informations dans la presse révélaient que le plan de relance atteindrait 9 000 milliards de yens (348 milliards de francs). Cependant la démission jeudi du vice-*président* du *Parti libéral* démocrate (PLD) au pouvoir, M. Shin Kanemaru, a influencé le marché vendredi en début de séance. A la mi-journée, des informations émanant du PLD et évoquant ont évoqué un plan de soutien de 10 000 milliards de yens relançaient la hausse. La journée s'achevait sur un gain de 2,4 %.

Indices du 28 août : Nikkei 17 970,79 (c.16 216,88); Topix 1 379,97 (c.1 251,70).

	Cours 21 août	Cours 28 août
Ajinomoto	1 230	1 380
Bridgestone	1 130	1 150
Canon	1 320	1 330
Fuji Bank	1 620	1 780
Honda Motors	1 290	1 320
Matsushita Electric	1 240	1 260
Mitsubishi Heavy	556	593
Sony Corp.	4 070	4 200
Toyota Motors	1 420	1 470

LONDRES

Affecté par la livre – 2,25 %

La crise de la livre provoquée *par la chute du dollar et l'apprécia*tion du deutschemark a fait vaciller la Bourse (– 2,25 %), laissant craindre un relèvement des taux d'intérêt britanniques ou un réalignement au sein du système monétaire européen (SME). La combinaison d'une monnaie faible et des premiers sondages français prévoyant une majorité de «non» lors du référendum sur Maastricht a *conduit à une chute de quelque* 4 % lundi et mardi. Le marché a ensuite réduit ses pertes après la première intervention de soutien de la Banque d'Angleterre, qui a permis à la livre de se stabiliser. Le redressement de la Bourse de Tokyo a également contribué à calmer les esprits. Depuis les records du début mai, le Footsie a désormais perdu 16 %.

Indices «FT» du 28 août. 100 valeurs 2 312,6 (c. 2 365,7); 30 valeurs 1 680,6 (c. 1 755,4); fonds d'Etat 87,04 (c. 88,43) et mines d'or 79,4 (c.82,5).

	Cours 21 août	Cours 28 août
Allied Lyons	5,82	5,52
BP	1,90	1,94
BTR	4,24	4,03
Cadbury	4,54	4,37
De Beers	–	77,16
Glaxo	7,31	7,23
GUS	19,75	19,75
ICI	11,13	10,66
Reuters	10,43	10,49
RTZ	5,32	4,87
Shell	4,67	4,64
Unilever	9,45	9,34

FRANCFORT

Troublé – 0,23 %

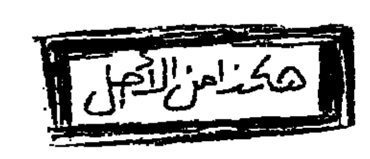
Après trois séances consécutives de forte baisse, la Bourse de Francfort a limité les dégâts à la faveur d'un bond de plus 2 % jeudi. Au terme des cinq séances, le marché enregistre un léger recul (– 0,23 %). L'inquiétude des opérateurs devant le recul historique du dollar face au mark avait commencé par déprimer la cote.

La stabilisation – pourtant à un bas niveau – du billet vert, conjuguée aux bons résultats de certaines entreprises – comme Daimler-Benz, Volkswagen *ou* Continental, – a donné le signe de la reprise jeudi. Ce regain fut éphémère car vendredi les valeurs se dépréciaient de nouveau.

Pour les analystes, à court terme le «fond du marché» demeure baissier, un *petit* regain d'inflation prévu pour le troisième trimestre et des taux allemands *qui* demeurent très élevés rendent les opérateurs plutôt pessimistes *sur* l'évolution des places allemandes.

Indices du 28 août : Dax 1 516,47 (c.1 520,02).

	Cours 21 août	Cours 28 août
AEG	165,80	162,50
BASF	218,20	208,50
Bayer	263,60	265,80
Commerzbank	223	219,70
Deutschebank	616	607
Hoechst	239,70	238,50
Karstadt	569	554
Mannesman	231,50	230,50
Siemens	595,20	588
Volkswagen	327	323



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'attrait pour les emprunts en dollars se poursuit

Le compartiment du dollar américain continue de retenir tout particulièrement l'attention car des réussites spectaculaires y sont enregistrées. La demande des investisseurs pour des titres de cinq à dix ans de durée demeure très forte et les nouveaux emprunts de qualité sont absorbés en un rien de temps. La société Amoco Canada Petroleum, qui jouit d'un excellent crédit, cherchait par exemple ces derniers jours à se procurer 250 millions de dollars pour une durée de dix ans. Elle avait confié le soin de diriger son opération à une eurobanque américaine, Goldman Sachs International, et proposé de rémunérer sa dette en taux facial de 7,25 % l'an. Avidement recherchées, ses obligations valent maintenant bien plus que leur prix initial de 100,24.

La Banque nationale de Paris souhaitait pour sa part porter de 200 à 250 millions de dollars l'encours de son euro-emprunt de cinq ans qu'elle avait lancé la semaine dernière. Les conditions arrêtées pour la première tranche de cette opération correspondaient à un rendement supérieur de 47 points de base à celui des fonds d'Etat américains de même durée. Il a suffi de proposer un avantage de 40 points pour placer les nouveaux titres et le succès de cette affaire a été tel qu'à la veille du week-end, elle ne rapportait plus que 32 points de plus que les obligations du Trésor.

Une telle évolution est caractéristique d'un marché dominé par des investisseurs professionnels qui prennent leurs décisions très rapidement. La situation est beaucoup plus nuancée dans le compartiment du dollar canadien, parce que les obligations rapportent davantage, attirent également toute une clientèle de personnes privées. Les grands établissements publics du Japon y drainent actuellement des fonds en quantité non négligeable. La société des autoroutes de ce pays qui garantit les titres vient de se procurer pour 300 millions de dollars canadiens pour une durée de dix ans en offrant aux investisseurs un rendement de 7,90 %. Dirigée par une eurobanque d'origine nippone, IBJ International, l'opération a été très bien accueillie. Elle devrait être suivie cette semaine d'un autre euro-emprunt garanti par le Japon, d'un même montant et d'une même durée dont le bénéficiaire sera la banque du commerce extérieur Eximbank. Cette transaction sera dirigée par la Société de banque suisse.

Pour ce qui est des monnaies européennes, il n'y a guère que les compartiments du mark et de ses satellites immédiats qui soient susceptibles de fournir aux emprunteurs des fonds en grande quantité à des conditions raisonnables. L'incertitude du référendum du 20 septembre est telle qu'elle interdit pratiquement le lancement de grandes émissions internationales libellées en francs français, en écus ou en lires. Le sort des emprunts en marks n'est, au contraire, guère influencé par ces considérations politiques. Que le «oui» ou que le «non» l'emporte, ils ne devraient pas souffrir du résultat du vote français. La tenue du dollar ou la hantise d'une recrudescence de l'inflation outre-Rhin sont des éléments d'une bien plus grande portée. Comme en outre les euro-obligations allemandes s'adressent pour l'essentiel à des investisseurs privés qui prennent leur temps, les succès immédiats y sont rares et l'impression générale que donne ce marché très résistant est souvent celle d'une passivité et d'une certaine indifférence.

Première émission de la Caisse des dépôts

Une signature française figure dans la liste des nouveaux emprunts en euromarks : celle du Crédit national qui sollicite le marché pour quelque 300 millions de deutschemarks, en gros l'équivalent de 1 milliard de dollars. La Dresdner Bank, qui dirige cette émission, en a arrêté les conditions de façon à procurer aux banques qu'elle a associées à la transaction un rendement de 8,60 %. En Allemagne même, ce niveau a été très discuté, certains établissements financiers le jugeant beaucoup trop bas pour leur permettre de placer le titre auprès de leur clientèle. Il reste qu'il est encore trop tôt pour juger des mérites de cet emprunt.

D'un point de vue technique, la transaction a ceci de particulier que les obligations seront cotées à Luxembourg. C'est la première fois qu'un emprunteur français qui lève des fonds en marks fait usage de cette possibilité qui n'est ouverte que depuis le début du mois d'août. Auparavant, les débiteurs n'avaient pas le choix : leurs obligations en marks devaient être cotées en Allemagne. Il est encore difficile de savoir dans quelle mesure cette liberté récemment acquise permet de lever des fonds de façon plus économique qu'auparavant. Ce qui est certain, c'est qu'en faisant introduire leurs obligations sur un marché boursier étranger les débiteurs remettent en cause tout un barème de commissions que les banques allemandes appliquaient à la plupart des emprunteurs.

Le Crédit national cherchait en fait des ressources en francs. Il a donc conclu un contrat d'échange au terme duquel il disposera finalement de fonds dans sa propre monnaie à des conditions avantageuses. Il aura à rémunérer sa dette à un niveau légèrement inférieur à celui de la principale référence du marché monétaire français, le Pibor. Le taux d'intérêt sera ajusté tous les trois mois. Son partenaire dans cette transaction est la Caisse des dépôts, et la banque allemande, pour la première fois, joue ouvertement un rôle éminent dans un emprunt en euromarks. Cet établissement s'est par ailleurs distingué en émettant et en dirigeant une émission de warrants libellés en marks qui permettront à leurs détenteurs, jusqu'en mars prochain, de bénéficier de l'évolution de l'écart des rendements que procurent les fonds d'Etat français et allemands de dix ans de durée.

Selon le type de warrants qu'ils auront acquis, les investisseurs profiteront d'un resserrement ou d'un élargissement de cet écart qui est actuellement très important en raison de la récente montée des taux du marché français due au prochain référendum. Cette opération a toutes les chances de bénéficier d'un très bon accueil car elle répond aux inquiétudes de nombreux investisseurs, professionnels et privés. L'affaire revêt, aux yeux des spécialistes, une importance supplémentaire car c'est, croit-on, la première émission publique de valeurs mobilières de la Caisse des dépôts jamais effectuée sous son propre nom. L'émetteur est en fait la Caisse des dépôts et consignations GmbH, et l'opération est garantie par la maison mère française.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

La grande peur

Chute effrénée du dollar, réaménagement du système monétaire européen (SME) : les scénarios-catastrophe ont fait florès ces derniers jours sur les marchés des changes. Pour l'instant, pourtant, le pire est évité, au moins sur le dollar qui avait de nouveau enfoncé au début de la semaine ses plus bas niveaux historiques contre le mark et défié la quinzaine de banques centrales actives sur les marchés. Reste la lire, très attaquée et qui, vendredi est resté plusieurs heurs en-dessous de son cours plancher malgré des interventions massives de la Budesbank.

Au sein du SME, en revanche, les inquiétudes sont extrêmement vives, au point que le comité monétaire (composé des adjoints des ministres des finances et des numéro deux des banques centrales de la Communauté) a cru bon – démarche très inhabituelle de sa part – de publier vendredi 28 août un communiqué : *« Un changement dans la structure présente des taux pivots ne constituerait pas la réponse appropriée aux tensions actuelles dans le SME »*, ont déclaré les responsables du comité, tout en réaffirmant leur volonté de cooopérer activement afin de garantir un fonctionnement adéquat du SME.

Une coopération qui n'est visiblement pas de mise au sein du G7, où les Américains n'ont même pas jugé utile de commenter la chute du dollar et où seuls les ministres français et allemand des finances, MM. Michel Sapin et Theo Waigel, ont tenté d'apaiser les marchés. Le premier a rappelé que, contrairement à ce que pourraient croire les cambistes, la coopération monétaire était toujours réelle au sein du groupe des Sept. Le second a plaidé en faveur d'une diminution des taux d'intérêt allemands.

Après sa chute effrénée du début de la semaine, où les planchers de 1,3990 deutschemark et de 4,76 francs ont été touchés, le dollar a retrouvé une certaine stabilité jeudi 27, puis vendredi 28 août. Il était coté à Francfort à 1,4055 DM et, à Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 4,80 francs. Le fameux record du 11 février 1991 peut donc être oublié. C'est le 24 août qui marque désormais le record historique de faiblesse du dollar contre le mark ou plutôt de force de la monnaie allemande par rapport à celle des Etats-Unis.

Psychodrame à l'intérieur du SME

La crise du dollar des derniers jours a jeté une lumière nouvelle sur les déséquilibres persistants de l'économie internationale. Les Etats-Unis ne parviennent toujours pas à relancer l'activité, tandis qu'en Europe le maintien de taux d'intérêt très élevés pourrait se révéler dangereux pour des secteurs entiers de l'industrie. Le comité monétaire de la CEE n'a d'ailleurs pas caché sa préoccupation, en déclarant que les pays de la Communauté *« poursuivent activement leur coopération en matière de politique économique et sont prêts à renforcer cette coopération »*. Aura-t-il les moyens d'infléchir la politique monétaire allemande ? On peut en douter, mais il est clair que la CEE a sorti les grands moyens, afin d'éviter une grave crise des changes à la veille du référendum français.

Les responsables du comité ont choisi d'activer l'accord de Bâle-Nyborg. Cet accord, signé en septembre 1987 au Danemark, prévoit une participation plus active de tous les participants au maintien des parités du SME, en favorisant les interventions intermarginales, c'est-à-dire avant que les taux planchers et pivots soient atteints. Ces interventions intermarginales peuvent d'ailleurs être financées par une facilité de paiement à très court terme (FTCT) entre banques centrales. Facilité qui fut largement utilisée par la France après le krach boursier d'octobre 1987. C'est dire à quel point les responsables monétaires européens prennent au sérieux les remous actuels.

La chute du dollar et le renchérissement du mark par rapport à l'ensemble des devises se sont en effet traduits par un véritable psychodrame à l'intérieur du SME. Le mark se trouve en tête du système pour la première fois depuis le début de 1990. En première ligne, ou plutôt en dernière position, la livre sterling subit des attaques continuelles, frôlant sans cesse le plancher autorisé contre le mark (2,7780 DM), au point d'abréger les vacances du chancelier de l'Echiquier, de déclencher des interventions de la Banque d'Angleterre et d'obliger à multiplier les déclarations officielles selon lesquelles il n'est pas question de réaménagement au sein du SME. La Banque d'Italie on l'a vu se trouve également sur la sellette, tandis que celle du Portugal est trouve elle aussi contrainte d'intervenir, alors que sa monnaie était, il y a quelques semaines encore, l'une des plus fortes du système.

Le franc n'est pas pour l'instant menacé, mais la rapidité avec laquelle la monnaie allemande a atteint 3,42 francs lundi (il terminait la semaine à 3,4138 francs vendredi) en dit long sur la fragilité de la devise française, en cette période électorale agitée. Le cours maximum du mark contre le franc autorisé dans le SME se situe à 3,4305 francs. M. Michel Sapin a précisé devant la presse qu'en cas de révision des parités européennes (que le ministre a par ailleurs écartée vigoureusement) le franc serait réévalué. L'hypothèse ne paraît pas pour l'instant d'une actualité brûlante.

FRANÇOISE LAZARE

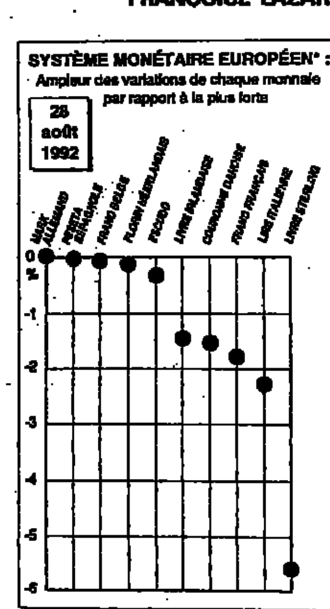
COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AOUT AU 28 AOUT 1992
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,9830	9,5243	2,4986	2,7921	59,1926	3,1480	2135,69
	–	1,9285	9,5364	2,4936	2,8089	57,8560	3,1656	2135,81
New-York	1,9830	–	20,8203	79,3651	71,0227	3,3501	62,9921	0,00929
	1,9285	–	20,2224	77,3395	68,6577	3,3333	60,9199	0,00903
Paris	9,5243	4,8030	–	381,1905	341,1222	16,0905	302,5512	4,4596
	9,5364	4,9450	–	382,4439	339,5125	16,4831	301,2489	4,4650
Zurich	2,4986	1,2600	26,2336	–	89,4886	4,2211	79,3701	1,1699
	2,4936	1,2930	26,1476	–	88,7745	4,3099	78,7694	1,1675
Francfort	2,7921	1,4080	29,3150	111,7460	–	4,7169	88,6929	1,3073
	2,8089	1,4565	29,4540	112,6458	–	4,8549	88,7298	1,3151
Bruxelles	59,1926	29,85	6,2149	23,6905	21,2003	–	18,8031	2,7716
	57,8560	30	6,0668	23,2022	20,5977	–	18,2763	2,7088
Amsterdam	3,1480	1,5875	330,52259	1,25992	112,74858	5,31826	–	1,47480019
	3,1656	1,6415	331,95147	1,2695282	112,70168	5,47158	–	1,482167
Milan	2135,69	1077	224,2349	854,7619	764,9148	36,08040	678,4252	–
	2135,81	1107,50	223,9636	856,5352	760,3845	36,91685	674,6878	–
Tokyo	244,78	123,40	25,69228	97,93651	87,64205	4,13400	77,73228	0,114578
	243,96	126,50	25,58140	97,83449	86,85204	4,21660	77,06366	0,114221

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 août, 3,8922 F contre 3,9090 F le vendredi 21 août 1992.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* : Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

28 août 1992



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Le thé en désaffection

En début de semaine, les cours du thé ont connu aux enchères de Londres un léger regain de ferveur : si la qualité inférieure se maintenait à 80 pence le kilo, soit 7,60 francs, le thé de qualité moyenne et supérieure gagnait respectivement 2 et 5 pence pour s'établir à 125 et 175 pence (11,88 francs et 16,63 francs).

La production mondiale de thé, estimée à 2 526 000 tonnes pour 1991, était en retrait de 4 000 tonnes par rapport à l'année précédente. La sécheresse, qui sévit depuis le premier semestre 1992 dans les principaux pays producteurs (par ordre d'importance, l'Inde, la Chine, le Sri-Lanka et le Kenya, qui assurent respectivement 35 %, 20 %, 9 % et 8 % de la production mondiale), l'amoindrira plus encore. Pour l'heure, ce climat défavorable soutient les cours. Mais il s'agit là d'une position momentanée.

De trop grandes quantités de thé de qualité inférieure pèsent sur les cours. *« Tous les pays du monde vendent tout et n'importe quoi. Même le Vietnam, qui exportait il y a trente ans du thé de très bonne qualité, exporte maintenant un thé de qualité inférieure »*, tonne M. Olivier Scala, président du Comité français du thé. Les impératifs de production ont incité les planteurs à cueillir toujours davantage de feuilles (de 5 à 10 au lieu des 3 au maximum situées autour du bourgeon) et ce, au détriment du goût. D'ailleurs, les chiffres parlent et ne souffrent aucune contestation : la production mondiale de thé en cinq ans a augmenté – elle parvenait à peine à 2 millions de tonnes en 1987 – sans que pour autant les superficies cultivées se soient proportionnellement accrues.

La baisse continue des exportations

Autre embûche : la Russie. Le différend qui oppose, depuis la mi-août, ce pays à l'Inde fait souffler sur la place britannique un vent coulis d'inquiétude. Ces deux partenaires commerciaux jouent un rôle essentiel sur le marché international. Par goût – la demande intérieure va croissant – et aussi parce que les radiations de Tchernobyl ont endommagé durablement ses cultures, l'ancienne URSS, plus particulièrement la Russie (80 % des importations de la CEI sont assurées par ce pays), a supplanté le Royaume-Uni comme principal importateur de thé. Or, les Russes, faute de devises, viennent de se retirer du marché. Le crédit de 32 millions de dollars alloué en 1991 portant sur 130 000 tonnes de thé arrive à expiration et le gouvernement indien semble réticent à ouvrir une autre ligne ; il préfère poser le problème en termes de troc : du thé en échange d'essence et à cette seule condition. Dans quelles proportions ? Les négociations ne sont pas encore assez avancées pour le dire.

Il sera difficile pour l'Inde d'écouler sa production, même si elle l'a diminuée par rapport à l'année dernière (710 000 tonnes en 1991 contre 742 000 tonnes). La Pologne (troisième consommateur d'Europe et – qui l'eût cru ? – cinquième consommateur mondial), l'Iran (sixième consommateur du monde) et l'Egypte (le septième) constituent un débouché réel, mais sans comparaison avec la Russie. De plus, ces pays préfèrent les thés du Sri-Lanka.

Tous les pays producteurs sont confrontés à un grave problème : la diminution constante de leurs ventes de thé à l'étranger. Dans son rapport annuel, la FAO estime que les exportations mondiales de thé *ont* reculé de 1 % en 1991 pour se fixer à 1 115 000 tonnes. Pourcentage minime, il est vrai, mais c'était avant le retrait de la Russie. L'Irak s'est également retiré du marché. En 1990, il importait 190 000 tonnes de thé. Malgré la levée partielle de l'embargo des Nations unies en août 1991, ce pays ne s'est toujours pas manifesté.

Dans les pays occidentaux, le thé n'est pas seulement victime de circonstances conjoncturelles mais de désaffection. Les traditions se perdent. Même le Royaume-Uni se détourne de sa mythique boisson au profit du café. De 4 kilos par habitant et par an, la consommation est tombée à 3,5 kilos en cinq ans (de 1986 à 1991).

En général, les pays européens boivent de moins en moins de thé : 300 grammes par habitant et par an pour l'Allemagne, 125 grammes pour la France. Les pays méditerranéens, comme l'Espagne et la Grèce, figurent fort logiquement dans le peloton de queue (à peine 100 grammes). La Pologne elle-même, avec ses 2 kilos de thé par habitant et par an, a réduit l'année dernière de 17 % ses importations, qui sont tombées à 20 000 tonnes.

Les Etats-Unis ont suivi le même parcours. La consommation de thé a continué d'y subir la forte concurrence des boissons sans alcool. En 1991, leurs achats ont baissé de 10 % par rapport à l'année dernière. Ils seraient de l'ordre de 90 000 tonnes.

Mais, en réalité, il semblerait que la demande se déplace : les pays arabes, l'Iran, la Cisjordanie, les Emirats arabes sont de plus en plus présents sur le marché et les pays exportateurs plus enclins à consommer leur propre production. Une lueur d'espoir, pour éclairer la lente descente du thé au purgatoire des matières premières.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 28/8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 289 (– 44) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 322 (=) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 340 (+ 40) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	255,50 (– 4,0) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	757 (+ 22) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 091 (+ 42) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	330,00 (+ 14,50) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	219,00 (– 2,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	190,60 (+ 10,6) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent - Septembre	19,675 (– 0,1) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Rien ne va plus

On croyait les marchés obligataires apaisés, la crainte des sondages un peu passée. Or, depuis mardi 25 août, l'obsession des sondages a d'abord repris de plus belle, puis pratiquement disparu, laissant place à une indifférence feinte ou réelle. Etranges marchés financiers, à propos desquels une chose est sûre : il faudra un peu de temps, au moins jusqu'au 20 septembre, pour que les opérateurs se remettent des fortes perturbations des dernières séances.

Dès mardi après-midi, les opérateurs cherchaient à se procurer les résultats de l'enquête d'opinion à paraître le lendemain dans *Paris-Match*. Les rumeurs persistantes selon lesquelles, pour la première fois, le résultat indiquait une majorité de «non», commençaient à paniquer les opérateurs qui tentaient également d'obtenir les résultats de la poignée d'autres enquêtes d'opinion à paraître dans la semaine. Une fois la confirmation donnée par BVA qu'une majorité de Français (51 %) s'apprêtaient à voter «non», le MATIF a effectué un beau plongeon, passant en l'espace de quelques minutes de 105,06 à 104,06.

Sur le marché à court terme également, «l'effet sondage» a été immédiat, le taux au jour le jour, cantonné à 9,75 % environ depuis plusieurs semaines, franchissant allègrement la barre des 10 %. Comme les bouleversements se sont bien sûr largement produits au détriment de la France et en faveur de l'Allemagne, le spread est remonté à plus de 130 points de base, mardi, alors qu'en mai il était tombé jusqu'à 59 points de base.

Les écarts de cours d'un point entier en une seule journée deviennent chose courante sur le MATIF, où le mois d'août pourrait d'ailleurs marquer un nouveau record de transactions après celui de juillet (jusqu'à 150 000 lots par jour se négocient actuellement). Les opérateurs commencent à être rodés, mais la chambre de compensation MATIF SA a tout de même jugé bon – comme elle l'avait fait au début du mois pour le contrat écu – de durcir un peu les règles de couverture du contrat notionnel *« dans une conjoncture où le marché obligataire connaît une hausse sensible de volatilité »* : la limite de variation quotidienne a été relevée à 300 points de base contre 250 précédemment, tandis que le dépôt de garantie normal est passé de 15 000 à 20 000 francs.

L'appât du gain

On aurait pu penser que plus le pourcentage du «non» à Maastricht irait en augmentant, plus le MATIF sombrerait dans la déprime. Il n'en a rien été. Vendredi, alors que le pourcentage favorable au «non» progressait (53 %, selon CSA), le MATIF n'a pas trébuché. Il s'est au contraire redressé dans la lignée du marché physique. Il faut dire qu'après les fortes baisses des derniers jours, des rachats pouvaient se révéler lucratifs et que, Maastricht ou non, l'appât du gain était fort. La semaine s'est donc terminée sur une note un peu plus positive, le contrat notionnel échéance septembre terminant à 104,80.

Une perte somme toute limitée par rapport à la clôture de la semaine précédente (105,62 le 21 août), mais qui ramène le marché à terme français à son plus bas niveau depuis fin juillet, au lendemain de la hausse des taux de la Bundesbank. Grâce à l'embellie de fin de semaine et à la remise à niveau des cours à Francfort, le «spread» a été ramené à 120 points de base, l'OAT 8,50 % à dix ans clôturant à 9,13 % contre 9 % une semaine plus tôt.

Aux Etats-Unis, la psychose européenne ajoutée à la chute du dollar a affecté le marché des obligations, pourtant très bien orienté ces dernières semaines. L'administration américaine doit se réjouir que le calendrier de ses émissions ait prévu pour la deuxième quinzaine d'août – et non pas pour la quatrième – l'adjudication trimestrielle de bons du Trésor. Emis à 7,29 %, l'emprunt à trente ans a en effet vu son rendement progresser jusqu'à 7,50 %, avant de se rétablir un peu à 7,43 %.

Au milieu des multiples turbulences, le marché primaire français s'est offert une semaine de vacances supplémentaires, à peine remis de la trêve du début août. Le petit emprunt d'Aéroports de Paris a continué à se placer. La semaine prochaine, si les conditions deviennent un peu plus favorables, la CAR (Caisse autonome de refinancement) et le CEPME pourrait se lancer sur le marché.

F. L

هكذا من الأمل

Le Monde

Les tensions sur les marchés des changes

Les Douze affirment qu'il n'y aura pas de réalignement monétaire

Les rumeurs de réalignement monétaire au sein du système monétaire européen (SME), qui *presque toute* la semaine ont agité les marchés des changes et soumis à de vives tensions des monnaies comme la livre et plus encore la lire, devraient prendre fin ou diminuer avec la déclaration très ferme que les Douze ont publiée vendredi 28 août.

Il n'y aura pas de réalignement monétaire, c'est-à-dire pas de modification des actuels taux pivots autour desquels fluctuent les monnaies. *« Les gouvernements des Etats membres sont d'accord pour considérer qu'un changement dans la structure présente des taux pivots ne constituerait pas la réponse appropriée aux tensions actuelles dans le SME »*, note le communiqué publié vendredi 28 à Bruxelles *par le comité monétaire européen* qui est composé des adjoints des gouverneurs des banques centrales et des directeurs du Trésor.

Pour donner plus de force à leur communiqué, les Douze précisent les moyens qu'ils vont utiliser pour calmer le jeu sur les marchés des changes : mettre en œuvre *« l'accord de Bale-Nyborg relatif aux interventions intramarginales et (...) la coopération qui en découle entre les banques centrales européennes »*.

L'appartenance au SME reste « la pierre d'angle »

Le 13 septembre 1987, au Danemark, les Douze avaient décidé qu'en cas de crise des changes ou de faiblesse grave d'une monnaie européenne, les banques centrales des pays à monnaie forte interviendraient sans attendre que la monnaie attaquée soit descendue à son cours plancher *(voir la chronique « Marché des changes » page 17).*

Le communiqué ajoute que *« les autorités des pays membres de la Communauté poursuivent activement leur coopération en matière de politique économique et sont prêtes à renforcer cette coopération de manière à garantir un fonctionnement adéquat du SME »*. La lire, très attaquée – elle avait plongé en fin de semaine en dessous de son cours plancher, – a bénéficié des interventions des autres banques centrale.

M. Norman Lamont, chancelier de l'Échiquier, a de son côté réaffirmé que *« l'appartenance au SME restait la pierre d'angle »* de sa stratégie et qu'il *« prendrait toutes les mesures nécessaires maintenant et à l'avenir pour maintenir notre position au sein du SME à son taux central actuel »*.

Lors des prochaines élections législatives

Le PS serait prêt à réserver cinquante circonscriptions au parti de M. Waechter

SAINT-NAZAIRE

de notre envoyé spécial

MM. Didier Anger et Guy Cambot, respectivement porte-parole et secrétaire national des Verts, tous deux signataires d'une motion d'orientation favorable à l'entrée des écologistes au gouvernement (*le Monde* daté 23-24 août), ont indiqué, vendredi 28 août, à Saint-Nazaire, lors d'une conférence de presse, que le Parti socialiste serait prêt, sous réserve d'un accord, à réserver cinquante *circonscriptions* à leur mouvement lors des prochaines élections législatives. Le message leur aurait été transmis, au nom du premier secrétaire du PS, M. Laurent Fabius, par M. Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, lors de la venue de celui-ci, mercredi, aux Journées d'été des Verts.

Selon les deux responsables du mouvement animé par M. Antoine Waechter, l'offre du PS se décompose de la façon suivante : trente circonscriptions où les députés socialistes sortants, pour des raisons diverses, ne devraient pas se représenter et vingt circonscriptions où, lors du deuxième tour des élections législatives de 1988, le candidat socialiste avait réalisé un *score supérieur à 47,5 % des suffrages exprimés.*

Dans les cinq cent vingt-sept autres circonscriptions, écologistes et socialistes concluraient un accord de *désistement pour le* second tour en faveur du candidat le mieux placé. Pour les Verts, cette alliance électorale est toutefois soumise à un accord préalable entre les deux partis fondé sur les cinq *« points incontournables »* déjà définis à la fin du mois de mars dernier, avant la formation du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy : arrêt du *surgénérateur* de Creys-Malville (Isère), arrêt des essais des essais nucléaires dans le Pacifique – deux conditions en partie réalisées, – réduction du programme autoroutier, engagements sur le partage du travail et institution, après 1993, d'un mode de scrutin à la proportionnelle. Les animateurs de la motion dite numéro 3 posent même une sixième condition : institution du référendum d'initiative populaire dans le respect des droits de l'homme.

Volte-face soudaine

Selon M. Cambot, proche de M. Waechter, et pour lequel les socialistes sont désormais des *« cousins »*, la conclusion rapide d'un accord devrait déboucher sur la participation d'écologistes au gouvernement dès le remaniement ministériel qui pourrait intervenir après les élections sénatoriales du 27 septembre prochain. *« La présence de ministres Verts au gouvernement*, a-t-il expliqué, *serait de nature à faciliter les reports de voix des socialistes vers les écologistes, et vice versa, lors de l'exercice électoral du mois de mars prochain. »* Pour M. Anger, qui fut tête de liste des Verts aux élections européennes de 1984, une telle coalition aurait en outre l'avantage de dégager un nombre de députés suffisant (cent quatre-vingts députés PS environ et *trente écologistes*, selon l'hypothèse haute) *« pour ne pas hypothéquer l'échéance de l'élection présidentielle de 1995 »*.

Cette volte-face soudaine des écologistes par rapport au sacro-saint principe du *« ni gauche ni droite »* a peu de chance d'être retenue, dimanche 30 août, par la majorité des cent vingt délégués du *conseil national interrégional des* Verts. Ce retournement de stratégie témoigne cependant de l'inquiétude grandissante de quelques responsables des Verts devant la perspective, en 1993, d'un raz-de-marée de la droite d'une ampleur telle qu'il laisserait les écologistes durablement en marge du pouvoir. Pour certains opposants à M. Waechter, le fait que cette opération soit conduite par M. Cambot et d'autres « waechtériens » laisse même penser que le principal porte-parole des Verts n'y est pas aussi étranger qu'il y paraît. La motion des partisans d'une participation rapide au gouvernement ne serait ainsi qu'un ballon d'essai destiné à mesurer le degré de réticence de la base...

J.-L. S.

L'ex-FIS nie toute responsabilité dans l'attentat d'Alger

Le bulletin clandestin de l'ex-Front islamique du salut (FIS), *Mihrab Al-Djoumoua*, a qualifié, vendredi 28 août, de *« catastrophe terrifiante »* l'attentat à la bombe qui, mercredi, à l'aéroport d'Alger, a coûté la vie à huit personnes, toutes algériennes ou d'origine algérienne. A son avis, *« les combattants de l'islam ne s'autorisent pas à frapper sans avoir minutieusement défini leur objectif dans le respect des règles islamiques. Le doigt accusateur doit être dirigé vers ceux qui exploitent politiquement l'événement afin de flétrir l'image des combattants et des objectifs de la guerre sainte* (djihad) ».

D'autre part, le gouvernement britannique a conseillé, vendredi, à ceux de ses ressortissants qui avaient projeté de se rendre en Algérie de remettre leur voyage *« jusqu'à ce que la situation devienne plus claire »*. Il a, en outre, invité ceux qui résident sur place à *« se montrer prudents et à rester éloignés des quartiers les plus peuplés »*. – *(AFP.)*

Au deuxième jour de l'opération « Surveillance du Sud »

M. Boutros-Ghali estime « positive » la décision de créer une zone d'exclusion en Irak

Le deuxième jour de l'opération « Surveillance du Sud », qui consiste à interdire aux appareils irakiens le survol du sud du pays, s'est passé, vendredi 28 août, sans incident, selon le commandement du porte-avions américain *Independence*, qui croise dans les eaux du Golfe. A Washington, le Pentagone a confirmé que les Irakiens n'avaient opéré *« aucun vol au sud du 32e parallèle »* tandis que, dans les premières vingt-quatre heures, les Américains ont effectué 90 sorties d'avions de reconnaissance et de chasseurs.

Dans un entretien accordé, vendredi, à la chaîne de télévision américaine CNN, le secrétaire général de l'ONU a jugé *« positive »* la création d'une zone d'exclusion aérienne en Irak, estimant que les Etats qui l'ont mise en place *« agissent sur la base du mandat qu'ils ont reçu du Conseil de sécurité »*. D'autre part, un porte-parole des Nations unies a indiqué que des experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique s'apprêtent à se rendre, comme prévu, à Bagdad pour continuer leurs travaux visant à s'assurer que l'Irak a abandonné ses recherches nucléaires.

De son côté, le président syrien Hafez El-Assad a affirmé, vendredi, à l'occasion d'un entretien, à Damas, avec M. Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan, *« l'attachement »* de son pays à *« l'unité et à la souveraineté de l'Irak »*. Pour sa part, s'interrogeant sur la *« légalité »* de la création d'une zone d'exclusion aérienne, le *New York Times* a jugé que les raisons de cette décision n'étaient ni *« claires »* ni *« irrésistibles »*. – *(AFP, Reuter.)*

Amnesty International juge « iniques » les procès des islamistes en Tunisie

Le président du mouvement islamique clandestin Ennahdha, qui a été condamné, vendredi 28 août, ainsi que 34 autres intégristes, à la prison à perpétuité par le tribunal militaire de Tunis, a qualifié le verdict d' *« injuste et d'injustifié »* et les *« pièces à conviction »* de *« pièces ridicules »*.

De son côté, Amnesty International a qualifié *« d'iniques »*, vendredi, à Londres, les deux procès des 279 militants et responsables d'Ennahdha, accusés d'avoir comploté pour renverser le gouvernement. L'Organisation humanitaire, dont des observateurs ont pu assister aux audiences du tribunal militaire, note, par exemple, que, les 171 islamistes jugés à la caserne Bouchoucha ont été *« condamnés sur la base uniquement de confessions qu'ils ont faites, selon eux, sous la torture »*. Elle précise que *« la plupart des accusés ont été détenus au secret pendant des semaines ou des mois »* et que *« beaucoup portaient toujours des traces des tortures qu'ils avaient subies plus d'un an auparavant »*. (AFP)

La campagne pour le référendum

Le RPR partage en deux son temps d'antenne

Le RPR a fait savoir, vendredi 28 août, qu'il répartira également les trente minutes d'antenne dont il bénéficiera pour la campagne officielle entre le camp du « oui » et celui du « non », qui disposeront chacun de douze minutes, les six minutes restantes étant consacrées à une explication de la stratégie du mouvement.

Dans ces conditions, le temps de parole accordé au groupe RPR du Sénat, que préside M. Charles Pasqua, ne sera pas réservé, comme celui-ci l'avait initialement prévu, au Rassemblement pour le non, qu'il anime avec M. Philippe Séguin, et qu'un arrêté du premier ministre a officiellement habilité à participer à la campagne (le Monde du 29 août), mais affecté au RPR, de même que le temps de parole attribué au groupe gaulliste de l'Assemblée nationale.

D'autre part, l'affiche officielle du RPR présentera les deux points de vue en indiquant : « Le traité de Maastricht est-il un progrès dans la bonne direction ? Certains pensent que non et souhaitent la renégociation d'un nouveau traité. Certains considèrent qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à le refuser. (...) A vous de décider en votre âme et conscience. »

EN BREF

□ **Mme Veil est « consternée » par la progression du « non ».** – A l'occasion de l'université d'été de l'Alliance des femmes pour la démocratisation, réunie à La Garde-Freinet (Var), Mme Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen, s'est dite *« atterrée, consternée »* par la progression du « non » dans les sondages. *« Si la France disait « non », a-t-elle dit, ce serait un choc psychologique. Quand je pense à tout ce qui a bouleversé le monde, quand je vois les révolutions qui se sont passées, ce courage des peuples, cette audace, cette imagination et qu'on est frileux devant l'Europe, je suis effondrée. »*

□ **M. Giscard d'Estaing affirme que le refus de Maastricht « assurerait la prédominance allemande sur l'Europe ».** – Dans un entretien à l'hebdomadaire *le Point* (29 août-4 septembre), M. Valéry Giscard d'Estaing affirme que l'une des conséquences d'un « non » des Français à Maastricht serait *« d'assurer la prédominance allemande sur l'Europe ». « Le traité de Maastricht,* explique le président de l'UDF, *c'est la réponse politique des Européens à la réunification allemande. (...) Ne vous imaginez pas que les Allemands vont se prêter à une nouvelle négociation, alors que celle de Maastricht a été difficile pour eux. (...) Pour le monde, l'Europe, ce serait alors l'Allemagne. » « Le « non »,* conclut-il, *serait catastrophique pour la France ! Comme il serait catastrophique pour la France, il secouerait l'opposition, cela va de soi. »*

□ **Une nouvelle liste d'adhérents au Comité national pour le « oui ».** – Le Comité national pour le « oui », que préside Mme Hélène Carrère d'Encausse (*le Monde* du 26 août), a rendu publique, jeudi 27 août, une liste complémentaire d'adhérents. On relève notamment, parmi les écrivains, artistes, metteurs en scène et comédiens, les noms de Mmes et MM. Alexandre Arcady, Alfredo Arias, Maurice Béjart, Jacques de Bourbon-Busset, Alain Bosquet, Jean-Claude Brialy, Louis Cane, Roger Coggio, Fanny Cottençon, Louis Gardel, Pierre Guyotat, Zizi Jeanmaire, Marcel Marceau, Marthe Mercadier, Ariane Mnouchkine, Rudolf Noureev, Jérôme Peignot, Vincent Perez, Roland Petit, Claude Régy, Marthe Robert, Monica Vitti ; et parmi les chefs d'entreprise ceux de MM. Vincent Bolloré, Michel Bon, Guy Dejouany, Jean-René Fourtou, Louis Gallois, Jean-Yves Haberer, Jean-Luc Lagardère, Henry Martre.

□ **M. Longuet (PR) estime que « la victoire du « non » diviserait en profondeur l'opposition ».** – M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a estimé vendredi 28 août, au cours d'une conférence de presse à Verdun, que *« la victoire du « non » diviserait en profondeur l'opposition »*. Il a déclaré notamment : *« Comment pourrions-nous gouverner la France, nous libéraux, si nous rejetions un accord qui a été voulu par dix gouvernements libéraux sur douze ? Six mois après la victoire aux élections cantonales et régionales, nous reviendrions à la case échec, coincés entre un président manœuvrier et l'extrême droite. »*

□ **Trois organisations nationalistes corses prônent l'abstention.** – Trois organisations nationalistes corses – l'Union du peuple corse, A Cuncolta naziunalista et I Verdi corsi (écologistes) – appellent *« le peuple corse à s'abstenir de voter »* le 20 septembre. Prônant *« une Europe des peuples solidaires »* qui prenne en compte *« l'ensemble de ses identités »*, elles estiment que *« le traité de Maastricht fait l'impasse totale sur ces réalités »*, le comité des régions *« n'étant qu'une structure-alibi ». « Le peuple corse n'est pas reconnu comme tel et ne peut donc en rien être partie prenante du traité de Maastricht »*, ajoutent-elles, avant d'exprimer leur refus de *« l'enfermement du « oui » et du « non »*.

□ **M. Mermaz estime que « l'enjeu n'a pas été suffisamment expliqué ».** – M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, qui préside dans l'Isère un Comité d'honneur pour le oui à l'Europe et au traité de Maastricht, a estimé, jeudi 27 août, au cours d'une conférence de presse, que jusqu'à présent *« l'enjeu* [du référendum] *n'a pas été suffisamment expliqué, et donc compris »*. Il a invité les hommes politiques à *« mettre entre parenthèses le débat franco-français afin que tous ceux qui sont pour le « oui » fassent avancer cette idée ». « Il faut rassembler les Français qui vont dans la direction du « oui »*, a-t-il dit. *Il ne faut rien dire qui puisse affaiblir l'avancée du « oui ». Je pense qu'il l'emportera si tous ceux qui sont favorables à Maastricht font bien leur travail. »* – *(Corresp.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 29 août 1992 a été tiré à 484 462 exemplaires.